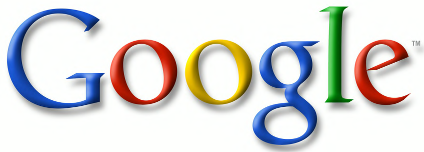
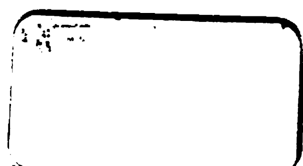



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07138551 6

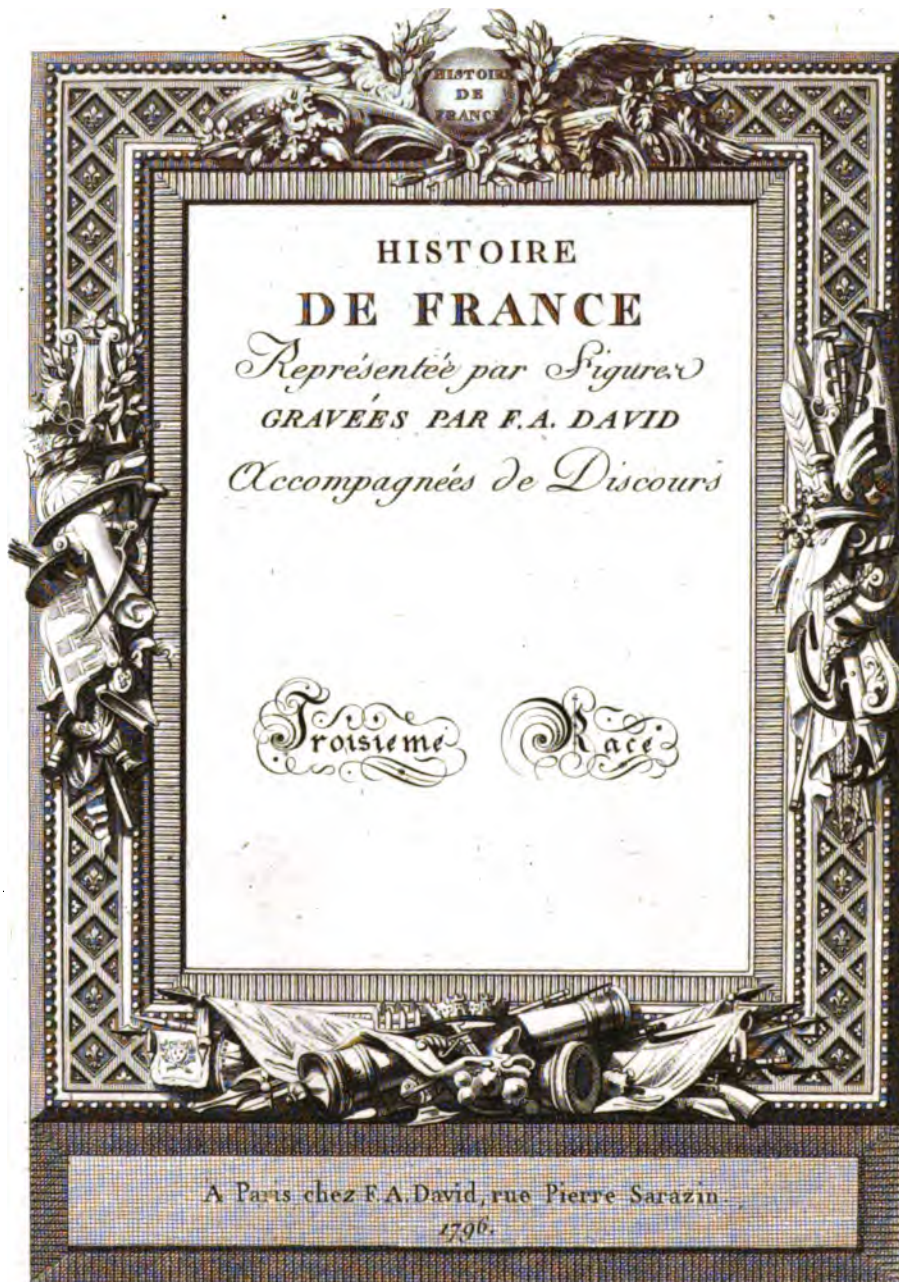




DBG
David

HISTOIRE
DE FRANCE,
REPRÉSENTÉE PAR FIGURES,
ACCOMPAGNÉES
DE DISCOURS.

TOME CINQUIÈME.


HISTOIRE DE FRANCE
HISTOIRE
DE FRANCE
Représentée par Figures
GRAVÉES PAR F.A. DAVID
Accompagnées de Discours
Troisieme Race
A Paris chez F.A. David, rue Pierre Sarazin.
1796.

HISTOIRE
DE FRANCE,
REPRÉSENTÉE PAR FIGURES,
ACCOMPAGNÉES
DE DISCOURS.

Les Figures gravées par François-Anne DAVID, *le Discours par* SYLVAIN MARÉCHAL.

TOME CINQUIÈME.



A PARIS,
Chez L'AUTEUR, F. A. DAVID, rue Pierre-Sarrazin, n°. 13.

AN IV [1796, ÈRE VULGAIRE].

HISTOIRE DE FRANCE.

HENRI III.

Charles IX ne pouvoit pas cesser de vivre et de régner plus à propos pour sa mère, dont la tutelle commençoit à lui peser. Catherine de Médicis se mit à l'abri de tout soupçon, par des actes ostensibles qui prévenoient toutes malignes imputations. Elle prit le soin de donner elle-même une relation de la maladie et de la mort du roi son fils. Tant de précautions élevèrent des doutes dans les esprits; mais on s'en tint-là. Tout plia sous l'autorité suprême de la Régente, qui s'étoit fait nommer à cette place par un écrit signé de la main du prince mourant et des principaux de la cour. Tout se taisoit: c'étoit l'interrègne de la terreur; et une femme, haïe de toutes les factions, étoit venue à bout d'imprimer ce sentiment à toute la France.

Elle tient enfermé sous ses yeux, à Vincennes, le second des enfans qui lui restent. Avant de retourner au Louvre, elle le met en état de défense. On en mure toutes les portes, et même les rues qui y aboutissent; on pose des guichets aux issues, qu'il falloit bien conserver pour y entrer, et des corps de troupes suisses nombreux et bien armés. Louis XI n'étoit pas mieux gardé dans son château du Plessis-lez-Tours. On n'oublie pas de griller aussi les fenêtres de l'appartement, où le duc d'Anjou et le roi de Navarre sont détenus. Mais pour adoucir leur captivité, ou plutôt pour les mettre hors d'état de méditer des projets de vengeance, on leur détache les plus jolies filles d'honneur du palais.

Ce systême de corruption avoit déja réussi sur la personne du feu roi, et sur son successeur qui, aussi-tôt la nouvelle

du trépas de son frère, quitte le trône de Pologne, comme on se lève d'une table de jeu au récit d'un grand événement, et s'évade de Cracovie. Ivre de joie, il se livre indécemment, en route, à toutes les parties de plaisir qui lui sont offertes à Vienne, et sur-tout à Venise. Il séjourne presque deux semaines dans cette dernière ville, hantant les femmes publiques, dont il eut long-temps sujet de se souvenir. C'est ainsi qu'il portoit le deuil de son frère, et se préparoit à régner sur un grand peuple. A Turin, il se laisse sottement aller aux démonstrations d'une fausse amitié de cette cour, et dispose lestement en sa faveur de deux ou trois places fortes de France. A Lyon et dans Avignon, il se fait recevoir de la confrérie des Pénitens noirs et blancs, processionne à leur tête, au mois de décembre, l'épaule nue, et un fouet à la main. Ce pieux cérémonial coûta la vie au cardinal de Lorraine, qui y fut atteint d'une fièvre mortelle ; ce qui ne fâcha personne.

Pendant ces amusemens si disparates, la reine-mère ensanglantoit le gouvernail de l'état, en faisant condamner Montgommery à perdre la tête. C'étoit l'un des capitaines protestans qu'elle redoutoit le plus. Pour l'envoyer à l'échafaud, on rappela la mort de Henri II, causée par un accident, dont ce brave n'avoit été, comme on l'a vu, dans le tome qui précède, que l'instrument innocent : il soutint la torture et son supplice avec beaucoup de fermeté.

A peine Henri III a-t-il remis le pied en France, qu'il reprend ses anciennes allures, et renoue tous les liens honteux qu'il avoit contractés avant d'aller en Pologne. Il se laisse entourer, circonvenir de favoris et de maîtresses, respire l'encens perfide de la flatterie, et singe toutes les habitudes des despotes de l'Asie, laissant le soin des affaires à sa mère, qui étoit en même-temps l'ordonnatrice de ses plaisirs. Cette



HENRI III.

Né en 1551. Roi en 1574. Mort en 1589.

TOME V.

femme dirigeoit tous les mouvemens de la cour et de la ville, toutes les passions de son fils, et de la noblesse, et des femmes qui l'assiégeoient. Voyant son cœur partagé entre la Châteauneuf et la Condé, et craignant l'ascendant de cette dernière, avec laquelle le roi parloit déja de se marier, Médicis se trouva débarrassée de la princesse, par une mort officieuse, et qui arriva trop à point pour être crue naturelle. Le mari étoit à Bâle. La douleur du royal amant fut vive pendant deux ou trois semaines; mais elle ne tint pas contre les dissipations de tout genre qu'on semoit sur son passage. Tranquille de ce côté, ayant eu le soin en outre d'élever un mur de séparation entre le roi et son frère, le duc d'Alençon, ainsi que le prince de Navarre, la reine douairière se livra à ses plans de vengeance contre les protestans, et fit décider au conseil que la guerre contre eux seroit continuée; mais ils étoient en force et plus opiniâtres qu'elle ne croyoit.

Lusignan ne se rendit au duc de Montpensier qu'après plus de quatre mois de résistance. Livron, assiégée par Bellegarde, étoit si peu intimidée, qu'elle ne craignit pas d'outrager sa majesté, et de faire entendre des vérités dures et humiliantes au roi, quand il passa sous ses murs pour se rendre à Rheims, où il fut sacré le 15 février 1575. Le lendemain il y prit femme. Les députés du parti protestant et politique, l'attendoient à son arrivée à Paris, pour parler d'accommodement, ou plutôt pour lui offrir une censure amère de sa conduite. Ils demandent les états-généraux, la réduction de la taille, comme elle étoit sous Louis XII, l'apurement des comptes de l'administration de Médicis, et l'exécution des ordonnances contre les mauvaises mœurs, contre le scandale des filles publiques, contre les plaisirs déshonnêtes. C'étoit faire le tableau de la cour du nouveau

despote; c'étoit en même-temps rompre tout acheminement à la paix. Aussi les siéges de villes allèrent toujours leur train, et la fortune sembloit se plaire à favoriser tour à tour les deux partis, non sans effusion de sang, et tous les malheurs qui accompagnent les dissentions civiles.

Médicis suivoit ses plans de corruption, d'intrigues et de terreur. Elle fit condamner à mort, par une commission de son choix, et présidée par le chancelier Birague, un bon citoyen qui, dans un moment d'humeur, avoit dit : « Pourquoi ne point couper la gorge à tous ces Italiens qui viennent en France pour y ordonner des massacres? » C'étoit désigner la reine-mère. Ce patriote fut pendu, et son corps coupé en quatre. Henri III assista au supplice, qu'il trouva pourtant un peu sévère, et rentra dans son palais pour amuser sa cour du récit des détails de l'exécution. Sa mère le tenoit ainsi en haleine, tantôt par un spectacle, tantôt par une nouvelle intrigue, et obscurcissoit l'horison du Louvre par des nuages entre ses enfans, entre le roi et sa femme, ou ses maîtresses. Le soupçon de la veille contre d'Alençon ou Henri de Navarre faisoit place à un nouvel ajustement, à une mode du jour, de façon que le prince devenoit la fable d'un parti, le jouet d'un autre; et Médicis régnoit seule, cachée derrière la toile. Les choses en vinrent au point, que le duc d'Alençon quitta la cour, et passa dans le parti de Condé. C'est tout ce que la reine désiroit; mais elle sut masquer ses desseins en se rendant médiatrice, et en courant pour ainsi dire après son fils fugitif et mécontent.

A quoi Henri III passoit-il son temps, pendant ces agitations qui chaque jour prenoient un caractère plus grave? Il ordonnoit une procession générale en l'honneur de St. Louis, à laquelle il assistoit, entouré de reliques et le chapelet à la

main. Il alloit dans son coche visitant les nonains de la ville et de la banlieue, et s'emparant de tous les petits chiens qu'il pouvoit trouver par les rues et dans les maisons. Dans un voyage qu'il fit en Normandie, il en rapporta quantité de singes et de perroquets. S'il eût été philosophe, on auroit pu y voir l'intention de jouer pièce à ses courtisans. Rentré chez lui, il prenoit des leçons de grammaire françoise. Ce qui donna lieu à cette épigramme latine tournée avec esprit :

Declinare cupit, vere declinat et ille,
Rex bis qui fuerat, sit modo grammaticus.

Lettres DE PASQUIER, T. II.

TRADUCTION.

A décliner le prince apprend fort bien :
Et de fait, Henri III décline.
Qui l'auroit cru? Providence divine !
Roi deux fois, le voilà devenu grammairien.

Aussi les Parisiens qui avoient journellement sous les yeux le spectacle d'une cour corrompue et dissipatrice, en guise des secours d'argent qu'on leur demanda, ne fournirent que des remontrances sur les scandales dont on ne craignoit pas de les rendre témoins.

L'année 1576, époque de la première ligue jurée à Péronne, en Picardie, vit croître les troubles qui eussent tourné au plus grand avantage des protestans et hommes d'état, si l'union eût pu durer parmi leurs chefs. Mais le roi de Navarre qui, à l'instar du duc, avoit pris le large, d'Alençon, Condé et d'Anville ne pensant chacun qu'à leurs intérêts privés, n'agirent point de concert ; et tout cela étoit peut-être l'ouvrage caché de Médicis, qui entretenoit des intelligences

par-tout, et avoit le secret de tout le monde. Personne n'avoit le sien.

L'édit du 15 mai ne contrarioit pas ses vues, quoiqu'il accordât aux huguenots à-peu-près tout ce qu'ils avoient demandé : une dénomination particulière, le libre exercice du culte, l'admission aux charges, une part dans les graces, des cimetières, révocation de toutes sentences prononcées contre les religionnaires, oubli, regret, désaveu de la journée de la Saint-Barthélemi ; des places fortes, des gouvernemens et des pensions aux chefs. Par suite de ce beau traité, le duc d'Alençon, à présent duc d'Anjou, revint auprès de Henri III ; et c'est ce que la cour vouloit ; il lui tardoit de retirer le frère du roi des mains protestantes. Cependant, en tant que de besoin, Médicis recommandoit toujours au monarque les actes ostensibles de catholicisme ; et le prince docile couroit les chapelles de Paris pour gagner les indulgences du jubilé de cette année ; mais le bourgeois qu'on espéroit rendre plus généreux par ces pieuses farces, n'en resserra que davantage les cordons de sa bourse, et se permit toutes sortes de mots piquans contre sa majesté.

De ce moment, ne comptant pas trop sur la disposition des esprits dans l'intérieur, Médicis commença à ourdir des trames avec son digne contemporain Philippe II, roi d'Espagne, qui s'étoit déja signalé par sa haine contre les protestans des Pays-Bas ; Don Juan son frère et le légat du pape étoient arrivés au Louvre pour concerter de grandes mesures. Il fut décidé entr'eux qu'on tiendroit les états, avec d'autant plus d'assurance, que les ennemis de la cour n'avoient plus de chefs qui eussent du caractère, et qu'il seroit facile d'influencer l'élection des députés, au moyen d'une ligue ou sainte union, qui déja s'organisoit dans plusieurs provinces, et dont le dernier édit, si favorable

aux huguenots, avoit fait sentir la nécessité aux catholiques.

La tenue des états-généraux s'ouvrit donc le 6 décembre 1576. *En ces assemblées*, dit judicieusement Mézerai, *il y en a toujours quelques-uns qui font souvenir aux autres des droits anciens et naturels des peuples, contre lesquels ils ne peuvent s'imaginer qu'il y ait prescription.* On n'eut pas de peine à faire naître dans l'esprit du roi quelques appréhensions sur les risques que couroit son autorité de la part des deux factions en présence, s'il ne se déclaroit pour l'une ou pour l'autre; on lui persuada aisément qu'il étoit de sa prudence de se faire, de la religion, un bouclier contre le parti de l'opposition, ou des hommes d'état. D'ailleurs, c'étoit le moyen le plus sûr d'obtenir les deux millions d'or qu'on ne pouvoit lui refuser pour les frais d'une guerre devenue inévitable. Henri III, pour prévenir le duc de Guise et se mettre en mesure vis-à-vis du prince de Condé et du roi de Navarre, se fit chef des *ligueurs;* sa mère en tressaillit d'aise. Une perspective conforme à ses goûts haineux et meurtriers s'ouvroit devant elle.

Les brandons de la sixième guerre civile, en 1577, se rallumèrent de toutes parts. Les huguenots déçus devinrent plus entreprenans que jamais. Les siéges, les prises de villes, les petits combats, les pillages recommencèrent. Mayenne pousse les troupes du prince de Condé jusqu'aux portes de la Rochelle. Les ducs d'Anjou et de Guise s'emparent de la Charité. Un traité de paix, qui n'étoit dans le fond qu'une suspension d'armes, fut conclu à Poitiers en septembre 1577. On en avoit déja parlé dans deux orgies qu'Henri III et Médicis donnèrent à leurs favoris, l'une au château du Plessis-lez-Tours, l'autre à Chenonceaux, et où les filles d'honneur servoient à table, nues jusqu'à la ceinture. La mère et le fils, pour faire face à cette dépense extraordinaire,

empruntèrent plus de 100,000 écus à des agioteurs italiens suivant la cour. Après le repas, aux flambeaux, le roi fit une course, habillé en femme, et caressé par tous ses mignons. Il n'étoit à son aise qu'avec eux. « Beau sire, lui disoient-ils, aussi brave qu'Alexandre, pourquoi ne seriez-vous pas aussi magnifique que lui dans vos plaisirs? C'est à vous à faire de grandes dépenses, et au peuple à payer vos dèttes. Tout le bien de vos sujets est le vôtre, et la source est inépuisable. Satisfaites vos nobles passions. Les états nous ont refusé de l'argent. Créez des charges. Ceux qui les acheteront seront pour vous autant de créatures, et serviront de barrière entre vous et le peuple, s'il s'avisoit de murmurer trop fort ».

Il n'en falloit pas tant dire à Henri III : pourtant le peuple, de temps en temps, montroit l'ongle du lion et secouoit sa crinière. Un jour, dans l'église de S. Paul, il renversa les statues que le roi avoit fait dresser sur la tombe de Quelus, Mongiron et Saint-Maigrin, et les traîna dans la boue jusqu'à la rivière.

A un mariage, en décembre 1577, que toute la cour honora de sa présence, le roi et les trois reines, parés tous quatre de perles fines et de draps d'argent, il se passa des scènes qui firent déserter la place aux femmes honnêtes invitées.

C'est pendant le voyage de Médicis en Guyenne, auprès du roi de Navarre, que les mignons de Henri III, endoctrinés par elle, parvinrent à le prévenir si défavorablement contre son frère, que le duc d'Anjou, aux arrêts dans le Louvre, s'en échappa au moyen d'une corde, passa à Angers, de-là à Mons, où il fit un traité avec les états de Flandre.

Livré à ses flatteurs, Henri III faisoit par fois des retours sur lui-même, et s'effrayoit de l'abandon où les princes de son

son sang le laissoient, pour se liguer peut-être contre lui, et le livrer un jour sans défense à la vindicte populaire. Il se rappella que, dans des circonstances moins difficiles, l'astucieux Louis XI avoit imaginé le cordon de S. Michel, pour s'attacher un certain nombre de chevaliers, dévoués spécialement à son service. Il prit le prétexte de l'avilissement de ce premier ordre, pour créer celui du S. Esprit, et tâcher, par cette marque d'honneur exclusive, de réduire toutes les ligues à une seule, dont il seroit le chef; mais il s'y prenoit un peu tard. Les grands le méprisoient; et les petits le haïssoient, révoltés du contraste de leur misère avec les débauches ruineuses de la cour.

Il étoit temps que Médicis y revînt. Trop fidèle à ses leçons, Henri III, vautré dans les plus sales plaisirs, devenoit le jouet de ses favoris; et la reine-mère ne le vouloit docile qu'à elle seule. Au reste, elle n'avoit pas fait un voyage en vain; la cour de Navarre fut par elle mise sur le même pied que celle de France. Les mêmes piéges y étoient tendus, et déja plus d'une victime s'y étoit laissé prendre; mais les choses n'y tournèrent pas à l'avantage de Catherine ni de son fils.

L'année 1580 fut désastreuse pour les protestans; repoussés ou battus presque par-tout, ils consentirent une nouvelle paix, qui ne les traita pas aussi favorablement que la précédente: il fallut s'en contenter; elle produisit cela de bon, que les deux partis, pendant tout le temps de cette trève, sentirent diminuer leur zèle; il se seroit éteint tout-à-fait, si le calme eût duré davantage.

Débarrassé de soucis fâcheux, Henri III poursuivit le cours de ses galanteries, dont il avoit pris le goût en Italie, et que fortifioit encore une troupe de comédiens qu'il en avoit fait venir, et qu'il entretenoit à grands frais autour de

sa personne. Il multiplioit ses penchans, et ne refusoit rien à ceux qui en étoient l'objet, et qu'il marioit à des femmes, ses parentes ou ses alliées. Epernon et Joyeuse reçurent en dot chacun cent mille écus. Les noces de ce dernier coûtèrent à son auguste maître quatre millions. Le roi en étoit quitte pour tenir un lit de justice, et ordonner l'enregistrement d'une douzaine d'édits bursaux, nonobstant les sages et fermes remontrances des magistrats. *Le roi le veut*, s'écria tout haut le premier président Christophe de Thou, *mais l'équité ne le veut pas.*

Le mariage de d'Epernon fut célébré sans pompe ; et les ambassadeurs suisses, venus pour être payés, en furent cause : on n'eut point d'argent à leur donner. « Cela n'est pas » possible, répondirent-ils avec bon sens et bonhommie. Un » roi, qui dépense douze mille écus pour marier un de ses » favoris, ne doit point être à court, quand il s'agit d'ac- » quitter l'état. »

Pendant que Henri III marioit ses mignons, qu'il appelloit ses enfans; pendant que Médicis leur donnoit des fêtes et des ballets, composés des nymphes de Cérès, à peine vêtues; tandis que le cardinal de Bourbon, dans son palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, traitoit la cour, au mois d'octobre, au milieu d'un bosquet fleuri comme en mai, le duc d'Anjou soupiroit en Angleterre aux pieds de la reine Elisabeth, et se laissoit proclamer à Cambrai, à Anvers, protecteur de la liberté des Pays-Bas, et en acceptoit le gouvernement, sous la clause, dont il fit le serment de mauvaise grace, qu'il administreroit les affaires de la Flandre, *non pas à sa volonté*, *mais selon la justice.*

D'ailleurs il ne fut pas mieux secondé par Henri III, que ne le furent la reine-mère pour son expédition en Portugal, et le roi de Navarre dans tous ses projets contre l'Espagne.

Au reste, le duc d'Anjou ne valoit pas mieux que le roi son frère; sur le trône, c'eût été aussi un lâche tyran, comme le prouve l'indigne attentat qu'il se permit sur plusieurs villes de Flandre, et dont il fut la dupe; après avoir causé la mort de quinze cents braves de son armée, il se vit obligé de rentrer honteusement en France, où il mourut, peu de mois après, de chagrin, et des suites d'une jeunesse sans frein. Il étoit trop au-dessous du rôle sublime que la fortune lui avoit offert dans les Pays-Bas.

Henri III n'y fut point très-sensible; il étoit jaloux de la gloire que d'Anjou avoit acquise dans ses premières campagnes, et craignoit le parallèle avec ses habitudes actuelles. Il s'appercevoit en outre qu'il n'étoit pas aussi-bien dans l'esprit du peuple, que des gens intéressés vouloient le lui persuader. C'est pour masquer le scandale de sa vie privée, qu'il se donnoit en spectacle, dans tout l'attirail de la superstition la plus grossière. Mais ce batelage dévot ne prenoit pas aux yeux du public, qu'on rançonnoit par des taxes arbitraires pour subvenir aux dépenses secrètes.

La reine-mère l'eût mieux conseillé, mais elle avoit le dessous, et ses avis eussent été importuns. Les Guises attendoient dans le silence la maturité de leurs projets, fondés sur les déréglemens de la cour. De leur côté aussi, les protestans concevoient des espérances. La France offroit le tableau le plus déplorable et le plus effrayant aux yeux des bons citoyens: les turpitudes de la cour étoient portées à leur comble; un monarque sans mœurs, sans connoissance des affaires, à la merci d'une poignée d'infames adulateurs, qui déjà se partageoient le royaume, et d'une bande d'agioteurs étrangers qui spéculoient sur la misère publique; trois reines, dont l'une, la douairière, rongeoit son frein, se voyant dans l'impuissance de faire tout le mal

qu'elle désiroit; l'autre, l'épouse de Henri III, sans considération, à cause de sa stérilité, dont elle ne prévoyoit pas le terme, avec un mari que la débauche avoit rendu inhabile aux fins de la chaste union conjugale; la troisième, engagée contre son gré au roi de Navarre, qui la payoit de retour, profitoit de l'éloignement de son époux, pour se livrer sans retenue à tous ses goûts volages, et poussoit si loin les choses, qu'Henri III lui-même s'en crut compromis : un chancelier, comme il le falloit à un prince réduit aux expédiens, et se chargeant sans pudeur de proposer les plus honteuses ressources ; le parlement sans pouvoir pour résister long-temps aux injonctions absolues de l'autorité royale; la bourgeoisie de la capitale, spectatrice indignée des excès du Louvre, et osant à peine s'en plaindre dans quelques épigrammes placardées dans les carrefours ; la nation comme une éponge à sec, après avoir été long-temps pressurée dans les mains impures des plus vils courtisans, tombant d'inanition, n'ayant pas la force de se plaindre, indignement représentée chez ses voisins, et cherchant en elle-même quelques personnages, pour l'aider à se relever, toute prête à se livrer au premier qui lui montrera un peu de résolution ; à côté d'elle, un despote n'attendant que le moment de l'envahir, après en avoir corrompu les chefs à force d'or : qu'on joigne à cette position, presque désespérée, une opinion publique, mélangée de fausses notions sur la religion, sur la politique, et tout-à-fait étrangère aux droits de l'homme pour lesquels on combattoit en Flandre, sans le savoir, et comme par instinct : quelques gens instruits et bien intentionnés, tels que Bodin, de Thou, Harlai, Montholon, Pibrac : le luxe le plus effronté autour du trône, la misère la plus profonde et l'inquiétude la plus vive dans les provinces, sous le toit du laboureur,

chaque jour à la veille d'être pillé par un parti : le clergé épiant l'heure de surprendre et d'écraser le nouveau culte, et craignant aussi pour la dîme ; une noblesse divisée, flottant entre plusieurs factions, liguée, contre-liguée, et mécontente d'une cour qui prodiguoit ses faveurs aux nouveaux venus, sans égard pour ses anciens serviteurs. Telle étoit la situation des affaires, à la détresse desquelles l'assemblée des notables, convoquée à Saint-Germain-en-Laye au mois de septembre 1583, fut loin de pouvoir remédier.

La scène va changer. Henri III, sans frère et sans enfans, laisse le champ libre à toutes les ambitions ; Henri de Navarre, le duc de Guise et Marie de Médicis, se disposent, chacun à part soi, à faire jouer de nouvelles batteries, selon les nouvelles circonstances. La religion va servir de manteau à tous les chefs de partis. Déjà, dans les chaires de Paris, des prêtres bien payés avec l'or de l'Espagne, déclament en faveur de la maison de Lorraine, contre le roi de Navarre, et même contre Henri III, qui avoit ouvert des propositions avec l'héritier présomptif de la couronne. Alors les principaux de chaque faction mirent toute leur étude à gagner le peuple ; les ligueurs, en lui peignant les désordres, les dilapidations, les *mangeries* de la cour ; la cour, en annonçant une réforme, en diminuant les impositions, en réformant 66 édits tortionnaires, et en établissant une chambre ardente contre les sang-sues publiques.

Il y a assez de reproches graves à faire à Henri III, sans le blâmer de l'indifférence avec laquelle il accueillit les députés des Pays-Bas, venant lui offrir le gouvernement en chef de ces provinces insurgées contre le joug espagnol. Henri III n'avoit point assez de tête pour pouvoir se déclarer le protecteur et le chef de tout un peuple protestant, sans mettre en compromis sa propre couronne, qui reposoit toute entière sur le catholicisme.

Quoi qu'il en soit, cette démarche des états de Flandre hâta la résolution de la Ligue : excitée sous main par Philippe II, elle sentit qu'il étoit temps de lever le masque, et de prendre, pour ainsi dire, acte de sa déclaration par plusieurs hostilités. Du nord au midi, elle commença par s'assurer de plusieurs villes et places fortes. La repousser en face et riposter avec vigueur, eût donné à Henri III un ascendant nécessaire pour se soutenir à la hauteur de son rang. Mais il en crut Médicis, qui avoit ses vues particulières, et qui persistoit dans son plan d'affoiblir toutes les factions, de les balancer l'une par l'autre, pour les dominer toutes à la fois. En conséquence, on se décida pour les voies d'accommodement. Guise, toujours sous le bouclier de son oncle le cardinal de Bourbon, parut habilement entrer en pourparler ; c'étoit un temps précieux qu'il gagnoit pour se mettre en mesure ; bientôt il le fut assez pour demander, du ton de la menace, un édit contre les nouveaux sectaires ; il l'obtint, et même quelque chose de plus. De ce moment, les politiques clairvoyans purent prédire une partie des grands événemens qui vont se presser sous les crayons de l'histoire, et d'abord la perte de Henri III, qui ne pouvoit manquer d'être la victime des deux factions entre lesquelles il flottoit, incertain.

Il tourna les yeux vers le roi de Navarre, qui rallioit son parti pour se trouver en état de faire face à la maison de Lorraine, et qui n'avoit pas besoin d'un fantôme de roi pour légitimer ses prétentions, et faire rendre la liberté au culte dont il s'étoit hâté de reprendre l'exercice. La bulle de Sixte V, loin de lui en imposer, lui valut des partisans, par la fermeté qu'il manifesta en faveur des franchises du royaume de France, qui n'étoit pas justiciable du saint siége, et qui même pouvoit s'en passer en fait de religion.

Cependant Henri III, retombé dans sa nullité politique, tantôt se jouoit, par les rues de Paris, un bilboquet à la main, accompagné de ses favoris, tantôt se montroit publiquement au couvent des hermites du bois de Vincennes. Il fallut pourtant bien payer de sa personne. Cinq armées ravageoient la France en sens contraire. Le roi se mit à la tête d'une sixième, et marcha aussi. La première action de marque fut la bataille de Coutras, 20 octobre 1587, gagnée par le roi de Navarre sur le duc de Joyeuse, qui y perdit la vie. Henri III ne regretta que son favori. Le duc de Guise eut sa revanche, le mois suivant, par la négligence du vainqueur, amoureux de la belle de Guiche, en Gascogne.

Ce dernier succès enhardit la Sorbonne, qui avoit constamment gardé le silence sur les déportemens du roi et de la cour. Au mois de décembre 1587, elle prit un résultat secret, portant : « qu'*on pouvoit oster le gouvernement aux princes » qu'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au tuteur qu'on avoit pour suspect* ». Ce sont les propres termes de l'arrêté de la Sorbonne, fait en leur collége le mercredi seizième du présent mois.

Pour l'honneur de cette compagnie, il est fâcheux qu'elle ait attendu, pour ouvrir la bouche, une clef d'or que Philippe II lui fit tenir tacitement par les mains du cardinal de Guise. La suite est curieuse. « Le trentième, le roy manda » venir au Louvre sa cour de parlement et la faculté de » théologie, et fit une aspre et forte réprimande aux doc» teurs. . . . . sçait aussi la belle résolution de la Sor» bonne, du seizième de ce mois, à laquelle il a esté prié » de n'avoir esgard, pour ce que c'estoit après des» juner ».

Néanmoins on distribua aux gens affidés des copies de cette décision, qui avoit perdu tout son poids, aux yeux

de Henri III, en passant sur les lèvres des prêtres, dont il n'étoit pas dupe ; mais il ne s'en défioit pas assez.

Nicolas Poulain révèle au roi la faction des Seize, 1588.

Il arriva que le roi reçut en ce temps-là plusieurs avis ; entr'autres, un de ce même lieutenant de la prévôté de l'île (de Paris), Nicolas Poulain, qui lui avoit autrefois découvert une pareille conspiration, qu'on ne crut pas. Il savoit tout ce qui se passoit, pour être lui-même de la partie. Il eut recours au chancelier. Bien que sa majesté ne crût pas entièrement Poulain, à cause de l'importance du fait, fondé sur le simple rapport de celui-ci, qui étoit au reste homme d'assez mauvaise réputation, et soupçonné de vouloir, par cette voie, tirer des présens et de l'argent ; si est ce que, jugeant à propos de se tenir sur ses gardes, il fit semblant de se trouver mal, et s'excusa ainsi de ne pouvoir assister aux exercices spirituels de la confrairie des Pénitens. Cependant, pour mieux s'assurer de la vérité, il fit un soir introduire secrètement Poulain dans son cabinet, ou en la présence du chancelier, du seigneur d'O et de l'abbé d'Elbène, il l'interrogea ponctuellement sur les choses qu'il avoit déclarées, faisant semblant de n'y pas ajouter foi, et de douter qu'il ne les eût dites à la suscitation de quelques-uns du parti huguenot, qui le pourroit avoir suborné. Mais Poulain, sans s'étonner, répéta distinctement ce qu'il avoit dit, et nomma tous les complices, déduisant jusqu'aux moindres particularités et aux plus petites circonstances : à savoir que *les Seize* étoient les chefs de la Ligue à Paris, ainsi nommés, à cause qu'ils entretenoient et gouvernoient ce parti dans les seize quartiers de la ville ; que le duc de Guise leur avoit laissé 49 ou 50 gentilshommes de sa part pour leur donner les

ordres,

PL.I.



NICOLAS POULAIN REVELE AU ROI
la faction des Seize
en 1588.

Dessiné par le Jeune — *Gravé par David*

TOM.V.

ordres, et veiller à leur défense; qu'ils avoient fait provision d'armes et des levées secrètes de deniers pour employer aux occasions; que les capitaines du duc et la plûpart de ceux du conseil des Seize n'étoient pas d'avis qu'on assiégeât le roi dans son Louvre, au milieu de ses gardes et de sa noblesse; qu'il seroit meilleur de se servir de l'occasion du carême pour l'arrêter, tandis qu'avec le duc d'Epernon il s'en iroit en masque à la procession, comme il avoit accoutumé de s'y trouver en habit de pénitent, sans être accompagné de ses gardes, ni d'aucune suite; qu'ainsi, après qu'on l'auroit saisi sous prétexte d'une sédition du peuple, faite à raison des impôts et de la trop grande autorité des favoris, on l'enfermeroit dans un monastère; même que la duchesse de Montpensier, offensée des discours du roi, qui découvroient quelques défauts secrets qu'elle avoit (outrage, dit Mézeray, bien plus impardonnable à l'égard des femmes, que celui qu'on fait à leur honneur), montroit déja les ciseaux qu'elle avoit destinés pour le raser. Enfin, que c'étoit pour pousser sa majesté à bout, et la faire haïr tout-à-fait de la multitude, que Guise lui avoit fait présenter une requête, dans laquelle il le sommoit de se mettre à la tête de la ligue, et d'établir l'inquisition en France: propositions révoltantes faites pour aigrir les deux partis, et placer le roi comme entre deux feux. Pour conclusion, Nicolas Poulain ajouta, que le jour suivant le conseil des Seize se devoit tenir dans la maison de la Bruyère, l'un des conjurés; et que s'il plaisoit au roi lui donner des gens, il les lui mettroit entre les mains, sans qu'ils pussent ni se cacher, ni désavouer leur crime.

Le roi l'ayant renvoyé avec de bonnes paroles et de très-grandes promesses (vingt mille écus), conféra de tout ceci avec sa mère et d'Epernon; il fut résolu d'abord qu'on se

mettroit en garde contre Paris, en lui coupant les vivres; au moyen d'un corps de troupes suisses qu'on placeroit à Lagny, sur la rivière de Marne, la nourrice des Parisiens, et qu'on en feroit entrer dans la ville le plus qu'on pourroit, sans trop éveiller le soupçon. De leur côté, les Seize voyant que Henri III s'absentoit des processions, se doutèrent de quelque chose, et appelèrent à eux le duc de Guise. Il arrive sans tenir compte d'un message du roi, qui lui fut détaché pour l'arrêter en route. Il entre dans Paris le 15 mai 1588, aux cris mille fois répétés de *vive Guise*, *vive la messe!* Les dames lui jettent des fleurs. Il va droit au palais de Catherine Médicis, qui le mena elle-même au Louvre, où déja on devisoit sur la manière de s'en défaire. Son entrevue avec le roi ne fut rien moins qu'amicale de part et d'autre. *Guise*, à la vue des précautions qu'on prenoit à son occasion, se retira dans son hôtel, bien résolu à ne plus courir d'aussi gros risques; et chacun des deux partis se prépara à repousser l'autre, ne pouvant l'écraser tout de suite. On se revit les jours suivans; il y eut des explications sincères en apparence. Henri III donna ordre de chasser de la ville quinze mille étrangers bien armés, que Guise y avoit fait entrer secrètement. Il fut mal obéi. La cour alors voulut agir de force ouverte, et s'assurer des principaux quartiers de Paris. Les habitans prennent l'alarme; on ferme les boutiques. Guise avoit mis son hôtel comme en état de siége. C'étoit un arsenal; et le Louvre une forteresse. Les ennemis étoient en présence. Les chaînes des rues furent tendues; on se barricada. « A sçavoir, dit un écrivain du temps, que joignant chacune chaîne, il seroit mis des tonneaux pleins de terre pour empêcher le passage ». Enfin, on crie aux armes, le tocsin sonne, les suisses sont assaillis par les bourgeois; trente-six tombent sur le carreau. Henri, pâle

et tremblant, n'ose se montrer, et fait bien. Il députe au peuple d'Aumont et Biron; on les reçoit à coups de pierres et d'arquebuses. C'en étoit fait de la dynastie régnante, si Guise eût été plus téméraire. Il crut devoir en rester là, et calma lui-même le peuple. Mais dans un pourparler avec Médicis, qui sembloit capituler, il proposa à la cour les conditions les plus dures et les plus insolentes.

Que faire au Louvre? fuir : c'est le parti auquel le roi déféra, et qu'il exécuta par une porte du jardin des Tuileries, donnant chez les Feuillans. Toute la famille royale et sa suite, excepté Médicis, sont à Chartres, ville dont on étoit à-peu-près sûr. A cette nouvelle, Guise, honteux de n'avoir pas prévu cet incident, s'empare de la Bastille. Le bois de Vincennes, Saint-Cloud, Lagny, Charenton, Pontoise, qui tenoient pour le roi, se rendirent au duc; Corbeil aussi, après quelque résistance : et la guerre civile, comme une contagion, s'étendit de nouveau sur toute la France. On parloit cependant de paix : on fit quelques pas pour se rapprocher. Quelle paix que celle jurée par le roi, dans le fond de son ame, au duc de Guise!

Henri III, retiré à Rouen, accéda à tout, pour arriver plus vîte et plus sûrement à ses fins secrètes. Après avoir convoqué à Blois les états-généraux stipulés dans le traité, il revient à Chartres, y reçoit avec amitié le duc de Guise, dont il avoit arrêté la perte. Le cardinal de Bourbon est reconnu en même-temps premier prince du sang. Plein de défiance, même envers sa mère, il renouvelle tout son conseil, et part pour Blois, où déja s'étoient rendus les députés, dont la majorité tenoit pour la ligue; par conséquent Guise devoit obtenir de l'assemblée tout ce qu'il voudroit. Mais pour masquer le déplaisir qu'il en eut et le grand coup qu'il préparoit, Henri affecta de communier au

même autel, à la même messe avec le duc, le 2 octobre 1588, ouverture solemnelle des états. Le 16 du même mois se tint la première séance, présidée par le roi, ayant à ses pieds le duc de Guise, comme grand-maître, et Montholon son nouveau chancelier. Henri III recommanda la bonne union, dans un beau discours très-adroit; on se lia par des sermens. Guise se popularisa, en insistant sur la remise ou la diminution des impôts. De plus, il proposa d'exclure le roi de Navarre du trône. Celui-ci avoit envoyé des protestations contre les décrets d'une assemblée incomplette. Henri III l'appuyoit, disant qu'il falloit au moins l'entendre. Il vouloit s'opposer à celui qu'il appeloit le beau roi de Paris, et qui, de fait, aspiroit à la lieutenance générale du royaume, pour régner.

Henri III distribue à ses gardes des poignards pour tuer le duc et le cardinal de Guise, 23 décembre 1588.

Le roi ayant bien reconnu, par cette dernière attaque du duc de Guise, qu'il étoit temps de jouer le dernier acte de la tragédie, sans pouvoir plus différer, disposa sa partie de cette façon. Après avoir soupé, il se retire en sa chambre sur les sept heures, puis fait commandement aux quarante-cinq gentilshommes ordinaires (qui ne le quittoient pas d'un instant, depuis tous ces troubles) à ce qu'ils eussent à se trouver dans sa chambre au matin à cinq heures. . . . . Cela fait, chacun se retire, et le roi, sur les dix à onze heures, entre en son cabinet..... prend son bougeoir, et s'enva coucher avec la reine..... Pendant ce repos, le duc de Guise prenoit le sien auprès d'une des plus belles dames de la cour. Il se retira, sur les trois heures après minuit, au château où il avoit un logement. A son coucher, il lut cinq

II.



HENRI III. DISTRIBUE À SES GARDES
des Poignards.
en 1588.

Dessiné par le Jeune TOM. V. *Gravé par David*

billets, portant avis à ce qu'il eût à se donner garde des entreprises du roi. Le duc dit à ses gens qui le supplioient de ne point mépriser ces avertissemens : *il n'oseroit; dormons.*

Quatre heures sonnent; le roi, qui ne dormoit pas, ayant passé la nuit en telles inquiétudes d'esprit que vous pouvez croire, se lève : *çà*, dit-il, *mes bottines, ma robe et mon bougeoir;* et là laissant la reine en une grande perplexité, va en son cabinet, descend, et de fois à autre, alloit lui-même regarder en sa chambre si les quarante-cinq y étoient arrivés; et à mesure qu'il y en trouvoit, les faisoit monter et les enfermoit dans de petites cellules qu'il avoit fait dresser pour des capucins. Les seigneurs et autres, entrés au conseil, et ne sachant rien de sa procédure, il met en liberté ses prisonniers, et le plus doucement qu'il se peut faire, les fait descendre en sa chambre, leur commandant de ne point faire de bruit, à cause de la reine sa mère, qui étoit malade (de la goutte) et logée au-dessous. Cela fait, il entre en son cabinet, où il parle ainsi à ceux de son conseil : « Vous savez tous de quelle façon le duc de Guise s'est porté envers moi depuis l'an 1585 .... ce que j'ai fait pour détourner ses mauvaises intentions.... Il s'est si fort oublié, qu'à l'heure que je parle à vous, l'ambition démesurée dont il est possédé, l'a tellement aveuglé, qu'il est à la veille d'oser entreprendre sur ma couronne et sur ma vie; si bien qu'il m'a réduit en cette extrémité, qu'il faut que je meure ou qu'il meure, et que ce soit ce matin ». Et leur ayant demandé s'ils ne vouloient pas l'assister, et fait entendre aussi l'ordre qu'il vouloit tenir pour l'exécution, chacun d'iceux approuve son dessein. Cela fait, il va en la chambre où étoient ses quarante-cinq gentilshommes ordinaires, ou la plus grande partie, auxquels il parla en cette sorte : « Il

» n'y a aucun de vous qui ne soit obligé de reconnoître
» combien est grand l'honneur qu'il a reçu de moi, ayant
» fait choix de vos personnes sur toute la noblesse de mon
» royaume, pour confier la mienne à vostre valeur, vigi-
» lance et fidélité, la voyant aboyée et de près .... ne
» m'ayant jamais demandé aucune chose dont vous ayez
» esté refusez .... de façon que c'est à vous à confesser
» que vous estes mes obligés par-dessus toute ma noblesse;
» mais maintenant, je veux estre le vostre en une urgente
» occasion, où il y va de mon honneur, de mon estat et
» de ma vie. Vous savez toutes les insolences que j'ay
» receues du duc de Guise.... C'est son intention de tout
» bouleverser pour prendre ses avantages dans le trouble,
» résolu de faire son dernier effort sur ma personne, pour
» disposer après de ma couronne..... Ne voulez-vous pas
» me promettre de me servir, et m'en venger en lui ostant
» la vie »?

Lors tous ensemble d'une voix, lui promirent de le faire mourir; et l'un d'entr'eux, nommé Sariac, frappant de sa main contre la poitrine du roi, dit en son langage gascon: *Cap de diou*, sire, *jou lou vous rendy mort.* Là-dessus, sa majesté ayant commandé de cesser les offres de leur service, et leurs révérences, de peur d'éveiller la reine sa mère: *voyons*, dit-il, *qui de vous a des poignards?* Il s'en trouva huit, dont celui de Sariac étoit d'Écosse; ceux-ci sont ordonnés pour demeurer en la chambre et le tuer: le sieur de Loignac s'y arrêta avec son épée. Il en met douze de leurs compagnons dans le vieux cabinet qui a vue sur la cour; ceux-ci devoient aussi être de la partie pour le tuer à coups d'épée, comme il viendroit à hausser la portière de velours pour y entrer. C'est en ce cabinet que le roi le vouloit mander de venir parler à lui.... Cependant le roi,

en grande inquiétude, alloit, venoit, ne pouvoit durer en place, contre son naturel. Par fois, il exhortoit les Ordinaires à se bien donner garde de se laisser endommager par le duc de Guise : *Il est grand, il est puissant, j'en serois marry*, disoit-il. Il étoit près de huit heures quand le duc de Guise fut éveillé par ses valets-de-chambre. Il s'habille d'un habit de satin gris, part pour aller au conseil. Il entre. Revol, secrétaire d'état, va à la chambre, et trouve le duc mangeant des prunes de brignole, et lui ayant dit : *Monsieur, le roi vous demande ; il est en son vieux cabinet*, se retire et rentre comme un éclair trouver le roi. Guise met de ses prunes dans son drageoir, jette le demeurant sur le tapis : *Messieurs*, dit-il, *qui en veut?* se lève, trousse son manteau sous le bras gauche, et met ses gants et son drageoir sur la main, du même côté. Adieu, dit-il, messieurs. Il heurte ; l'huissier lui ayant ouvert la porte, sort, tire et ferme la porte après soi. Le duc entre, salue ceux qui étoient en la chambre, qui se lèvent, le saluent en même-temps et le suivent comme par respect ; mais ainsi qu'il est à deux pas près de la porte du vieux cabinet, prend sa barbe avec la main droite, et tournant le corps, les salue à demi pour regarder ceux qui le suivoient ; il fut tout soudain saisi au bras par Montséry l'aîné, et tout d'un temps, est par lui-même frappé d'un coup de poignard dans le sein ; il s'écrie, en pensant au roi : *Ha! traître, tu en mourras.* Au même instant le sieur des Effranats se jette à ses jambes, et le sieur de Saint-Malines lui porte par le derrière un grand coup de poignard près de la gorge, dans la poitrine, et Loignac un coup d'épée dans les reins ; le duc criant à tous ces coups : *hé, mes amis !* Et lorsqu'il se sentit frappé d'un poignard sur le croupion par Sariac, il s'écria fort haut : *miséricorde !* Et bien qu'il eût son épée engagée dans son manteau, et les

jambes saisies, il ne laissa pas pourtant, tant il étoit puissant, de les entraîner d'un bout de la chambre à l'autre, jusqu'aux pieds du lit du roi, où il tomba.

Après que le roi eut su que c'en étoit fait, il va à la porte du cabinet, hausse la portière, et l'ayant vu étendu sur la place, rentre dedans. On assure qu'il donna un coup de pied au visage de ce pauvre mort, ainsi que le duc de Guise en avoit donné un au feu amiral de Châtillon (Coligny). Le roi l'ayant un peu contemplé, dit : Mon dieu ! qu'il est grand ! il paroît un corps plus grand mort que vif.

Henri III commanda à l'un de ses secrétaires de visiter ce qu'il auroit sur lui. Entr'autres objets, on trouva un billet de papier, où étoient écrits, de la main du duc, ces mots : *Pour entretenir la guerre en France, il faut* 700,000 *liv. tous les mois.*

Le corps fut couvert d'un manteau gris, et au-dessus mis une croix de paille, et là, laissé quelque temps exposé aux moqueries des courtisans. Le lendemain 24, le cardinal, son frère, retenu aux arrêts, fut assailli, à coups de hallebardes, par deux hommes apostés et commandés pour cette exécution, par ordre de Henri III, pour s'en dépêcher, et le prévenir, ayant su qu'il avoit dit : *Je ne veux pas mourir, qu'auparavant je n'aye mis et tenu la teste de ce tyran entre mes jambes, pour luy faire la couronne avec la pointe d'un poignard.*

Le soir même les corps des deux frères furent livrés, par commandement du roi, à son exécuteur, mis en pièces en une salle basse du château de Blois, puis brûlés dans de la chaux et mis en cendres ; lesquelles après furent jetées en la rivière ou au vent.

Après ce coup, Henri III alla ouïr la messe, puis passa chez sa mère, pour lui annoncer lui-même cet événement ;

il

il est probable que le récit fit sur elle une forte impression, et hâta le terme de sa vie, travaillée d'ailleurs par la maladie. Elle mourut plus chargée de dettes que d'années. Il y eut des emprisonnemens sans nombre, mais le duc de Nemours et quelques autres personnages bien servis échappèrent aux ordres du roi. Cette grande nouvelle réveilla des haines, des espérances. Orléans, Chartres, coururent aux armes contre un monarque, lâche assassin. Paris, sur-tout, s'agita, prit feu. C'étoit le principal foyer de la Ligue. Tous les travaux furent suspendus. Le duc d'Aumale en fut nommé gouverneur, sous la surveillance du conseil des Seize. Les prédicateurs ébranlèrent la voûte des églises, de leurs déclamations virulentes contre le meurtrier couronné. La Sorbonne, par un second décret, le déclara déchu du sceptre, et approuva tous les moyens, même l'assassinat, pour s'en délivrer.

Le peuple brisa ses images et ses armoiries, assiégea le palais de justice; le premier président de Harlay fut conduit à la Bastille. On signa des déclarations; on prononça le serment de défendre la religion, et de venger les deux princes catholiques. L'embrâsement devint général dans tout le royaume; presque toutes les villes adhèrent à la sainte union. Lyon se range du parti de la Ligue; Bordeaux reste fidèle au roi. Le sage Duranti est massacré à Toulouse, et son cadavre pendu au gibet, avec l'effigie du tyran. A Blois, les états, comme étourdis de la catastrophe, se hâtent de se séparer. Henri III ne sachant trop que résoudre, au milieu de ce désordre intérieur, avoit encore l'inquiétude de ce que diroit le pape, dont l'influence étoit toute-puissante sur la multitude. Pour comble de maux, Mayenne accepte d'être le chef de la Ligue, et vient à Paris se faire nommer lieutenant-général

de la couronne. Il ne tenoit qu'à lui d'être roi; mais il crut plus prudent d'expédier les affaires avec de nouveaux sceaux, représentant un trône vide.

D'une autre part, Henri de Navarre, bien avisé, et prévoyant que Henri de Valois ne manqueroit pas de recourir à lui, traitoit les catholiques, qu'il combattoit, en vainqueur généreux. Il se fit une réconciliation, ou plutôt une trève entre les deux rois, par les soins du sage Duplessis-Mornai; et celui de Navarre en eut pour garant la prise de possession de Saumur. Son parti en conçut les plus heureux présages. Mais un tel accord ne pouvoit être du goût des Parisiens, échauffés par les prêtres et les ligueurs. Le vertige s'empare de leur esprit; ils se livrent aux plus honteux, aux plus ridicules excès, sans s'appercevoir qu'ils étoient les jouets du pape, du roi d'Espagne, de la maison de Lorraine; hors de leurs murs tout étoit en feu. D'Aumale et Mayenne ne pouvoient tenir long-temps devant Lanoue et Montpensier, devant Henri III, soutenu de Henri de Navarre. Mais que de massacres, que de pillages! Enfin, l'armée royale, forte de quarante-deux mille combattans, en comptant douze mille étrangers, est aux portes du pont de Saint-Cloud. Paris, cerné de toutes parts, étoit loin de pouvoir offrir une aussi belle montre. Cinq à six mille hommes armés formoient toute sa défense; car, pouvoit-on compter sur les bourgeois, que le voisinage des troupes ennemies faisoit penser déja à venir à résipiscence? La Ligue étoit aux expédiens.

Fidèle au caractère féroce de sa caste, déja Henri III, placé, pour reconnoître les postes, sur une hauteur qui domine la ville, s'écrioit, dans un transport de joie brutale: « Paris! tu es le chef du royaume, mais un chef trop gros,

» qui a besoin d'une saignée pour te guérir. J'espère que » dans peu de jours, on ne verra plus ni tes murailles, ni » tes maisons, mais les seules traces du lieu où tu auras » esté ».

Pendant que Henri III, se sentant invincible avec son parent le roi de Navarre, faisoit cette imprécation puérile dans la banlieue de la capitale; dans l'intérieur, les jacobins, par une représaille digne des moines, décapitoient son image dans leur église, et lui souilloient la face de sang et de lie, en attendant mieux.

Jacques Clément assassine Henri III, à Saint-Cloud, premier août 1589.

Il y avoit dans Paris un moine de l'ordre de Saint Dominique, appelé Jacques Clément, né au village de Sorbonne, près de Sens, âgé de 25 ans, profès au couvent des Jacobins, et depuis peu prêtre, tenu pour léger de cerveau, homme à faire rire le monde. Il s'en alloit criant, qu'il falloit prendre les armes, si bien que ses confrères l'appeloient par risée, *le capitaine Clément*. Une fois, il dit à un Père, qu'une haute inspiration lui étoit venue de tuer *le tyran*, *le massacreur*, *Henri de Valé* (*de Valois*). La nuit, pendant qu'il étoit en prière, on lui avoit crié à travers une sarbacane : *Jacques ! tue le roi*. Le Père communique la chose au prieur Bourgoin, l'un des principaux conseillers de la Ligue; celui-ci en parle à la duchesse de Montpensier, à d'Aumale, à Mayenne. On accueille Clément; on le fait jurer, et on lui promet les faveurs de la sainte veuve, et un chapeau de cardinal, s'il en réchappe; ou la couronne du martyre, s'il y succombe. Le jour convenu, on le fait con-

noître au comte de Brienne, seigneur royaliste, embastillé, qui lui bailla un passe-port. On lui ajoute une fausse lettre de *croyance* (*créance*) du président de Harlay, pour le roi. Il part, armé par Bourgoin d'un couteau neuf, à manche noir, acheté deux sols de ce temps-là.

« Le dernier de juillet de cette malheureuse année 1589, (dit de la Guesle, procureur-général au parlement, faisant la charge d'intendant de la justice au camp de l'armée royale) retournant avec quelques-uns de mes amis de devers Paris (de sa maison de Vanvres) au bourg de Saint-Cloud, où le roy estoit logé (dans la maison de Gondy, la même, dit-on, où Henri III, ès années auparavant, avoit violemment sollicité et résolu le massacre de la Saint-Barthélemi); j'eus pour ma rencontre un religieux jacobin, par l'inspection de la personne, de vingt-sept à vingt-huit ans; il estoit parmy deux soldats, qui me dirent qu'il apportoit à sa majesté lettres et nouvelles de quelques serviteurs qu'il avoit dans Paris, et qu'à ceste fin ils le conduisoient vers son quartier. Arrivé au logis, je l'interrogeai .... et allay trouver le roy, qui me commanda de le lui amener le lendemain de bon matin, sur les six à sept heures.... Cependant ce misérable, demeuré en mon logis, soupa gayement avec les miens, taillant ses morceaux du funeste cousteau, meuble ordinaire de tels oyseaux. Mesme l'un d'eux, lui disant qu'il y en avoit de son Ordre six qui avoient (à ce qu'on disoit) entrepris de tuer le roy; lui, froidement, sans changer de couleur, respondit qu'il y en avoit par-tout et de bons et de mauvais. Avant son coucher, on demande à voir ce que contiennent ses poches. *Voilà,* dit-il ingénuement, *mon cousteau et mon bréviaire.* Pendant la nuit, on le visite; il étoit profondément endormi, son bréviaire ouvert à l'histoire de Judith....

III.



JACQUES CLEMENT ASSASINE HENRI.III
à S.Cloud.
en 1589.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David*

TOM.V.

Le lendemain au matin, 1er. jour d'aoust, je le fis esveiller, et devant qu'entrer au logis du roy, je pris de luy les billet et passe-port, et les présentay à sa majesté, qui, les ayant lus, ce billet ne portant que créance, fit approcher ce moine, pour entendre de luy ce qu'il avoit à dire. (Henri III n'étoit pas encore entièrement habillé ; il n'avoit pas même le collet de buffle, que, pour l'usage des armes, il avoit accoutumé de porter ; mais un simple pourpoint de taffetas). D'autres disent que le roy estoit en la chaise percée.... Je me mis entre le roy et luy, de l'autre costé estant le grand escuyer. Il dit ne pouvoir parler qu'à luy seul. Je luy dis qu'il eust à parler haut, qu'il n'y avoit dans la chambre autres que serviteurs très-fidèles de sa majesté. Ce que, luy insistant de parler en secret, je répétay. Enfin m'adressant au roy mesme, luy dis qu'il n'estoit besoin qu'il approchast de si près. Mais le roy le tira près d'une fenestre, et luy tendit l'oreille, nous deux reculez.... Alors faisant semblant de porter la main sur un autre papier, tira un cousteau de sa manche, dont il frappa dans le petit ventre, vers le costé gauche du nombril, et y laissa tout le fer dedans. Le roy l'arracha hors de la playe, qu'il élargit en le tirant, et l'enfonça jusqu'au manche dans le front du meurtrier, au-dessus de l'œil. Le fer incontinent fut suivy des boyaux. (Henri III avoit reçu le couteau dans le ventre, en remontant ses chausses, et en se levant). Clément aussi-tost estendit ses deux bras contre une muraille, contrefaisant le crucifix. Se tenant ferme vis-à-vis du roy, continue de la Guesle, j'eus crainte qu'il eust encore quelques armes et dessein d'offenser sa majesté, qui me fit sacquer l'espée au poing; et luy baillant des gardes contre l'estomac, je le poussay et jettay dans la ruelle. Imprudemment, dit Mézeray, deux ou trois des quarante-cinq ou *ordinaires*,

encore plus imprudens, sur ce bruit arrivent et le tuent sur la place. Le coup de la Guesle, dit aussi d'Aubigné, fut sujet à beaucoup d'interprétations et de blasme, pour le moins justes en cela, qu'un procureur-général en devoit savoir l'importance et contenir ses mains. Quand on eust reconnu qui il étoit, le prévost de l'hostel le fit jetter par la fenestre, le laissa quelques heures en spectacle, ordonna aux bourreaux de tirer le cadavre à quatre chevaux, puis brusler les quartiers devant l'église du bourg Saint-Cloud, et jetter les cendres au vent ou dans la rivière ».

Le roi, deux jours auparavant, avoit reçu un petit billet d'une damoiselle de bon lieu, qui étoit dans Paris, par lequel elle l'avertissoit qu'il eût à se tenir sur ses gardes.

Henri III fit venir le roi de Navarre, dont le quartier étoit sur les hauteurs de Meudon, et lui dit: *Mon cher beau-frère, si cette coutume de tuer les rois s'introduit une fois, vous, par conséquent, ne serez point en seureté de vostre personne :* puis il exhorta toute la noblesse à reconnoître que le royaume appartenoit de droit à Henri, bientôt Henri IV. Il expira le lendemain du coup, mercredi 2 août 1589, à huit heures du matin, âgé de près de 38 ans, après quinze années de règne. Il fut le dernier monarque de la dynastie des Valois.

Un journaliste du temps annonce ainsi cet événement : « Mort de Henri III : au mesme lieu, au logis mesme, à » l'heure mesme, le roi revenant de la garde-robe, comme » il faisoit quand il fut tué, le massacre de la Saint Barthé- » lemy avoit esté conclu : le pauvre roy, qu'on appeloit » *Monsieur* alors, présidoit au conseil, le premier jour » d'aoust 1572, dans la mesme chambre, à la mesme heure, » qui étoit huit heures du matin; le desjeuner, qui estoit

» de trois broches de perdreaux, attendant les conspirateurs » de cette maudite action ».

En 1672 ou 74, il parut un petit livre intitulé : *la Fatalité de Saint-Cloud*, dans lequel on insinue que Henri IV, alors Henri de Navarre, auroit bien pu avoir quelqu'intelligence avec les auteurs ou complices du meurtre de Henri III. L'histoire ne présente pas toujours des faits aussi vraisemblables.

HENRI IV.

LA déclaration d'un roi mourant, les volontés d'un roi mort, ne sont pas de grand poids, n'ont point grande valeur. Henri de Navarre succédoit naturellement, par le droit de sa naissance, à Henri de Valois, sur le trône héréditaire de France; mais l'armée et la ville de Paris étoient partagées de sentimens; et dans ces momens de crise, les destinées de la nation se trouvoient à la merci de ces deux puissances: c'est-à-dire, la Ligue et le parti armé de l'opposition. Henri commence par s'établir dans le camp de Saint-Cloud. Les protestans le reconnoissent sans difficulté. Mais il faut haranguer les catholiques et leur promettre qu'on ira à leur messe, quand on se sera fait instruire. Le brave Lanoue étoit bien de cet avis. L'austère Mornai ne vouloit pas qu'on parût céder aux circonstances. Les troupes et leurs chefs contens, proclamèrent Henri IV, et le traité fut ratifié par le parlement de Paris à Tours. D'Epernon et les siens ne voulurent point y adhérer, et partirent. Ce ne fut pas une grande perte. Mais pour le moment, les forces de l'armée royale s'en ressentirent, et diminuèrent de moitié. On tint conseil, où il fut décidé de parlementer avec Mayenne, apparemment pour n'avoir rien à se reprocher; car, au point où en étoient les choses, un accommodement n'étoit guère de saison. La réponse, on devoit s'y attendre, fut que la Ligue ne pouvoit s'aboucher avec un prince hérétique et relaps, à qui, d'ailleurs, on venoit de donner un compétiteur. Mayenne n'osant se mettre tout de suite la couronne sur la tête, l'avoit fait placer sur celle du cardinal de Bourbon, sous le titre de Charles X. C'étoit l'oncle et le prisonnier de Henri, par conséquent un rival peu redoutable; mais on pouvoit



HENRI IV.

Né en 1553. Roi en 1589. Mort en 1600.

TOME V.

pouvoit tirer un grand parti de ce mannequin politique. C'étoit le masque du lieutenant-général de l'état.

Les bons bourgeois de Paris, qui eurent toujours de la peine à se faire au mal-être, n'étoient pas éloignés d'accepter le Béarnois pour monarque, sous la clause néanmoins qu'il cesseroit d'être huguenot. Mais les ligueurs, qui n'y trouvoient pas leur compte, continuèrent d'exaspérer le peuple fanatisé par la Sorbonne et la gent monacale. Ceux qui portoient encore le deuil des Guises, prirent la broderie, les plumes et la couleur verte, pour célébrer l'assassinat et la mort de Valois. On recommença à sermonner. On anathématisa son successeur; on jura de ne l'avoir jamais pour roi, quand bien même il se convertiroit. Les doublons d'Espagne produisoient leur effet. C'étoit le moment d'agir pour Philippe II, qui convoitoit le trône de France, dévolu à sa majesté catholique. Mais le pape ne fut pas tout-à-fait de cet avis. Sixte V sentit qu'il étoit de son intérêt bien entendu, de revenir sur ses pas. Les Parisiens, moins sages, étoient toujours dans l'effervescence, et enivrés d'une vengeance obtenue lâchement par un moine. Henri IV sentit bien que ce n'étoit pas le moment de les réduire, et tourna ses armes du côté de la Normandie, au-devant du secours qu'Elisabeth lui avoit promis. Mais d'abord il fait rendre les honneurs funèbres au corps de Henri III, qu'il transporta au milieu de ses troupes, dans une abbaye de la ville de Compiégne; procédé fort adroit! Mayenne sort de Paris pour suivre le roi, le combattre et le débusquer de Dieppe avec des forces presque du double, depuis sa jonction avec d'Aumale, qui étoit dans Rouen, et avec Nemours. Les journées de Pollet et d'Arques, en septembre, durent apprendre à Henri qu'il n'avoit pas trop de tous ses moyens pour se défendre contre la Ligue. Ces combats

furent d'autant plus chauds, qu'un sceptre en étoit le prix. Les deux armées, harassées d'une lutte aussi opiniâtre, se séparèrent; et Mayenne reprit le chemin de Paris, pour y entrer en triomphateur : mais son triomphe se bornoit à trois drapeaux et une cornette, au lieu du Béarnois, dont il avoit annoncé la prise comme certaine. Les dames de Paris avoient même retenu des places aux fenêtres de la rue Saint-Denis, pour voir passer l'hérétique attaché au char du vainqueur.

Mais le roi en personne avoit pris les devans, le premier novembre, à la tête de son armée, enfin complette par la venue de quatre mille Anglois et mille Écossois. Les Parisiens furent un peu étonnés et inquiets, quand ils virent presque tous leurs fauxbourgs assiégés en même-temps, et leurs tranchées rompues. Ils s'arment à la hâte; tout le monde est sur pied; toutes les professions marchent. Mais on étoit sans chefs, et l'ennemi avoit quantité de capitaines expérimentés. Henri IV entra dans le fauxbourg Saint-Jacques, aux cris de *vive le roi*.

Dans celui de Saint-Germain, l'armée pénétra jusque dans la rue de Tournon. On avoit lâché pied devant lui, avec une perte de près de mille hommes, et quatre à cinq cents prisonniers. Le prieur des Jacobins, le fameux Bourgouin, se trouva du nombre de ces derniers, cuirassé des pieds à la tête : il paya cher sa célébrité. Sur la requête de la veuve du roi défunt, il fut écartelé et brûlé, par arrêt du parlement séant à Tours, comme en réponse à l'arrêt du parlement de Rouen, contre le Béarnois. On vouloit inspirer la terreur à son parti. On abandonna les fauxbourgs, les églises exceptées, au pillage des soldats, qui en avoient grand besoin; la caisse militaire du roi étoit à sec. Après donc s'être ravitaillé, il se retira, à l'approche de Mayenne, accouru au

bruit, et prit le chemin de Tours, où il avoit promis la tenue des états pour la fin d'octobre. En route, il se fait ouvrir les portes de plusieurs villes, et renouvelle dans celle de Châteaudun une alliance avec les Suisses, qui le reconnoissent pour le monarque légitime.

Vainqueur de plusieurs cités, Henri procède dans Tours à une espèce d'intronisation, apparemment pour prendre date, et fait reculer jusqu'au 15 mars 1590 l'assemblée des états-généraux, qui, en effet, n'étoient pas tenables dans les circonstances actuelles. Il y donne en même-temps audience à l'ambassadeur de Venise, multipliant le plus qu'il pouvoit les actes de souveraineté, qu'il espéroit d'ailleurs soutenir par le bonheur de ses armes. C'étoit en outre une espèce de démenti donné à l'Espagne. Avant la fin de 1589, il fut maître de toutes les places de la Normandie. Falaise fut la seule qui fit résistance; on l'abandonna, pour son châtiment, à la discrétion des troupes. Le contre-coup de ces succès se fit sentir à la cour de Rome, dont la politique a toujours été de ne se déclarer que pour les plus gros bataillons. Le légat Cajetan eut donc ordre, dans ses instructions, de se tenir prudemment neutre, jusqu'à ce qu'une des deux factions eût mis l'autre sous ses pieds, toutefois en sauvant, le mieux possible, l'honneur et les intérêts de la religion catholique. Mais Cajetan représentoit mal Sixte V, son maître; ils auroient dû, pour le moment, changer de rôle. Le voilà dans Paris, donnant tête baissée dans la Ligue, et prenant ouvertement son parti.

Paris avoit sur le cœur le pillage de ses fauxbourgs, et on rejetoit la faute sur Mayenne; les émissaires d'Espagne profitèrent de cette disposition des esprits, pour faire pencher la balance en faveur de leur despote. Les nobles, de leur côté, ne vouloient point d'un joug étranger, et se

rangeoient pour Mayenne, qui, déja, se rappeloit Pepin et Charles Martel. Les plus sages de tous tournoient leurs regards sur Henri IV, dont ils ne désespéroient pas de la conversion. De cette fluctuation de sentimens, il résulta peu d'accord au sein de la Ligue. Le roi qui en étoit informé, réitère ses propositions d'accommodement; elles sont rejetées par Mayenne, fort embarrassé, mais plus ambitieux encore. Il fit parler l'oracle de la Sorbonne, qui décrète de nouveau le Béarnois, relaps, excommunié et hors de la loi.

Les vivres commençoient à devenir rares; c'étoit une belle occasion de regagner le cœur des Parisiens, en leur ouvrant le passage des villes nourricières de la capitale. Le duc sort et va droit à Meulan pour y mettre le siége, qu'il fallut abandonner, quand on vit cette ville secourue par Henri. Cependant Rouen, et sur-tout Paris, murmuroient. Dans cette dernière, on craignoit les lenteurs, en raison de la vivacité des besoins. Le Béarnois leur donne un nouveau sujet de fâcheries, en s'attaquant à Dreux, pour y intercepter toute communication entre la capitale et la Beauce, son principal grenier. Le pauvre légat et les agens Espagnols portoient tout le poids de ces trop justes inquiétudes, et y faisoient répondre en chaire par les prédicateurs à leurs gages. Ils écrivent à Mayenne, qui, piqué de leurs reproches, se détermine enfin à une action d'éclat, dont il ne pouvoit plus se passer pour soutenir son crédit et la patience du peuple.

BATAILLE D'IVRY.

Henri IV montre à ses soldats son panache blanc, pour le point de ralliement; 14 mars 1590.

Mayenne marcha donc au secours de Dreux ; le roi vint à sa rencontre jusqu'à Nonancourt. Là, dans un conseil de guerre, on se détermina pour donner bataille, dont le champ fut choisi dans la vaste plaine d'Ivry, de forme ronde et large de quelques lieues. A sa gauche sont deux villages, Fourcainville, où Henri logea, et Saint-André ; à droite, un bois touffu, qu'on nomme *le Clos de la prairie;* elle a pour limites, d'un côté, la rivière d'Eure, qui coule dans un vallon ; de l'autre, celle d'Itton, qui passe par Evreux ; et vers le midi, Anet ; à l'opposite, Ivry. L'armée fut disposée de manière, que Montpensier menoit l'avant-garde ; Biron l'arrière-garde ; Henri IV, le centre. L'armée de la Ligue étoit divisée en deux colonnes ; Nemours tenoit la main droite, et d'Aumale la gauche. Mayenne, avec sa cornette, étoit au milieu. Le 13 mars, la pluie continuelle obligea de différer le combat. Toute la nuit se passa dans une inquiétude mutuelle ; mais les troupes royales avoient tout l'avantage de la position et la commodité pour reposer. Le chef de la Ligue s'en apperçut, et eût bien désiré pouvoir éviter d'en venir aux mains : mais d'Egmont, à la tête de ses lances espagnoles, vouloit en finir, et s'en expliqua avec toute la morgue Castillane.

Le roi, monté sur un grand coursier bai, de Naples, et armé de toutes pièces, hormis qu'il n'avoit pas son habillement de tête, couroit par tous les rangs, et avec une adresse de maître, fit tourner ses troupes à gauche, gagnant

ainsi le dessus du vent, qui lui étoit contraire. Puis s'étant fait donner son heaume, sur le cimier duquel il y avoit un panache de trois grandes plumes blanches ; et l'ayant pris, avant que de baisser la visière, il dit à son escadron : « Mes » compagnons, voilà nos ennemis que nous cherchions. » Allons à eux : Dieu est pour nous. Si vous courez au- » jourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre. Je veux » vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, » je vous prie. Si la chaleur du combat vous les fait » quitter, pensez aussi-tôt au ralliement, c'est le gain de la » bataille. Vous le ferez entre ces trois arbres que vous voyez » là-haut, à main droite (c'étoient trois poiriers) ; et si vous » perdez vos enseignes, cornettes et guidons, *ne perdez pas* » *de vue mon panache blanc : vous le trouverez toujours* » *au chemin de l'honneur et de la victoire* ».

Il eut à peine achevé ces paroles, que ceux qui se trouvèrent assez près pour les ouïr, se mirent à crier tous d'une voix : *vive le roi ;* si bien, que ce haut cri d'allégresse passant des uns aux autres, et répété par tous les soldats, donna un heureux commencement à la bataille.

La décision de la journée ayant été assez long-temps incertaine, fut enfin favorable à Henri. La principale gloire lui en étoit due, d'autant qu'il donna impétueusement, tête baissée, le pistolet au poing, dans le formidable gros du comte d'Egmont ; et que s'étant mêlé dans cette forêt de lances, l'épée à la main, il les rendit inutiles, et les contraignit d'en venir à de courtes armes. A quoi les siens avoient beaucoup d'avantage, parce que les François sont plus agiles et plus adroits que les Flamands : tellement qu'en moins d'un quart-d'heure, il le perça, le dissipa et le mit en déroute, ce qui causa le gain entier de la bataille.

Pour s'acquérir l'amitié des soldats, il avoit, dès le com-

IV.



BATAILLE D'YVRY.
14 Mars 1590.

Dessiné par le Jeune — *Gravé par David*

TOM. V.

mencement de la victoire, crié plusieurs fois qu'on fît main-basse des étrangers, mais qu'on sauvât les François.

De seize mille hommes qu'avoit Mayenne, à peine s'en sauva-t-il quatre mille. Il resta plus de mille chevaux sur la place, avec d'Egmont; quatre cents prisonniers de marque, et toute l'infanterie; car les lansquenets furent tous taillés en pièces. Les vainqueurs prirent tout le bagage, canons, enseignes et cornettes : savoir, vingt cornettes de cavalerie, la cornette blanche du duc, la colonelle de ses reîtres, le grand étendard du comte, et soixante enseignes de gens de pied, dont vingt-quatre des Suisses; huit pièces d'artillerie et les munitions. Le nombre des morts, du côté du roi, fut d'environ cinq cents : les blessés ne faisoient point deux cents; Maximilien de Béthune, sieur de Rosny, en étoit.

Mayenne, et les principaux du parti, auxquels le vainqueur chaussa des éperons, se retirèrent vers le pont d'Ivry, qu'ils firent rompre, et se sauvèrent à Mantes, ayant fait sept lieues avec une merveilleuse vîtesse. Le roi ne pouvant joindre l'ennemi, s'en alla loger à Rosny, qui n'est qu'à une lieue de Mantes.

Pendant qu'on se battoit à Ivry, on processionnoit à Paris; on juroit sur les genoux du légat obéissance à Charles X et au lieutenant-général du royaume, haine au Navarrois, qu'on étoit loin de croire vainqueur. La nouvelle en arriva pourtant dès le lendemain de l'action; mais le conseil des Seize et les chefs étrangers de la Ligue ne la laissèrent transpirer et publier que le 19 mars, après y avoir préparé le peuple, au moyen des prédicateurs. Si bien que Henri IV eût pu lui-même l'apprendre aux Parisiens, en venant les assiéger. C'étoit l'avis de Lanoue; et ce parti, qui ne pouvoit que réussir, étoit décisif : il eût épargné bien du sang, et l'une des plus horribles famines, de mémoire d'homme.

Honteux de sa défaite, Mayenne n'osant se montrer aux Parisiens, séjourna un moment à Saint-Denis, pour se concerter avec les principaux de son parti, puis s'achemina vers la Picardie, pendant que son heureux rival perdoit un temps précieux; après lequel enfin, vainqueur sur sa route de plusieurs petites villes, il marcha sur la capitale, nonobstant plusieurs pourparlers infructueux, et rejettant toute proposition de trève, dont ses ennemis auroient profité pour se mettre en force. A la vue de l'armée royaliste, forte de quinze à seize mille hommes, qui, déja, s'étoit rendu maîtresse du pont de Charenton, le pauvre peuple de Paris eut grand besoin d'être réconforté. On lui coupoit ses vivres de toutes parts. Les curés redoublèrent de zèle pour lui inspirer du courage, ou tout au moins de la patience. Un premier assaut fut donné le 6 de mai 1590. Le 7, tous les moulins furent brûlés. Le 10, il apprit la mort du cardinal-roi, Charles X. Cet événement fit un moment diversion. Mayenne et le roi d'Espagne sentirent toutes leurs espérances se réveiller; chaque parti chercha à faire valoir ses prétentions. Les mieux avisés opinoient tout bas pour le prince de Navarre. Le 13 mai, on procéda au dénombrement des habitans; on publia qu'il y avoit deux cent mille bouche set un mois de nourriture.

Procession de la Ligue, 3 Juin 1590.

Dimanche, 3e. jour de juin, la Ligue ordonna une procession générale, une espèce de montre ou de revue, qui se fit en cet ordre. Rose, évesque de Senlis, estoit à la teste, comme commandant et premier capitaine, suivi des ecclésiastiques, marchant de quatre en quatre. Après estoit le prieur des Chartreux, avec ses religieux; puis le prieur des Feuillans,

V.



Dessiné par le Jeune — *Gravé par David*

TOM. V.

Feuillans, avec ses religieux ; les quatre Ordres mendians ; les Capucins, les Minimes, entre lesquels il y avoit des rangs d'écoliers. Les chefs de ces différens religieux portoient chacun, d'une main, un crucifix, et de l'autre une halebarde ; et les autres, des arquebuses, des pertuisanes, des dagues, et autres diverses espèces d'armes que leurs voisins leur avoient prestées. Ils avoient tous leurs robes retroussées et leurs capuchons abattus sur les épaules ; plusieurs portoient des casques, des corselets, des potrinals. Hamilton, Écossois de nation, et curé de Saint Cosme, faisoit l'office de sergent, et les rangeoit, tantost les arrestant pour chanter des hymnes, et tantost les faisant marcher ; quelquefois les faisoit tirer de leurs mousquets. Deux autres curés, Boucher et Lincestre, en petit plus bisarrement armés, faisoient le premier rang. Devant eux marchoient trois petits moynetons et novices, chacun le casque en teste dessous leurs capuchons, une rondache pendue au col. Maistre Julian Pelletier, curé de Saint Jacques, marchoit derrière, habillé de violet, en gendarme scolastique. Puis suivoient de trois en trois, cinquante à soixante autres religieux, la couronne et la barbe faite de frais, une brigandine sur le dos, avec l'espée et le poignard. Il y avoit six capucins, ayant chacun un morion en teste, et au-dessus une plume de coq, revestus de cottes de maille, l'espée ceinte au costé, par-dessus leurs habits, l'un portant une lance, l'autre une croix ; l'un un espieu, l'autre un sponton, et l'autre une harbaleste, le tout rouillé. Presque tous avoient des picques, qu'ils bransloient souvent ; hormis un Feuillant boiteux, qui, armé tout à crud, se faisoit faire place avec une espée à deux mains, et une hache d'armes à sa ceinture, son bréviaire pendu par derrière, et le faisoit bon voir sur un pied, faisant le moulinet devant les dames ; c'étoit le père Montgaillard,

A la queue y avoit trois Minimes, tous d'une parure; sçavoir est, ayant sur leurs habits chacun un plastron à courroyes et le derrière descouvert, la salade en la teste, l'espée et le pistolet à la ceinture, et chacun une harquebuse à croc, sans fourchette. Derrière estoit le prieur des Jacobins, en fort bon poinct, traisnant une hallebarde gauchère et armé à la légère en morte paye. Tout cela marchoit en moult belle ordonnance catholique, apostolique et romaine; et sembloient les anciens cranequiniers de France. Ils étoient plus de douze cents. Tout le monde accourut à ces spectacles nouveaux, qui représentoient, à ce que les zélés disoient, *la gendarmerie de l'église militante !* Le légat y accourut aussy, et approuva, par sa présence, une monstre si extraordinaire et en mesme-temps si risible. On voulut lui faire une salve d'honneur en passant devant son carrosse; une arquebuse lui tua son aumosnier; ce qui fit que Cajetan s'en retourna au plus viste.

Ce spectacle, tout ridicule qu'il étoit, non-seulement amusa le bon peuple de Paris, mais encore il le détourna de toute idée de se rendre à composition, malgré les maux qu'il souffroit, et ceux que le siége lui promettoit. Ce fut au point, que le surlendemain plusieurs bourgeois furent jettés à l'eau, d'autres pendus, comme fauteurs des hérétiques, pour avoir crié : *ou pain, ou paix.* Quinze jours après, ce n'étoit pas seulement quelques citoyens, mais de gros rassemblemens du peuple, demandant tout haut un accommodement. On mit en prison les chefs : puis un arrêt du parlement sortit, pour fermer la bouche à ceux que les premiers symptômes de la disette faisoient parler. Peine de mort à qui n'obéiroit pas au duc de Nemours. Le 19 de ce même mois de juin, on entendit des canonnades de part et d'autre, qui ne firent pas grand mal. Henri ne vouloit réduire Paris que

par famine. Le 20 juin, les pauvres gens n'avoient à manger que de la bouillie de son d'avoine. Le 21, exposition du Saint Sacrement; le 22, *ex voto* d'un navire d'argent promis à Notre-Dame de Lorette, pour obtenir des vivres ou la levée du siége. Les jours suivans, l'ambassadeur du roi d'Espagne, pour se débarrasser des importunités du peuple affamé, lui jette des poignées de demi-sols, frappés au coin de son maître; mais le peuple lui répond : donnez-nous plutôt du pain.

Le 26, même mois, visite par les prud'hommes des quartiers, chez les jésuites, où l'on trouve du bled et du biscuit pour les nourrir plus d'un an, et chez les capucins, qui étoient fournis pour leur demi-année, et ainsi dans toutes les maisons de prêtres et de moines. Ces béats égoïstes en furent quittes pour leurs denrées : le peuple n'avoit que faim.

Le lendemain, ordonnance pour tuer les chiens et les chats, les faire cuire dans de grandes chaudières, et en distribuer le potage aux pauvres, avec un morceau de chair de chien et de chat, et un morceau de pain : car, déja chaque jour on trouvoit des citoyens étendus sur le pavé, morts de besoin ou de mauvaise nourriture.

Saint-Denis, travaillé de la même pénurie, se rendit au roi au commencement de juillet : exemple dont auroit profité Paris, sans les prédications d'Aubry, du petit Feuillant, et autres sermonneurs, bien payés par Cajetan et Mendoze. Cependant, sourds à leur éloquence, plus de trois mille habitans, pendant la nuit, franchissent le fossé des remparts, et vont demander à genoux du pain à Henri.

Le 25 juillet, on entendit raconter, en allant au sermon à Saint Eustache, la mort d'une dame riche de trente mille écus; laquelle ne trouvant pas avec son argent de quoi vivre,

et voyant deux de ses petits enfans morts de besoin, les avoit cachés et fait saler par sa servante ; et l'une et l'autre s'en sont nourries au lieu de pain. Chez une autre femme, disoit-on, on vient de trouver dans son buffet une cuisse d'enfant, qu'elle avoit fait cuire dans le pot. C'étoit le second qu'elle mangeoit depuis huit jours. On ajoutoit que les lansquenets dévoroient les enfans qu'ils pouvoient attraper.

Le 27, un grand nombre de bons bourgeois se présentent au palais, et font dire au gouverneur : « Trente mille ha-
» bitans sont déja morts de faim. Nous avons tout mangé,
» tout ; les bleds sur pied qui sont aux environs de cette
» malheureuse cité, et l'herbe qui croît entre les pavés, dans
» les rues de nos fauxbourgs. Les chevaux, les mulets, les
» ânes, les chiens, les chats, les rats, les souris, les vieilles
» peaux, tout est consommé. Nous avons essayé de faire du
» pain avec de l'ardoise pilée dans de l'eau. Nous avons fait
» plus ; on nous a vus, dans le cimetière des Innocens,
» déterrer les ossemens de nos pères, et les broyer, pour
» nous en nourrir. Indiquez-nous ce qu'il nous reste à faire :
» donnez-nous des vivres, ou laissez-nous passer dans le
» camp du roi de Navarre ».

Pour réponse, on les chasse de la cour du palais, en les accusant de s'entendre avec le Béarnois, et on ferme les portes sur eux.

Mercredi, premier août, nouvelle procession, et le lendemain justice des deux plus mutins. Instruit de la misère profonde des Parisiens et de leur mécontentement, Henri proclame une déclaration, par laquelle il prend sous sa protection la religion catholique et le peuple. C'en étoit fait de la Ligue ; les chefs se hâtent de se placer entre la nation et le roi, pour régner par la mésintelligence. Henri IV répond avec fierté aux nouvelles propositions qu'ils lui adressent,

pour l'amuser ; en sorte que la paix, d'après les désirs de Mayenne, est plus éloignée que jamais.

D'après ce tableau affligeant des opérations journalières de ce siége, on voit combien étoit criminelle la conduite, et des chefs de la Ligue, et même du roi de Navarre ; et combien est malheureux un peuple, qui, n'ayant aucune idée de ses droits, se laisse réduire aux plus affreuses extrémités, et fait preuve, en faveur de quelques scélérats, d'une constance héroïque, digne d'une plus belle cause. Quelle gloire et quels succès auroient mérité les Parisiens, s'ils n'eussent consenti que pour la liberté, aux sacrifices auxquels ils se résignoient pour une messe ! car il ne s'agissoit que de cela. Du moins c'est avec ce misérable prétexte, qu'on les menoit de la guerre civile à la famine, et de l'aristocratie de plusieurs au despotisme d'un seul.

N'en pouvant plus, Paris somme Mayenne de venir à son secours, sinon qu'on ouvriroit les portes aux assiégeans : le duc se rend à Meaux, et y fait sa jonction avec celui de Parme, le 23 d'août 1590. Le 30, l'armée royale lève prudemment le blocus, et va à la rencontre des deux généraux, mais ne put sauver Lagny, ni empêcher les vivres de parvenir à la capitale. Henri, revenu sur ses pas, essaye un coup de main, mais Nemours étoit sur ses gardes. Il fallut se retirer à Saint-Denis, et tenter la fortune ailleurs. Elle lui devint favorable, par la retraite du général Espagnol, qui ne pouvoit s'accorder avec les chefs de la Ligue, et qui retourna près de son maître, pour combiner des moyens plus expéditifs de rendre la France province soumise au sceptre de Philippe II.

Son absence rallentit beaucoup les affaires, en ce que les deux partis, réduits à une égale foiblesse, ne purent rien faire de décisif. D'ailleurs, chacune de ces deux factions

étoit elle-même divisée d'intérêts et d'opinions. Les princes de la Ligue étoient jaloux l'un de l'autre. Henri IV, de son côté, avoit bien de la peine à tenir la balance en équilibre, sans pencher plus en faveur des protestans, que pour les catholiques. Chaque secte tirailloit, pour ainsi dire, sa conscience. Il n'y avoit peut-être que le président Jeannin qui fût de bonne-foi et bien intentionné. Le successeur de Sixte-Quint ne faisoit qu'augmenter le trouble, en ce qu'il étoit moins sage politique. Le peuple seul pouvoit, d'un mot, terminer tous ces scandaleux débats, en faisant main-basse sur l'un et sur l'autre parti, et en se déclarant libre et souverain, comme l'idée en étoit venue à quelques villes. Quelle honte que ce soit un docteur en théologie qui lui ait prêché, comme par esprit prophétique : *Citoyens, il faut de tout se débourber et se* DÉBOURBONNER. Mais on avoit le soin de l'occuper uniquement de religion, pour le distraire de ses droits : aussi lui seul en portoit-il la peine. *Du pain et la messe*, il bornoit là tous ses désirs, toutes ses prétentions. Henri IV ne vouloit que le cœur de la belle Gabrielle et le trône. La Sorbonne qui continuoit de jouer un rôle, prêchoit pour l'autel et pour l'argent. Le clergé a toujours été au plus offrant. D'ailleurs, l'Espagne lui faisoit espérer l'introduction en France du tribunal de l'inquisition : c'étoit prendre les prêtres par leur foible. Le pape et le roi se battoient; mais il n'y eut point effusion de sang; il n'en coûta que des flots d'encre.

L'évasion du duc de Guise de sa prison de Tours, signala le commencement de l'année 1591, et mit un nouvel intérêt sur la scène des événemens politiques. Les Seize conçoivent les plus hautes espérances, à la vue d'un chef, dont le nom seul en imposoit. Ils immolent à sa bien-venue le président du parlement, et veulent se défaire de Mayenne, qui n'étoit

pas selon leur cœur. Il s'occupoit beaucoup trop de lui, et pas assez d'eux. Philippe II et le pape leur envoyoient des secours; mais Elisabeth d'Angleterre et les princes d'Allemagne en faisoient passer aussi au roi.

Mayenne riposte à l'attentat des Seize, en faisant exécuter prévôtalement plusieurs d'entr'eux. A travers ces horreurs, chaque jour on voyoit une procession. Le siége mémorable de Rouen eut la sienne. Henri ne put tenir contre les troupes combinées des deux ducs; et le combat d'Aumale lui apprit à être toujours sur ses gardes, et à ne point faire de fautes. Il avoit en tête un ennemi prêt à en profiter. La mort vint fort à propos délivrer la France, Henri IV, et même Mayenne, d'un général habile; car, le duc de Parme n'étoit bien vu que des Seize; il ne travailloit que pour eux, et il leur manqua, au moment où ils avoient le plus besoin de lui, commençant à devenir odieux par leur tyrannie, et à s'affoiblir par leurs excès.

Ce fut alors qu'il fallut enfin songer à la tenue des états-généraux, demandés, promis et craints, selon l'intérêt des différens partis. Ils furent convoqués pour le commencement de Janvier 1593, et à Paris. Tous les prétendans à la couronne ne manquèrent pas de s'y rendre; Guise, Nemours, le prince de Lorraine, les agens du duc de Savoie, ceux du roi d'Espagne. Les politiques ou royalistes s'y préparèrent, avec d'autant plus de confiance, que Henri avoit donné sa parole de se faire instruire, dans six mois, pour embrasser le catholicisme avec connoissance de cause. Les Parisiens soupiroient ardemment après le résultat de cette assemblée, espérant y voir le terme de la misère qu'ils éprouvoient.

Le 17 janvier, il y eut procession, communion, prières de quarante heures, et sermon, pour se préparer à l'ouverture des états. Le prédicateur prouva, à sa manière, que la

loi Salique n'étoit pas de rigueur. Enfin le 26, se tint au Louvre la première séance, où Mayenne harangua le premier. Le lendemain parut une protestation de Henri contre la tenue des états, comme illégalement convoquée. Le surlendemain il fait demander une conférence à Saint Denis : grande rumeur, sur-tout de la part du légat. La Sorbonne répond, par un décret de censure, aux propositions du roi. Les députés tergiversent et ne se déterminent à rien de concluant. Cependant la guerre se reprend de part et d'autre. Mayenne assiége Noyon. Henri serre de près Orléans, et menace Rheims. Le 2 avril, on fait lecture à l'assemblée d'une lettre du roi d'Espagne, demandant avec instance l'élection d'un monarque catholique. Mais les états avoient enfin adhéré à une conférence avec le parti des politiques royalistes. Elle a lieu à Surêne le 29. On y parle de trève ; et à ce mot, des feux de joie brûlent dans tous les quartiers de Paris ; on y agite la conversion de Henri, comme un acheminement à la paix et au retour de l'ordre. C'est alors que l'ambassadeur de Philippe II lève tout-à-fait le masque de son maître, et propose l'Infante d'Espagne pour occuper le trône vacant des François. Il n'est pas écouté favorablement de tout le monde. On en revient à la conférence de Surêne, transférée à la Roquette ; ce qui donne de l'humeur au légat. Au grand étonnement des principaux meneurs des états, le parlement se prononce contre tout traité, tout acte qui tendroit à transférer la couronne sur une tête étrangère. La nouvelle de la prise de Dreux par le Roi, vint fort à propos pour faire différer la décision des états sur le mariage proposé par l'Espagne, de l'Infante avec le duc de Guise. Mayenne n'y trouvoit pas son compte ; il eût préféré l'élection du cardinal de Bourbon, neveu, ou même celle du Béarnois. Henri, pour en finir, se fait catéchiser à Saint-Denis,

Saint-Denis, par des prélats et plusieurs curés de Paris. Déja on ne voit plus sur sa table les viandes prohibées par l'église. La cérémonie de sa conversion est fixée au dimanche le plus prochain. Elle a lieu, nonobstant le dépit du légat et les défenses de Mayenne. Henri IV entend messe et vêpres, fait son *bon jour*, et députe au pape pour son absolution.

Cet acte solemnel répondoit à tout, mais ne satisfit pas plus les prêtres et les chefs ambitieux de la sainte union, que les *réalistes protestans*. On se ligua plus étroitement encore pour résister à un prince plus malin qu'eux tous : alors recommencèrent les déclamations contre lui ; puis les attentats sur sa personne. Imitateur de Jacques Clément, Pierre Barrière étoit à la veille de terminer les différens par un coup de poignard.

La conversion, vraie ou fausse du roi, lui valoit tous les jours de nouveaux convertis. Orléans, Bourges, Lyon, Meaux, Pontoise, Aix, se déclaroient ouvertement pour lui, et prenoient l'écharpe blanche. Dans Paris, les royalistes croissent en nombre et en audace. La maison de ville ne s'en cache pas. Henri profite des circonstances, et se fait sacrer à Chartres le 27 février ; c'étoit une espèce de prise de possession du trône. Pour rivaliser la sainte Ampoule, le légat fit descendre la châsse de Sainte Geneviève, qui ne put empêcher l'approche du roi et son entrée dans la capitale, affamée de voir un roi, au lieu des seize tyrans, et d'une poignée de despotes étrangers ou nationaux. Il faut convenir que peu de monarques furent aussi bien servis par les circonstances que Henri IV. Les guerres civiles et la famine lui applanirent merveilleusement le chemin du trône. De tant de calamités, le despotisme d'un seul étoit encore la moindre, pour un peuple sans principes comme sans caractère.

Entrée d'Henri IV dans Paris, 22 mars 1594.

Mayenne sorti de Paris, comme par un pressentiment de ce qui devoit se passer, Brissac, à qui il avoit confié le gouvernement de la ville, à la place de Belin, soupçonné de royalisme, se mit tout de suite à gagner le prévôt, les échevins, et les principaux magistrats, qui n'avoient pas à se louer du duc et des princes étrangers. Il fut convenu secrètement qu'on recevroit, le matin du 22 mars, le roi de retour à Saint-Denis. La veille, on dissémina les troupes espagnoles ou autres hors des murailles, sous différens prétextes. Des billets, annonçant la conclusion de la paix, furent distribués pendant la nuit aux capitaines des quartiers. Le ciel étoit extrêmement orageux et couvert. A quatre heures après minuit, le bataillon royaliste arriva aux Tuileries. Trois fusées étoient le signal convenu. Brissac ouvre toutes les portes. Le brave de Vic, le pistolet à la main, avec quatre cents hommes, se saisissent de la rue Saint-Thomas. Belin, et autres capitaines bien armés, s'avancent ensuite avec huit cents soldats, et se rendent maîtres du pont Saint-Michel. Marchant le long des murailles, quatre cents autres s'emparent de la porte Saint-Honoré. Matignon, qui menoit les Suisses, ayant rencontré les Allemands en armes, leur cria de les mettre bas. Ce qu'ayant refusé, il commanda de baisser les piques ; il en fit tuer une vingtaine et en jetter autant dans la Seine.... Après parut le roi, armé de toutes pièces, à la tête de quatre cents gentilshommes, et au milieu de deux haies d'archers de sa garde, et précédé de cinq à six cents hommes, leurs piques traînantes, pour marquer leur bonne volonté et la paix. Comme il eut trouvé le comte de Brissac à l'entrée du pont, il ôta l'écharpe blanche qu'il portoit, et la

VI.



ENTRÉE D'HENRY IV. DANS PARIS
22. Mars 1594.

Dessiné par le Jeune — *Gravé par David*

TOM. V.

lui mit sur le cou, en l'embrassant : et tout en même-temps le gouverneur s'étant mis à crier *vive le roi*, le prévôt des marchands, derrière lui, cria de même, ainsi consécutivement, si bien que ce cri fut répété par ceux qui ne savoient pas encore l'affaire. Le roi s'en alla droit à l'église de Notre-Dame. Alors les bourgeois courant en foule, commencèrent à prendre l'écharpe blanche, et à porter sur leurs chapeaux une croix de la même couleur ; puis ouvrirent leurs boutiques sans crainte . . . . tellement qu'avant l'heure de cinq heures tout Paris a cru que le roi étoit au Louvre. Il étoit entré dans la ville par la même porte (la porte neuve) que le feu roi en étoit sorti. On eut soin de jetter au peuple force billets imprimés, portant un pardon général. Quand le roi reçut les clefs de la ville, avec une magnifique écharpe en broderie, des mains de Brissac, il le nomma sur-le-champ maréchal de France.

Pendant que le roi étoit à Notre-Dame, quelques-uns des Seize prirent les armes du côté de l'Université. Hamilton, curé de Saint-Côme, fut trouvé avec une pertuisane à la main, courant vers Saint-Yves pour y joindre le capitaine Crucé. On leur donna le billet d'amnistie : ils se retirèrent chez eux.

Après la messe, sa majesté est allée au Louvre, où le dîner a été préparé, comme si elle y eût fait toujours son séjour. Son entrée a été divulguée, par toute la ville, par le son des cloches, des trompettes et des tambours. La foule du peuple accourue pour voir sa majesté, étoit si nombreuse, qu'à peine pouvoit-elle passer pour se rendre au Louvre. En moins de deux heures, la ville est devenue aussi tranquille, que si elle n'eût jamais été dans le trouble.

Après son dîner, sur les trois heures, Henri alla se mettre à une fenêtre hors la porte Saint-Denis, pour voir partir

les ambassadeurs Espagnols, avec leurs troupes de trois à quatre mille hommes. Messieurs, leur dit-il, comme ils passoient, recommandez-moi à votre maître, mais ne revenez plus. Trente des plus furieux ligueurs se retirèrent avec cette garnison.

Le soir même il joua aux cartes avec la duchesse de Montpensier, de la maison de Guise, et la plus forte ligueuse qu'il y eût. On dansa par toutes les rues jusqu'à minuit. On eut pourtant quelque peine à retenir le peuple, qui ne demandoit que d'être lâché contre les Espagnols, Napolitains, et Wallons, au nombre de neuf cents, pour les massacrer. Le 27, la Bastille et Vincennes se rendirent par composition; et le 29, fut faite la procession du roi, comme on l'appela. Il pleuvoit à verse; le roi y assista tout au long. On défendit aux Jacobins d'y paroître, parmi les autres moines mendians. Et le lendemain sortit un arrêt du parlement, portant révocation du pouvoir de lieutenant-général de l'état, donné auparavant au duc de Mayenne.

Ce jour, un courtisan ayant accosté le curé de S. Germain l'Auxerrois, qu'on appeloit le curé du roi, lui demanda s'il n'étoit pas bien réjoui d'avoir un si bon paroissien, et s'il ne vouloit pas crier *vive le roi?* Ledit curé répondit qu'on y aviseroit, et qu'on n'en étoit pas encore là. C'est le mot d'un prêtre fanatique; que de sel, que de sens auroit eu cette réplique dans la bouche d'un bon citoyen!

Un journaliste du temps dit: Paris a été rendu comme un village; les écus de France, en telles affaires, opèrent aussi-bien que les doublons d'Espagne.

Cette réflexion, qui n'est pas trop vraie, ne fait point honneur au peuple de ce temps-là.

L'entrée de Henri IV dans Paris, fut signalée par un miracle. Une ligueuse, femme d'un marchand de la rue Saint-Denis, devint muette.

Un événement d'une plus grande importance, dont la nouvelle n'attrista point cette journée, fut la réduction de la ville de Rouen.

Étoit-ce pour reconnoître la bonne réception à lui faite par les bons Parisiens, que huit ou dix jours après, Henri IV mit un impôt sur le vin, et un autre sur le bled?

Où étoit cette grande générosité, ce pardon des injures, cette clémence dont on fait honneur à Henri IV, de permettre qu'on brûle à la place Maubert et à la croix du Tirouer, ces misérables petits pamphlets de la Ligue contre lui, et qu'on en bannisse l'imprimeur? Les royalistes n'avoient-ils pas bien pris leur revanche, dans l'ingénieuse satyre Menippée?

Paris réduit, beaucoup d'autres villes se détachèrent de la Ligue, comme les perles d'un collier; Rouen, Harfleur, le Havre. Grace à sa localité, Honfleur soutint un siége dans toutes les règles de l'art, et ne se rendit que par capitulation. Abbeville, Troyes, Sens, Agen, Poitiers, Elbeuf, ne coûtèrent que des pourparlers. Mayenne vouloit tenir encore; les princes de Lorraine, le roi d'Espagne, l'archiduc, firent des tentatives, eurent même quelques succès; mais la présence du roi en Picardie, et sa politique toute clémente, hâtèrent la réduction de la plûpart des provinces fatiguées de la guerre. Il fallut pourtant se battre. La ville de Laon ne cède, qu'après de grands efforts d'armes de part et d'autre. Les ducs d'Aumale et de Guise perdoient aussi chaque jour de leur crédit. Rheims et Cambray se tournoient vers Henri, comme le centre de la force et le terme de leur misère. L'entrée du prince dans Amiens fut comme un triomphe. D'ailleurs, le peuple savoit que le pape commençoit à revenir sur le compte du roi. Mayenne, obligé de céder, et ne pouvant plus se flatter de devenir roi, rabat ses prétentions

à se rendre maître de la Bourgogne. Guise, mieux avisé, cherche à se rapprocher du trône.

La Bretagne étoit la province la moins favorable aux intérêts du monarque converti. Les Espagnols et Mercœur, mal d'accord, lui laissent l'avantage. Il lui fallut réduire ainsi chaque gouvernement l'un après l'autre. D'Épernon lui donna quelques inquiétudes pour la Provence; mais les habitans étoient pour Henri. Revenu à Paris, Henri y courut de plus grands risques. Un Parisien, élève des Jésuites, qui avoient peut-être, plus encore que les docteurs de Sorbonne, contribué à l'organisation et aux progrès de la Ligue, Jean Châtel, le 27 décembre 1594, lui donna d'un coup de couteau dans le bas du visage, croyant le frapper à la gorge. Il en fut quitte pour une dent brisée et la lèvre fendue. Le meurtrier avoua tout. Ce n'étoit point un tyrannicide formé à l'école des républicains; ce n'étoit qu'un fanatique, de dix-neuf ans, un second Jacques Clément, que des moines ambitieux, qui, dès-lors, rêvoient la théocratie, dont ils se seroient rendus les premiers administrateurs, avoient laissé courir en avant comme un enfant perdu. Le parlement le fit tirailler, écarteler, et ne condamna qu'au bannissement les jésuites, convaincus d'être les premiers auteurs de cet attentat, par leur ascendant sur l'esprit de l'assassin: c'est ainsi qu'on rendoit la justice en ce temps-là. Les magistrats de Toulouse et de Bordeaux ne purent se résoudre à sanctionner cet arrêt contre ces bons pères.

Henri IV reçut enfin l'absolution du pape; mais l'Espagne s'obstinoit à ne point le reconnoître. Une déclaration de guerre lui fut signifiée au commencement de 1595. Mayenne continuoit à vouloir insister, malgré les habitans des villes qu'il tenoit encore. On ne conçoit pas cette obstination, si ce n'est qu'il vouloit apparemment se faire acheter plus cher

de son maître. Il fallut que celui-ci allât se montrer en Bourgogne, et ordonner lui-même le blocus de Dijon, ou plutôt des deux forteresses. Il se trouvoit dans un embarras étrange; sa présence eût été nécessaire par-tout à-la-fois; à Paris surtout, où le peuple n'étoit pas content, car il éprouvoit grande misère à côté d'un grand luxe. D'O, l'intendant des finances, étoit mort exécré; mais les impôts n'en étoient pas diminués depuis, au contraire. D'ailleurs, à la honte du prince, le lieu de sa résidence, la première ville du royaume, étoit dans un défaut absolu de police, cause première, sans doute, de la disette et de la contagion qui la désoloient. Outre cela, huguenots et catholiques se chamailloient toujours et ne pouvoient se souffrir. Les Parisiens voyoient avec peine des prêches ouvertes jusque dans le Louvre. De quelque côté que le roi se tournât, il faisoit des mécontens; et l'épée de Damoclès étoit suspendue à un cheveu sur sa tête. Il payoit cher les honneurs de la couronne. Cependant, soit pour ne pas paroître affecté de tous ces déplaisirs, soit par une suite de son caractère, de peu de tenue pour les affaires, soit plutôt par son penchant irrésistible au plaisir, tandis que, du midi au nord, les étrangers et les nationaux étoient aux prises à son sujet, lui, chassoit aux environs de Paris, ayant à ses côtés la belle Gabrielle, devenue comtesse de Mousseaux, galamment habillée en cavalier. Il n'étoit à sa place qu'aux pieds des femmes, ou à la tête d'un bataillon. La rencontre de Fontaine-Françoise prouva que, si la messe ne lui avoit pas donné les vertus et les talens nécessaires à l'administration d'un grand royaume, elle ne lui avoit rien ôté de sa bravoure. Il est vrai de dire que les circonstances étoient extrêmement difficiles, et que les Espagnols, qui jouoient de leur reste, étoient encore en forces. Mais il falloit commencer par s'assurer de la disposition d'esprit des anciens

chefs de la Ligue. Ils vinrent en accommodement à la file les uns des autres ; Henri IV, prudemment conseillé, fit bonne composition à Mayenne, à Nemours, à Joyeuse, conclut une trève avec Mercœur, et retira à lui le jeune prince de Condé, espèce d'ôtage dangereux entre les mains des Calvinistes, dont chaque jour le crédit baissoit, comme celui de la Ligue. Pour d'Aumale, il passa du côté ennemi, et ce ne fut pas une grande perte. Il étoit le moins à craindre de tous.

La réduction de la ville de Marseille fut l'un des premiers et des plus heureux fruits de ces arrangemens. Tandis qu'on chantoit le *Te deum* à Notre-Dame, on brûloit devant Saint-Nicolas-des-Champs une femme, accusée d'avoir défait, de ses deux mains, deux de ses enfans, y ayant été réduite, ainsi qu'elle le disoit elle même, par la faim. Et de fait, quelques jours après, on vit dans le cimetière des Innocens un rassemblement de douze ou treize mille pauvres, n'ayant pas de pain, et criant merci. Le roi, *le bon Henri*, n'en étoit pas moins plaisant aux bals et festins, qu'il donnoit pour le mariage de la sœur de sa maîtresse. Mayenne, d'Epernon, Scomberg, et autres courtisans, s'enivroient à qui mieux mieux, pour ne point être en reste avec leur maître, et commettoient mille insolences en courant les rues et la foire.

Mais à la nouvelle de la prise de Calais et de la citadelle de cette ville par l'Espagnol, nouvelle dont on n'étoit point dédommagé par la réduction de la Fère ; autant de bien qu'il avoit dit de son roi auparavant, le peuple commença à en dire du mal, prenant occasion sur ce qu'il s'amusoit un peu beaucoup à madame la marquise, qu'il baisoit devant tout le monde, et elle, lui, en plein conseil (Gabrielle d'Estrées). Penser à mettre de nouveaux impôts, eût été une mesure dangereuse ;

dangereuse ; Henri donc , pas plus fécond en moyens que ses prédécesseurs , eut recours aux états-généraux ; et en attendant , à une assemblée de notables qu'il convoqua à Rouen. Il en fit lui-même l'ouverture , le 26 novembre 1596, par une harangue brusque et courte , selon son humeur , et qu'on disoit sentir un peu beaucoup son soldat. . . . « Je » ne vous ai point ici appelés , comme faisoient mes prédé- » cesseurs , pour vous obliger d'approuver aveuglément mes » volontés ; je vous ai fait assembler pour recevoir vos » conseils , pour les croire , les suivre ; brief , pour me mettre » en tutelle entre vos mains ; envie qui ne prend guères aux » rois , aux barbes grises , et aux victorieux comme moi ; » mais le violent amour que je porte à mes sujets , me fait » trouver tout aisé et tout honorable ».

L'assemblée fut émue , jusqu'au fond du cœur , par de si tendres paroles , dit l'archevêque Péréfixe , ci-devant précepteur du roi. Mais écoutons un journaliste du temps ; l'anecdote est curieuse , et suffira pour apprécier les rois , d'après la conduite du meilleur d'entr'eux.

« Henri IV voulut avoir l'avis de madame la marquise , sa maîtresse , sur son discours ; laquelle , cachée derrière une tapisserie , l'avoit ouï tout du long. Il lui demanda donc ce qu'il lui en sembloit , auquel elle fit réponse , que jamais elle n'avoit ouï mieux dire ; seulement s'étoit-elle étonnée de ce qu'il avoit parlé de se mettre en tutelle. Ventre saint-gris (lui répondit son royal amant) , il est vrai , mais je l'entends avec mon épée au côté ».

D'où l'on peut conclure que Henri IV étoit despote bien plus habile , bien plus adroit que Louis XI , et d'autant plus dangereux , qu'il avoit l'art de faire aimer la tyrannie.

Cette montre de beaux sentimens étoit pour obtenir deux années de gage de ses officiers , l'octroi d'un sol pour

livre sur toutes les marchandises, et un impôt sur le sel. Rosni, qui avoit succédé à d'O, fit rendre gorge aux traitans.

De retour à Paris, on vit le roi reprendre ses anciennes allures, acheter des bijoux à sa maîtresse, faire des mascarades, passer les nuits aux dez, le tout, disoit-il, pour gagner le jubilé; il auroit pu ajouter, et pour édifier ce bon peuple, qu'il cajoloit en le pressurant, pour fournir à ses plaisirs. Pendant ces orgies, l'Espagnol s'emparoit d'Amiens par surprise. Cette nouvelle inquiéta beaucoup Paris, devenue ville frontière, et ne voyant point d'armée au roi pour la défendre.

A travers d'assez violens murmures des villes et des campagnes, Henri s'arrache enfin à la mollesse, et part en poste pour reprendre Amiens, suivi de sa Gabrielle en litière. Peu de siéges ont été plus mémorables, il y eut grande perte d'hommes de part et d'autre. Henri n'en vint à son honneur qu'à la longue, et après avoir consumé beaucoup de temps en efforts superflus et meurtriers. Qu'il eut de reproches à se faire! Il auroit pu hâter la paix, sans l'acheter au prix du sang et de la substance des meilleurs citoyens; elle fut enfin conclue le 2 mai de l'année suivante à Vervins. Angers vit aussi le dénouement de la Ligue, qui se termina, comme une tragi-comédie, par un mariage; celui de la fille unique de Mercœur avec Vendôme, le fils aîné de Gabrielle, élevée aux honneurs de duchesse de Beaufort.

Enfin le roi ayant quitté Angers pour passer en Bretagne, où il rétablit l'ordre et le calme, moyennant 4,000,000 liv. qu'il sut obtenir des états de la province. Il ferma la bouche aux Protestans, qui déjà le traitoient d'ingrat, en leur accordant le fameux édit de Nantes, qui occasionna beaucoup de réclamations de la part du

clergé, et des remontrances par le parlement. Le résultat de la réponse du roi sent un peu le maître absolu et arbitraire; que les magistrats sont gauches, et ont tort de mettre un despote dans le cas d'avoir raison!

« J'ai fait l'édit, je veux qu'il s'observe. Ma volonté » devroit servir de raison; on ne la demande jamais au » prince en un état obéissant. Je suis roi maintenant, » je vous parle en roi, je veux être obéi ».

La France respire, et Henri s'occupe un moment de réformes sur lui-même, dans sa maison et dans l'état, guidé par les lumières de Jeannin et de Rosni. Que ne les a-t-il toujours consultés, au lieu de donner de l'importance, en assistant, dans la salle du conseil de Fontainebleau, aux débats théologiques des deux communions! Le digne emploi pour un monarque, qui a tout à faire pour une nation qui lui a donné sa confiance, que celui de médiateur entre un évêque et un prédicant! Henri IV mettre d'accord Duplessis-Mornai et du Perron, au sujet de l'eucharistie!... Quelle misérable politique! il y mit autant de gravité, que dans l'affaire du marquisat de Saluces.

L'année 1600 vit aussi-bien du changement dans l'intérieur de son ménage. Pous se consoler de la perte de la belle Gabrielle, qu'une mort affreuse venoit de lui enlever, Henri IV se jette dans les bras de la d'Entragues, fille de la maîtresse de Charles IX; et en même-temps, il fait négocier la dissolution de son mariage avec Marguerite, pour en contracter un autre avec Marie de Médicis, orpheline de François, et nièce de Ferdinand, grands-ducs de Toscane : ensorte que le voilà pourvu d'une nouvelle amie et d'une seconde épouse. Tous ces arrangemens ne quadroient pas mieux avec les bonnes mœurs, qu'avec l'économie. Les épargnes que Sully se ménageoit d'un

côté, étoient dissipées de l'autre par le roi. Henri se faisoit précéder, chez ses nouvelles amours, d'un sac de 100,000 écus, somme considérable pour le temps et pour les circonstances; et tandis qu'à Florence on juroit pour lui fidélité à la princesse, il signoit à Paris une promesse de mariage à une fille galante, et en faisoit une marquise de Verneuil.

On remarquera, pour avoir une idée des usages de la ville et de la cour à cette époque, que la nouvelle reine mit pied à terre à Paris, précisément chez Sébastien Zamet, ce fameux partisan, dans la maison duquel Gabrielle d'Estrées venoit de mourir en couche.

Henri IV, après avoir terminé l'échange du marquisat de Saluces avec la province de Bresse, se mit à faire son jubilé et des pélerinages, bâtissant des palais, et jetant les fondemens d'une église, courtisant ses maîtresses et fécondant sa femme. Celle-ci lui donna un fils, au terme de neuf mois d'union. Sully faisoit le reste, et régnoit pour lui; revisant en son nom le compte des financiers, modérant le luxe des habits, créant en France des manufactures de soie, protégeant le commerce contre les atteintes de l'usure, encourageant l'agriculture si négligée pendant les guerres civiles; on supprima aussi le sol pour livre, contre lequel le peuple murmuroit fort.

Ce qui inquiétoit davantage le roi, c'étoient les conspirations qui se succédoient contre sa personne et son rang; il fut sensible sur-tout à celle tramée par le maréchal de Biron. Les détails de l'arrestation et du procès de ce grand coupable, ne lui font pas honneur, ni à son maître. On n'aime pas à voir Henri IV l'attirer à Fontainebleau par supercherie, et faire parade d'abord de beaucoup de clémence, pour livrer ensuite son favori au

supplice. Biron s'y montra lâche, comme c'est l'ordinaire des courtisans qui se trouvent enfin abandonnés, sans espoir de pardon.

Les Jésuites obtinrent le leur plus facilement, parce qu'on craignoit davantage encore les moines et le clergé, que la noblesse. D'ailleurs, Henri espéroit trouver et trouva en effet dans cet Ordre un confesseur accommodant, et disposé à fermer les yeux et l'oreille au scandale des mœurs domestiques de son roi. La marquise de Verneuil et la reine se faisoient la petite guerre, et ne parvenoient que trop à porter le trouble dans l'ame d'un prince foible et sans défense avec les femmes. Cependant, grace à Sully, les affaires publiques ne s'en ressentoient pas trop. On passa des traités, on renouvela des alliances avec les Suisses, avec l'Angleterre, à l'occasion de son nouveau roi, qui ne valoit point Elisabeth, et même avec le despote de Constantinople. Le cérémonial observé, à cette occasion, à Paris envers les Cantons, ne prouve pas la sévérité de leurs principes républicains. Les députés souffrirent de manger à une autre table que celle du roi, qui ne jugea point qu'il fût convenable à une Majesté de les admettre à son couvert. Les enfans de l'antique Helvétie ne se sont jamais piqués de savoir l'étiquette; ils sont encore plus sensibles à leur intérêt, qu'au caractère d'hommes libres.

La cour de Henri dit le Grand ne se faisoit point remarquer par l'élévation des sentimens; et la querelle entre Sully et le comte de Soissons en fait foi, et peut servir à montrer l'esprit public d'alors. Le surintendant des finances avoit dit, avec une brusque franchise : « Il n'y a que trop » de maîtresses et de parens du roi; s'il y en avoit moins, » tout s'en porteroit mieux ». Il s'étoit plaint de la prodigalité du roi envers l'enfant de France, très-mauvais ménager,

et incapable d'ailleurs de rendre aucun service à l'état. Tout cela étoit vrai. *Son excellence*, le comte de Soissons, voulut en avoir satisfaction; il étoit du devoir de Henri de le faire taire, de celui de Rony de persister courageusement. Monseigneur obligea ce dernier à se rétracter, et *à lui faire de grandes soubmissions*, qu'il reçut avec toute l'insolence du rang et du sang dont il étoit. Il n'y a rien qui dégrade plus l'homme, que la cour d'un roi puissant et honoré. Le règne d'un tyran déclaré fait moins de tort à l'espèce humaine.

Un autre menu fait qui peint les mœurs de ce temps, c'est le sermon du P. Cotton, à Notre-Dame. Le roi l'avoit choisi pour confesseur, et fait grace à la société religieuse à laquelle il appartenoit, pour mériter de nouvelles faveurs. Le jésuite prêchoit ainsi : « L'aumône est sans doute une bonne œuvre ; » mais quelque chose de plus méritoire encore, c'est de » payer exactement et sans murmure les tailles, et autres » impositions, fussent-elles exorbitantes et tortionnaires ». Cet orateur de cour plaçoit cette phrase dans toutes ses homélies. Peut être étoit-ce par exprès et tacite commandement de sa majesté très-chrétienne.

Henri passa les dernières années de son règne et de sa vie assez paisiblement, et même avec assez de gloire et de bonheur. C'étoit le despote de son temps qui avoit le plus d'esprit, et de cette politique familière, d'autant plus sûre de succès, qu'elle semble naturelle. Le gouvernement françois étoit aussi le plus sage de tous les états d'Europe : ensorte que la France avoit un air de prospérité qui en imposoit aux autres nations, et à leurs chefs. On recherchoit la protection, l'entremise et l'alliance d'un roi heureux et puissant, qui, comme par miracle, avoit su échapper à toutes les conspirations, à tous les attentats qu'on essayoit

chaque année. En un mot, Henri IV faisoit bien son métier.

Tout le monde n'étoit pas content. Les gens de la campagne soupiroient après cette *poule au pot* tant promise. Les bourgeois de Paris craignoient pour leurs rentes sur l'hôtel de ville, auxquelles on avoit déjà voulu toucher. Le droit de paulette, en rendant les places et les charges héréditaires dans les familles, fermoit la porte à l'émulation et décourageoit le mérite sans fortune. L'amour et le jeu qui se disputoient la cour du prince, ne justifioient pas l'emploi des revenus publics, et ne disposoient pas les bourses à s'ouvrir. En continuant ce train de vie, Henri IV couroit le risque de perdre sa popularité. C'est sans doute pour se distraire de ces habitudes, et en prévenir les suites fâcheuses, que Sully mit dans la tête du prince ce grand projet de république chrétienne, espèce de monstruosité politique, dont le moindre vice étoit d'être impraticable. Le ministre le savoit bien vraisemblablement. Mais il lui servoit de prétexte pour engager le roi à se ménager des ressources pécuniaires, et à ne pas vivre, comme on avoit trop long-temps vécu, au jour la journée.

Ce plan secret de conduite étoit louable, et fait l'éloge de la sagesse et de la pureté des vues du surintendant des finances. Déjà les épargnes déposées à la bastille se montoient à 14 millions, et son maître prenant feu au plan gigantesque dont on lui faisoit honneur, s'indignoit déjà de ses loisirs honteux, ne respiroit que la guerre, et n'attendoit que le plus léger prétexte pour partir. La succession du duc de Juliers vint fort à propos troubler l'Europe.

Peut-être aussi (car on peut tout croire en fait d'intrigues de cour,) la reine qui ne pardonnoit pas à son auguste

mari les infidélités sans nombre qu'il se permettoit, et que Concini et consors exaspéroient dans des intentions perfides, flattée du titre de régente qu'elle alloit porter pendant l'absence de son mari, le confirma dans ces grands projets, pour l'éloigner d'elle plus long-temps, et avec l'espoir d'en être tout-à-fait délivrée, soit par le sort des armes, ou autrement. Cette conjecture se trouve confirmée par l'empressement que Marie de Médicis manifesta, pour obtenir les honneurs du couronnement. Henri IV n'y vit que la vanité d'une femme, qu'il ne pouvoit se refuser de satisfaire, pour la dédommager de ses chagrins domestiques.

Couronnement de la reine Marie de Médicis, jeudi 13 *mai* 1610.

Dès le 6 avril, furent publiées à Paris des lettres-patentes, annonçant le sacre et le couronnement de la reine en la ville de Saint-Denis en France, puis son entrée dans la capitale du royaume.

On dressa un trône dans le chœur de l'église, en face du grand autel, et au moins aussi élevé; il étoit recouvert d'une draperie de velours, parsemée de fleurs-de-lis d'or. On construisit, des deux côtés, un double échafaud, pour y recevoir les prélats, princes, seigneurs, et autres assistans. Le roi fut présent au cérémonial, mais comme *incognito*, dans un cabinet vitré, pratiqué sur le tombeau de Dagobert. Les superstitieux du temps augurèrent de cette circonstance quelque fatale catastrophe. Sully raconte avoir entendu son maître lui dire : « Mon ami, le sacre me présage » quelque malheur. Ils me tueront. On m'a dit que je devois » être tué à la première grande magnificence que je ferois,

» et

VII.



COURONNEMENT DE LA REINE
Marie Medicis.
13. mai 1610.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David*

TOM. V.

» et que je mourrois dans un carrosse ; c'est ce qui fait » que, quelquefois, quand j'y suis, il me prend des tres- » saillemens ».

On remarquera que ce prince, depuis l'assassinat de Henri III, fut assiégé de pareilles terreurs qui n'étoient pas dénuées de fondement. Malgré cela, il voulut à toute force être roi. Quand on préfère à une existence paisible, une couronne environnée de poignards, on doit s'attendre à tout sans se plaindre.

Le matin du 13 mai, la reine étoit en sa chambre habillée en corset, surtout d'hermine, manteau, ornement de tête et autres habits royaux ; son manteau, de velours, avoit la queue longue de sept aunes... Monseigneur le dauphin vêtu de toile d'argent, la cape couverte de diamans et pierreries, marchoit de bonne grace devant sa mère, soutenue de deux seigneurs, et sa queue portée par les princesses douairières de Condé et de Montpensier, de Conti et de Mercoeur ; lesquelles quatre princesses faisoient à leur tour porter leurs queues par quatre comtes et barons. Imagine-t-on quelque chose d'un ridicule plus plat que cette étiquette de cour ?

Arrivée à l'église, la reine s'agenouilla pour baiser un reliquaire, puis s'assit sur son trône ; puis retourna à l'autel, s'y prosterna ; puis inclina sa tête sous la main du cardinal de Joyeuse. Celui-ci versa de la Ste. Ampoule sur une platine, puis en oignit la reine sur le chef, et après en la poitrine, en disant : que cette onction d'huile te profite en honneur. Ensuite il mit un anneau au doigt de la reine, disant l'oraison compétente. Ensuite il mit le sceptre et la main de justice ès mains de la reine, et enfin présenta sur son chef la grande couronne sans l'at-

tacher, mais soutenue du dauphin et de madame, sa sœur; le tout au bruit des hautbois et autres instrumens.

La reine, débarrassée de tout cet attirail, fut remenée à son trône pour entendre la messe, où elle communia. A l'issue de cette dévotion, des hérauts d'armes firent largesse de par la reine d'une grande quantité de pièces d'or et d'argent fabriquées exprès, en les jetant au peuple. Le peuple ramassa les médailles d'or et d'argent, mais ne cria ni *vive le roi*, ni *vive la reine.* A la sortie de l'église, le roi devança la reine, et s'en alla dans la chambre, où il se mit à la fenêtre, et lui jeta même, comme elle passoit au-dessous, quelques gouttes d'eau; puis incontinent il descendit et la reçut au bas des degrés, et leurs majestés, après mille conjouissances, montèrent en haut à un grand festin, après lequel leurs majestés remontèrent en carrosse, rentrèrent dans Paris par la porte Saint-Martin, et allèrent coucher au Louvre.

Le dimanche suivant, devoit se faire l'entrée solemnelle de la reine; mais le lendemain, jeudi 14 mai 1610, arriva la mort du roi, assassiné dans son carrosse par François Ravaillac, instrument aveugle et fanatisé d'une faction, dont on craignit de rechercher avec trop de soin les véritables auteurs. Les juges mêmes qui interrogèrent le coupable, dit l'archevêque Péréfixe, n'osèrent en ouvrir la bouche, et n'en parlèrent jamais que des épaules. Bon nombre de personnes graves et judicieuses, dit aussi le journal d'Henri IV, pensoient que les juges ne se soucioient pas de connoître les instigateurs.

VIII.


HISTOIRE DE FRANCE
LE CORPS D'HENRI IV. EXPOSÉ AU LOUVRE
mai 1610.
Dessiné par le Jeune
Gravé par David

TOM. V.

Le corps de Henri IV exposé au Louvre, mai 1610.

Le jour même de l'assassinat, arrivé entre quatre et cinq heures, vers huit heures du soir, le corps mort du roi étoit déjà sur un lit, la face couverte d'un linceul, vêtu d'un satin noir, et autour des flambeaux et des religieux.

Quelques jours après et suivans, grand nombre de personnes de tout état furent au Louvre y voir le corps du roi défunt; il étoit couché sur son lit la face découverte, vêtu d'un pourpoint de satin blanc, avec un bonnet de velours rouge, brodé d'or. Autour de son lit étoient des religieux et des prêtres des monastères de Paris, mandés pour dire les vigiles des morts, et se relevant les uns après les autres. Le corps embaumé dans un cercueil de plomb, couvert d'une bière de bois, avec un drap d'or par-dessus, fut mis dans la chambre du roi sous un dais, avec deux autels aux deux côtés, sur lesquels on dit la messe dix-huit jours durant.

Un manuscrit du temps ajoute : « L'étonnement fut grand de toute la France, de voir le peu de douleur que la reine témoigna de la mort du roi; lequel elle eut le courage de voir, par sa fenêtre, porter par la cour du château du Louvre au sépulcre..... ».

Henri mourut âgé d'un peu plus de 57 ans, après vingt-un d'un règne brillant, mais toujours orageux, et qui couvoit une fin tragique. Trop de gens étoient intéressés à se défaire d'un prince qui les éclipsoit, et contrarioit leurs prétentions : la Verneuil et la reine, l'Espagne et l'Empire, les Jésuites et les Italiens à la suite de Marie de Médicis, les catholiques et les protestans, également peu satisfaits; le peuple seul regretta sincèrement celui de tous ses rois qui s'étoit le

plus rapproché de lui ; au lieu de voir dans cette conduite un rafinement de politique, la multitude confiante crut bonnement aux vertus d'un prince, qui ne laissoit à découvert que quelques foiblesses, portant avec elles leur recommandation, ou du moins leur excuse. Si Henri IV eût vécu encore les trente années que les médecins lui donnèrent à l'inspection de ses viscères, qui étoient dans le meilleur état, il eût pu porter jusqu'à l'idolâtrie l'attachement d'une nation sensible, qui avoit besoin d'aimer, mais qui n'étoit pas encore assez éclairée pour placer ses affections dans un objet digne d'elle. Elle étoit loin encore de cet amour de la patrie, de cet enthousiasme de la liberté, qui ne devoit fermenter en elle, qu'après avoir vérifié cette grande vérité, qu'un roi populaire est le plus grand fléau des hommes en société.



LOUIS XIII.

Né en 1601. Roi en 1610. Mort en 1643.

TOME V.

LOUIS XIII, DIT LE JUSTE.

LE feu roi, malgré le doux titre de *bon Henri* qu'on affecta de lui donner, même long-temps encore après son trépas, n'avoit point eu le secret de se faire aimer, et ne fut regretté de la nation, qu'à cause des troubles qu'elle appréhendoit, en passant sous le sceptre d'un roi de neuf ans; et cette disposition des esprits étoit naturelle et de toute justice. Dans le fait, Henri IV n'avoit travaillé que pour lui. Il emporta la couronne à la pointe de son épée, et la garda quelques années, pour ainsi dire, en dépit de tout le monde, même du peuple qu'il avoit promis de soulager; il mourut sans tenir parole. Avec des talens et une politique bien conseillée, s'il ne rendit pas la France aussi fortunée qu'elle avoit droit de l'attendre d'un prince, qui la saigna pour la réduire, il ne lui laissa point un avenir plus consolant, quand il fut précipité dans le tombeau; et ses trésors, amassés par toutes sortes de moyens pour une entreprise folle, étrangère au bien de l'état, ne servirent, dans les mains de ses successeurs au gouvernement des affaires, qu'à mettre le comble au désordre et à la misère publique. Voilà les rois; les meilleurs sont ceux qui ont causé le moins de maux à leur patrie.

La veuve du monarque assassiné, à peine assurée de ce coup, ne regretta point le cérémonial pompeux qu'on lui préparoit, et ne perdit pas en vaines démonstrations de douleur, un temps précieux à l'objet de ses désirs. La régence est l'unique pensée qui l'occupe. Elle fait assembler soudain le parlement. Pour en éviter les lenteurs magistrales, d'Epernon s'y transporte, et met, pour ainsi dire, le fer sous la gorge des magistrats, qui n'étoient pas des sé-

nateurs Romains. L'aréopage stupéfait en passe aussi-tôt par tout où l'on veut, et va tout de suite fléchir le genoux devant Marie de Médicis si bien servie. Le lendemain, la princesse en deuil mène son fils tenir un lit de justice, afin de se voir déclarée solemnellement régente, pendant l'absence des princes, qui, peut-être, se seroient opposés à confier les rênes de l'empire François aux mains d'une femme, toute Italienne, toute Espagnole, dans le fond de l'ame.

Une fois bien assurée de son titre, Marie les invita à se rendre auprès d'elle pour organiser un conseil d'état. Les lâches se firent acheter ce qu'ils voulurent, et ratifièrent tout. Bien plus, ils se lièrent bassement avec Concini, et méditèrent la perte du seul homme de bien un peu courageux, dont l'existence étoit plus qu'importune à la nouvelle cour. La répugnance de Sully à s'y montrer, n'étoit que trop fondée. Pour l'attirer, on le taxa d'ingratitude envers son maître défunt. Mais il ne donna point dans le piége. Eh! d'ailleurs, quelle reconnoissance devoit-il à un monarque, dont il avoit, pendant tout son ministère, réparé les fautes et les bévues. Henri IV étoit son obligé sous tous les rapports.

Le nouveau gouvernement commença ses opérations par chercher à se faire bien venir du peuple des deux communions. On confirma les édits en faveur du Protestantisme. On supprima ceux qui chargeoient la nation d'impôts. Mais en même-temps on eut soin d'interdire le port des armes à feu aux citoyens, à la fin du jour, et de défendre aux soldats tout rassemblement.

Ces premières précautions prises, la régente, un peu rassurée, égayoit son veuvage autant que possible, en ménageant les apparences. Livrée à d'Epernon et aux

Concini, elle leur distribuoit les premières places, et une forte part dans les épargnes du règne précédent, amassées dans d'autres vues. Les mieux intentionnés de tous ceux qui jouoient un rôle, ne tournoient plus leurs espérances que du côté du jeune Louis XIII, et lui suggéroient adroitement qu'il ne seroit pas toujours mineur. Ce n'étoient pas Condé, Soissons, Conti et Bouillon, qui s'étoient rangé platement parmi les bas valets de la régente. Sully seul tenoit bon, et se refusoit courageusement à la dilapidation des deniers, dont il étoit le gardien. Mais on lui donna tant de dégoûts, qu'il ne put y tenir, et se démit lui-même de ses charges. On lui nomma trois successeurs, parmi lesquels on est fâché de lire les noms de de Thou et Jeannin. On est fâché aussi de voir Sully mettre si peu de dignité dans sa retraite. La cour est comme un pays de Fées; les meilleurs esprits ne peuvent se garantir de ses enchantemens. On est fâché encore de le voir se retirer les mains pleines; mais ces taches lui sont personnelles. C'étoit le citoyen qui avoit le plus de vertus publiques; son génie et son patriotisme, à une époque où il y en avoit si peu, couvrent bien des fautes.

Sa disgrace, sollicitée par tous les courtisans, ne servit qu'à rompre la bonne intelligence qui régnoit entr'eux, mais qui en effet ne pouvoit durer : ensorte que la reine réduite presqu'à un seul favori, le marquis d'Ancre, ne devoit pas être fort tranquille. L'assemblée des Protestans à Saumur n'étoit pas propre à la rassurer; il lui revint qu'on y avoit entendu dire tout haut : *quand le prince est mineur, le peuple doit se rendre majeur*; et ce mot qui renfermoit le germe d'une révolution, étoit sorti, assuroit-on, de la bouche du sage Mornai.

Un autre sujet d'alarme fut la coalition des princes contre

les ministres, et des ministres contre les Concini; il eût fallu tout le génie astucieux de Catherine de Médicis, pour profiter de tous ces incidens, et Marie n'avoit qu'un esprit de cour; le seul de ses serviteurs, qui pût la conseiller prudemment, le fameux Mayenne, venoit de lui être enlevé par la mort. Elle ne justifioit que trop pour elle l'incapacité du sexe en fait de gouvernement, et l'exclusion qu'on devoit lui donner, soutenues avec chaleur dans un livre, qui parut alors sous le titre de *la monarchie aristocratique*. Il fut plus aisé à la régente de faire supprimer cet ouvrage, que de lui donner un démenti. Sentant son impuissance pour résister long-temps aux prétentions des princes, elle embrassa, avec plus d'ardeur que jamais, le parti de se faire un appui de la maison d'Autriche, par le mariage dès long-temps projeté de Louis XIII avec l'Infante. Ce n'étoient pas là les projets d'Henri IV, et les princes n'eurent que trop de raisons pour motiver leur éloignement de la cour. Ils y revinrent pourtant, par une suite de la nullité de leur caractère, se liguèrent de nouveau avec Concini, pour donner du dessous aux ministres, surtout au chancelier; et avec les réformés, pour en imposer à la régente, qui ne savoit que céder tour-à-tour aux différens partis. Le danger devenoit pour elle d'autant plus pressant, que la mort du comte de Soissons n'avoit fait qu'accroître l'audace du prince de Condé, seul en état de se déclarer à la tête d'une faction. Par une de ces vicissitudes si fréquentes dans les cours présidées par une femme, Condé qui vouloit perdre les ministres, essuya lui-même le refus du gouvernement du château Trompette auquel il s'obstinoit, et se retira encore une fois. Galigaï elle-même éprouva un moment la disgrace de son auguste maîtresse. Mais les craintes que donnoit à Marie l'armement

ment du duc de Savoie, mécontent de voir rompre un traité ébauché par Henri IV, la portèrent à rappeler encore une fois les princes, et à leur donner ainsi un gage de sa foiblesse. Elle en agit de même avec Concini, qu'elle éloigna à Amiens, et fit revenir auprès d'elle, pour lui remettre le bâton de maréchal de France. Cet excès de faveur annonçoit de nouveaux troubles, en multipliant les mécontens, et en exaspérant tous les amours-propres.

Enfin, les princes quittent tout-à-fait la cour, et se préparent à lutter contre la régente. Marie fait aussi-tôt venir à elle d'Epernon, qui fut d'avis de marcher contr'eux. C'étoit celui du président Jeannin. Le maréchal d'Ancre n'eut pas de peine à persuader la reine du contraire; les voies de conciliation ne firent qu'enhardir les princes. Leur première réponse fut de s'emparer de la citadelle de Mézières; puis vinrent les manifestes. Le premier fut de Condé, qu'excitoit sous main le duc de Savoie. Les parlemens et la noblesse auxquels il s'adressoit, ne répondirent point. Marie s'en chargea; Vendôme s'arme dans la Bretagne; Marie mande 6000 Suisses : mais bientôt, effrayée des suites de tous ces mouvemens, et se rendant justice, elle pense à déposer le timon de l'état, que ses foibles mains ne peuvent plus diriger. Pareille résolution ne seroit point venue à la pensée de Catherine de Médicis; mais elle fut bien aise, et elle avoit besoin qu'on lui conseillât de tenir ferme.

Avant d'en venir aux mains, on fit une espèce de petite guerre à coups de plume; ce qui ne prouve pas l'énergie de la cour et du parti de l'opposition. Mais du moins épargna-t-on des flots de sang. Heureux le peuple de ce temps là de n'avoir eu affaire qu'à des ambitieux sans génie!

Pendant qu'on faisoit filer des troupes de part et d'autre, il y avoit une conférence à Soissons, le 6 avril 1614, où l'on convenoit de la tenue prochaine des états généraux, etc. Jeannin et de Thou firent au nom de la reine toutes les avances de cette démarche impolitique et molle. Néanmoins, déjà les provinces se rangeoient les unes pour, les autres contre la régente. Nouvelle ambassade de sa part au prince de Condé, maître de Sainte-Menehoud. On passa, le 15 mai, un nouveau traité, dans lequel les princes négocièrent à prix d'argent le retour à la concorde; et tout fut pacifié pour le moment. La cour en fut quitte pour la honte. Ce fut le dernier événement mémorable de la minorité de Louis XIII, qui alla au parlement se déclarer majeur, le 30 septembre 1614, en présence de Condé, et autres princes et seigneurs. Il y eut des fêtes à ce sujet.

Le 27 octobre suivant, on ouvrit à Paris, dans le Louvre, les états généraux auxquels on s'étoit préparé par un jeûne de trois jours. Le chapitre des préséances fit perdre les premières heures de cette assemblée. Puis les trois Ordres se séparèrent pour rédiger leurs cahiers. On y agita des questions oiseuses; le tiers-état y eut continuellement le dessous. Loin d'établir des barrières ou des limites à l'autorité du trône, et aux prétentions des princes, de la noblesse et du clergé, personne ne se douta des droits qu'on avoit à faire valoir. La clôture eut lieu le 24 février 1615; de toutes les demandes auxquelles la cour promit de faire droit, on ne satisfit la nation sur rien, excepté sur le droit de paulette, qui fut supprimé. Les députés n'avoient osé porter l'examen sur un tableau infidèle des comptes de l'administration de la régente, présenté insidieusement par le président Jeannin, dont on

ne lavera jamais la mémoire à ce sujet. Il craignit de perdre la faveur de sa maîtresse, en mettant au grand jour les turpitudes et les gaspillages de Marie de Médicis pendant la minorité de Louis XIII. Des quatorze millions amassés par Rosni sous le règne précédent, et déposés à la Bastille, il en restoit à peine deux et demi; en sorte que cette tenue des états-généraux ne profita point à la nation. Le train des choses alla après comme avant. Le peuple demeura aussi esclave, aussi misérable, la cour aussi intrigante, le roi et sa mère aussi absolus, les princes aussi remuans, le clergé aussi insolent, la noblesse aussi impudente. Concini et sa femme ne perdirent rien de leur faveur. Le sage à l'écart s'enveloppe de son manteau, pour rêver un bonheur, ou du moins une révolution, qui ne devoit changer la face de l'empire que plus d'un siècle et demi après. Le parlement seul y gagna un peu plus d'autorité, ou du moins joua un rôle, auquel il ne s'accoutuma que trop par la suite. Qu'il eût été béni de la nation, s'il avoit su user de son ascendant pour hâter la chûte du despotisme et le réveil de l'indépendance; si tout au moins il eût montré toujours cette fermeté, dont il fit preuve un mois après les états-généraux, dans des remontrances au roi, qu'il rédigea, il est vrai, pour ainsi dire, sous la dictée des princes, mécontens de n'avoir pu tirer un plus grand parti de l'assemblée nationale de 1614! Marie de Médicis pensa suffoquer de dépit, au récit de la critique de sa régence. On n'est pas étonné d'entendre le chancelier répondre, au nom du roi, au parlement, « que » la France étant un état monarchique, sa majesté ne devoit » rendre compte de ses actions qu'à Dieu seul, et que par » le même principe, la reine n'étoit responsable aussi qu'à » Dieu seul, de la conduite qu'elle avoit tenue pendant son » administration ». Mais que penser du président Jeannin,

taxant d'erreur l'assertion des magistrats, et justifiant les déprédations de la régente !

Le parlement se tut aussi-tôt qu'il s'entendit menacer de la colère du roi et de sa mère, et perdit ainsi tout le fruit de ses remontrances et tout l'honneur de sa démarche. Nicolas, fils du célèbre Etienne Pasquier, essaya, dans une lettre au roi, de remettre sous les yeux du prince ses promesses et ses devoirs envers une nation qui méritoit des égards. Mais il eut le soin de faire passer l'amertume des reproches, à l'aide d'un pompeux éloge de la régence de Marie de Médicis. C'est ainsi que les hommes de lettres ont trop souvent prostitué leurs talens et compromis la vérité.

Le peu de succès de toutes ces admonitions, auquel les princes s'attendoient, justifia l'humeur qu'ils montrèrent. Condé ne voulut jamais se rendre aux instances de la cour pour l'accompagner en Guyenne. On se fâcha de part et d'autre. On écrivit des manifestes, des déclarations; on alla jusqu'à lever des corps d'armée; ce qui n'empêcha point Louis de partir, bien accompagné de plusieurs milliers de soldats; tout le long de la route, les deux partis furent, pour ainsi dire, en présence, et prêts à en venir aux mains. Le roi, sa mère, et leur suite, arrivèrent enfin à Bordeaux le 7 octobre 1615, à travers les préparatifs d'une guerre civile.

Louis XIII, accompagné de la reine-mère, reçoit à Bordeaux Anne d'Autriche pour sa femme, 21 *novembre* 1615.

L'infante Anne d'Autriche arriva dans cette cité le 21 novembre; de Luynes, le jeune favori de Louis XIII,

IX.



LOUIS XIII. RECOIT À BORDEAUX
Anne d'Autriche pour sa femme.
21. octobre 1615.

Dessiné par le Jeune — Gravé par David

TOM. V.

avoit été envoyé au-devant d'elle à Bayonne. Le roi l'épousa deux jours après. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'évêque de Xaintes. La reine-mère combla sa belle-fille de toutes sortes de témoignages d'affections. On prononça de pompeuses harangues à la jeune reine. Les bourgeois n'épargnèrent rien pour célébrer cet événement. On représenta douze ambassadeurs des plus considérables royaumes de l'univers, qui venoient témoigner, au nom des *souverains*, leurs maîtres, la part qu'ils prenoient dans l'alliance de sa majesté très-chrétienne avec l'infante d'Espagne. On fit des casaques neuves aux gardes de leurs majestés, avec cette devise: *Erit haec quoque cognita monstris;* allusion à Hercule, dont on prétend que les rois de Navarre sont descendus, etc. etc.

Occupé de son nouvel état, Louis laissoit tout faire à Marie de Médicis; laquelle, toujours dirigée par son favori et sa favorite, remplissoit la cour d'intrigues, plaçoit et déplaçoit les ministres, le tout avec d'autant plus d'assurance, qu'elle n'étoit plus responsable de rien. Les princes et des commissaires envoyés par la cour, conféroient à Loudun pour le rétablissement de l'ordre et de la paix; ce qui avoit nécessité une trève, qui laissoit respirer un moment les provinces, théâtre de ces dissentions malheureuses. Un traité fut signé le 3 mai 1616. Comme ce ne devoit pas être le dernier, il est inutile d'en détailler les articles. La cour revint à Paris le 16 du même mois; mais les princes n'y reparurent point, se souciant peu d'être les témoins des nouvelles faveurs qui pleuvoient chaque jour sur la tête du maréchal d'Ancre. Alarmée de cette solitude, la reine-mère députa vers le prince de Condé, en Berry, le fameux Richelieu, alors évêque de Luçon, et créature de Concini. L'adroit émissaire de Marie de Médicis vient à bout de persuader

Condé, par l'appât d'être en effet le chef du conseil, aux termes du traité de Loudun. Il arrive au Louvre; et sa présence est comme le signal de nouvelles trames contre la reine douairière, après qu'on se seroit défait du maréchal d'Ancre, depuis long-temps d'ailleurs odieux au peuple. Un lâche assassinat fut le seul moyen qu'imaginèrent tous ces princes, contre un homme qu'il ne s'agissoit que de mettre en justice et d'envoyer à l'échafaud. Qu'ils étoient loin d'avoir ce qu'il faut pour une conjuration! Incapables de résolution, une femme et son protégé leur en imposoient. Dans toutes ces petites factions, il n'y avoit pas un seul homme de tête. Marie de Médicis désiroit par fois se retirer tout de bon des affaires, et craignoit d'être prise au mot. Galigaï, sa favorite, vouloit repasser en Italie, et ne pouvoit quitter la cour de France. Concini, au sommet des graces, n'osoit se livrer à la sécurité, et s'attachoit tantôt à un prince, tantôt à un autre, pour se ménager un abri au premier événement fâcheux. De Luynes, plus fin qu'eux tous, amusoit le roi, son maître, sans perdre de vue ceux qui lui portoient envie. Condé, tout près du trône, n'ayant qu'un pas à faire pour y monter, ne se sentoit pas le courage de se résoudre à le franchir, dans la crainte d'un faux pas ou d'une chûte. Les autres grands seigneurs n'attendoient que le dénouement pour éclater, mais ne se soucioient pas de se charger de l'exposition de ce drame politique. La nation, placée au parterre, et ne voyant pas les rouages de tous ces petits mouvemens, osoit à peine siffler les acteurs méprisables de cette scène, qui lui coûtoit cher. Sully qui, par habitude, continuoit volontairement à jouer un rôle muet, donna l'éveil sur ce qu'il savoit. Médicis, menacée d'être reléguée dans un couvent, voulut prévenir ce coup par un autre plus hardi encore, et enfin prit le parti de faire arrêter le prince de Condé au sortir du

conseil. Les détails de cette arrestation donnent une bien petite idée du caractère des principaux personnages. Ils n'avoient rien à se reprocher l'un à l'autre, quant à la bassesse de leurs sentimens; c'étoient tous des cœurs de boue sous des habits dorés. Le peuple de Paris prit une foible part à cet événement. Il eut besoin d'être excité par les gens du prince détenu, pour se porter au pillage de la maison du maréchal d'Ancre, qu'on soupçonnoit la cause première de la disgrace de Condé. Le bruit se termina là. Le prince, prisonnier au Louvre, s'abaissa jusqu'à proposer de tout révéler, si on lui accordoit la liberté; on lui répliqua, en le transférant dans une chambre de plus grande sûreté, et la cour récompensa du bâton de maréchal de France, Thémine, qui avoit bravement exercé les fonctions de prévôt de maréchaussée, à la tête d'une force armée nombreuse, pour s'assurer de la personne d'un seul individu. Que toute cette époque de l'histoire de la monarchie Françoise est digne de mépris! Louis XIII, apparemment de l'avis ou du consentement de sa mère, se transporta quelques jours après, le 6 septembre 1616, au parlement, pour y donner acte de sa lâche conduite envers le premier prince du sang. Il s'en déchargea sur les circonstances impérieuses. Les princes, de leur côté, assemblés à Couci, y passèrent une espèce de contrat d'union contre les conseillers étrangers et perfides de sa majesté. Médicis se servit de ses armes favorites, pour déjouer cette coalition. Des négociateurs furent envoyés de sa part vers eux, que le roi chercha à rassurer par une déclaration toute en leur faveur.

Le maréchal d'Ancre, qui triomphoit, revint à Paris, et saisit cette occasion pour changer encore le ministère, et le composer de sujets à sa dévotion : Richelieu n'y fut point oublié; mais la somme de ses insolences étoit à

son comble. Louis XIII se laissa ouvrir tout-à-fait les yeux sur son compte, par les soins de son confident de Luynes, qui ne valoit pas mieux que celui de Marie de Médicis ; et l'année 1617 vit la fin de cette double intrigue qui divisoit la cour en deux, et contrarioit toutes les opérations du gouvernement, devenus plus difficiles à mener par les orages qui se formèrent en conséquence de la détention de Condé, transféré à la Bastille. D'ailleurs Louis XIII commençoit à se lasser d'obéir à sa mère et à ses favoris. Il lui prenoit des envies de régner, et de donner quelques signes de virilité politique, puisqu'il étoit majeur par la loi. Les princes armés faisoient sentir plus que jamais, par leurs déportemens, la nécessité d'un chef suprême pour maintenir l'intégrité de la monarchie, sur laquelle on empiétoit chaque jour dans différentes provinces. Les déclamations ne suffisant pas, on déploya l'appareil des supplices; des potences furent dressées dans les carrefours de Paris, pour contenir le peuple, fatigué du règne des intrigans sous un enfant-majeur.

Les princes rebelles et leurs adhérens n'avoient que trop de motifs de justification, tant que duroit la faveur de Concini, et l'impunité de sa criminelle fortune. Mais la punition de cet étranger qu'on réclamoit de toute part, étoit une sentence préparatoire pour en venir à Marie de Médicis, qu'on ne pouvoit plus souffrir au gouvernail. Enfin, après beaucoup de peine, on vint à bout de faire prendre au roi la résolution de se délivrer de la tyrannie du favori de sa mère; il fut donné un ordre ostensible de l'arrêter, avec un commandement tacite de le tuer; cette espèce de conjuration de Louis XIII, contre un de ses serviteurs, porte les caractères odieux et révoltans de la lâcheté et de la perfidie. On ne peut en lire les circonstances, sans mépriser

priser le monarque et toute sa cour. Tandis que le peuple se faisoit justice sur le cadavre du maréchal d'Ancre, les magistrats et autres officiers publics allèrent complimenter le roi sur cet événement. Que cette page de l'histoire est flétrissante pour l'espèce humaine ! Toute une grande nation qui souffre de se voir à la merci d'une poignée de plats tyrans, de vils despotes, un Louis XIII, et sa femme, et sa mère, et son de Luynes; un Concini et la Galigaï; un parlement qui n'ose demander à juger les scélérats subalternes; des princes qui leur font la cour; Sully qui se tait, ou ne parle qu'à demi. Jeannin qui se rend complice de tous les concussionnaires! et les Parisiens traînant dans la boue le cadavre d'un insolent, qui, la veille, avoit planté une potence, devant laquelle on passoit en tremblant!

Cette catastrophe déplaça bien du monde, mais ne changea point l'esprit qui dominoit au Louvre. Le règne d'un favori fit place au règne d'un autre favori. Concini se permettoit tout au nom de sa maîtresse; de Luynes se permit tout au nom de son maître. Les mêmes causes doivent produire les mêmes effets, quand il n'y a que le nom de changé. On remarquera que Vitri eut le bâton de maréchal de France, en récompense de l'arrestation et du meurtre de Concini; comme celui qui arrêta Condé.

Cette révolution de cour ne fut fâcheuse que pour Marie de Médicis; son supplice fut plus long et plus cruel, que celui de son favori. Elle souffrit toutes les duretés imaginables de la part du roi son fils, et même les avanies de ses gens. Mais son plus grand tourment fut de n'être plus que la reine douairière, et de partir pour Blois, à travers les huées et les malédictions des habitans de Paris. Elle y languit pendant près de deux ans, comme dans

une prison, livrée au service et à l'espionnage des agens du duc de Luynes; mais pourtant elle ne fut pas tellement resserrée, qu'elle ne trouvât moyen de conserver des intelligences au dehors, et de mettre dans ses intérêts le duc d'Epernon, qui par ressentiment contre le favori de Louis XIII, se chargea à ses risques et périls de la délivrance de la reine-mère. Le 22 janvier 1619, il partit ou plutôt s'évada de Metz, où il étoit retenu par des ordres précis du roi, pour mettre à fin sa dangereuse entreprise.

La reine-mère s'évade de sa prison de Blois, la nuit du 21 au 22 février 1619.

De Luynes ne se contenta pas de faire garder les avenues du lieu qu'habitoit Marie de Médicis; il lui fit défendre, au nom du roi, de sortir de Blois. Cette ville devint donc pour elle une véritable prison. On mura même les portes qui donnoient sur la campagne.

Les arrangemens du coup de main concerté avec d'Epernon étant pris, la princesse ne confia son secret qu'aux deux exempts de ses gardes, et à une Italienne, nommée Catherine, l'une de ses femmes-de-chambre. Elle ordonna qu'on mît ses pierreries dans des cassettes, tandis que le comte de Bresne et du Plessis faisoient attacher les échelles contre la terrasse. Cadillac, autre agent du duc, parti de Loches à huit heures du soir, arriva vers minuit au pont de Blois. Un des valets de pied de la reine avoit conduit déjà ses carrosses hors de la ville. Cadillac, monté au haut de la seconde échelle, appuyée à la fenêtre du cabinet de Marie de Médicis, entendit, quoique cette fenêtre fût fermée, le bruit des domestiques s'efforçant

X.



LA REINE MERE S'ÉVADE
de la prison de Blois.
22. Fev. 1619.

Dessiné par le Jeune *Gravé par David*

TOM. V.

par leurs larmes de s'opposer au départ de leur maîtresse. Il frappe néanmoins, on lui ouvre. Il annonce que d'Epernon l'attend à Loches, avec 300 gentilshommes. Le nom du duc rétablit le calme. La reine, sans perdre de temps, leva elle-même sa robe, et la retroussa autour d'elle pour sortir plus aisément. Bresne passa le premier pour lui donner la main; du Plessis la suivit. Marie eut tant de peine à descendre par la première échelle, jusque sur la plate-forme, qu'elle ne put se résoudre à se servir du même moyen pour gagner le bas de la terrasse; elle préféra de s'asseoir sur un manteau qu'on glissa du haut de la plate-forme jusque dans la rue. Cette voie fut d'autant plus facile, que la terre étoit éboulée, et que la terrasse n'étoit point encore revêtue. Parvenu au pied des murailles, Bresne et du Plessis lui donnèrent le bras, et traversèrent avec elle les fauxbourgs. La reine-mère rencontra plusieurs de ses officiers qui, la voyant sans flambeau entre deux hommes, la prirent pour une coureuse de nuit; elle entendit même les propos à l'avenant qu'on tenoit sur elle, et dit en riant: *ils me prennent pour une bonne dame*. Elle continua ainsi son chemin jusqu'au pont, et alla chercher son équipage qui étoit dans une petite ruelle écartée, pour se soustraire à la vue des passans. Une fois dehors, on alluma des flambeaux, et la reine poursuivit sa route sans accident par Montrichard jusqu'à Loches. Là, elle trouva d'Epernon, le fit monter dans son carrosse, et l'on partit sous une escorte de 150 cavaliers. Ainsi s'échappa de Blois la reine-mère, malgré les espions dont elle étoit entourée, et les troupes qui l'environnoient. Pour ne laisser aucun indice de sa fuite, on eut soin de jetter dans la rivière les échelles par où elle étoit descendue. Arrivée à Angoulême, elle écrit au roi et aux princes.

La nouvelle de son évasion est un coup de foudre pour de Luynes. On tient conseil au Louvre; il y propose une levée de 100,000 hommes, et veut armer le fils contre la mère. On s'en tient aux voies d'accommodement. Richelieu, qu'on avoit retiré d'auprès de la reine à Blois, et exilé à Avignon, est rappelé et renvoyé à sa maîtresse. En même-temps qu'on négocie, on arme aussi de part et d'autre, et après quelques légères escarmouches, une réconciliation est signée le 31 avril 1619, à Angoulême, et ratifiée le 2 mai suivant à St. Germain. Le résultat de tous ces mouvemens, fut d'opposer à de Luynes, et de mettre sur le devant de la scène, un homme qui va éclipser tous ses rivaux, et despotiser la France sous le nom du roi. Toute bornée qu'étoit la politique de la reine-mère, elle sentit pourtant qu'il n'y avoit que Richelieu en état de lui servir de bouclier, en le laissant travailler pour lui-même. En conséquence, elle obtint pour son protégé, qui devoit un jour être son maître, et son persécuteur, l'entrée au conseil, et un chapeau de cardinal.

La sortie de Condé du château de Vincennes, est un autre incident qui ne devoit pas plaire à tout le monde. Marie de Médicis en fut piquée, ainsi que de la déclaration du roi, en faveur du prince remis en liberté : ensorte que tout annonçoit de nouveaux troubles, puisque chaque faction avoit recouvré son chef. L'horison politique se brouilla tellement, que Louis XIII se mit à la tête d'une armée, et fit bien; il ne falloit rien moins que sa présence pour contre-balancer les progrès du parti de sa mère; celle-ci s'obstinant à ne pas vouloir rentrer à la cour, et séjournant à Angers, prête à tout pour défendre sa personne des nouveaux attentats qu'on auroit pu méditer encore contre elle, commande aussi elle-même ses troupes,

résolue à combattre son fils; mais son premier pas dans la carrière des armes, fut une prompte retraite. Ce n'étoient-là que des apparences d'hostilités et des symptômes de guerre civile, qui ne devoient pas être poussés jusqu'à la réalité. Les deux favoris étoient convenus de tout ce qui devoit se passer; et la mère vendue d'avance à son fils, ignoroit qu'elle servoit d'instrument à un ambitieux, qui ne travailloit que pour lui. L'affaire du Pont-de-Cé n'étoit pour ainsi dire qu'un combat simulé, qui coûta la vie à deux ou trois cents hommes, et livra sans défense la reine au roi. Elle se rendit à discrétion, moyennant une *déclaration d'innocence*, ou amnistie, en faveur de ceux qui s'étoient armés pour elle. Cette nouvelle réconciliation forcée du 10 août 1610, étoit l'ouvrage du duc de Luynes, et de l'évêque de Luçon, rapprochés un moment, comme deux valets fripons, qui veulent jouer un tour à leurs maîtres imbécilles.

La mort vint bientôt après enlever à Richelieu le seul compétiteur capable d'enrayer ses vastes projets d'élévation; de Luynes, un peu plus tard, n'eût peut-être point terminé ses jours dans son lit. L'épée de connétable qu'il avoit comme arrachée des mains de Louis XIII, n'eût point manqué de se tourner contre lui; il étoit monté si haut, que sa chûte devenoit presqu'inévitable. Le prince, d'ailleurs, commençoit à le craindre.

Ce favori, du moins, laissoit une place vacante dans les habitudes de Louis XIII, né pour porter toute sa vie des lisières. Trois personnages pouvoient prétendre à ce dangereux honneur : Médicis, Condé et Richelieu; ce fut le dernier qui l'obtint, en applanissant à la reine sa rentrée au conseil, afin de balancer par son crédit l'ascendant du prince, et de profiter de l'état de foiblesse, où ces deux

personnages se réduiroient bientôt eux-mêmes. De ce moment la reine ne quitta plus son fils, ni Richelieu sa généreuse protectrice ; ils furent tous deux du voyage du roi pour une expédition contre les Protestans dans le Languedoc. L'évêque de Luçon, devenu cardinal, avoit encore un pas à faire, qui lui tenoit plus à cœur; il étoit difficile à franchir; on avoit à braver bien des animosités. Néanmoins, tout s'arrangea; et voilà Richelieu admis au conseil du roi, au grand mécontentement des princes, et, pour ainsi dire, malgré le roi lui-même. Il fallut toute la vivacité des instances réitérées de sa mère, pour emporter cette faveur, qui devoit décider des destins de la France, pendant une longue suite d'années. Le premier essai de sa nouvelle grandeur, fut d'amener le roi à consentir d'aider les Grisons à conserver la Valteline. Sur son avis, on y envoya une armée en 1625. La détention du maréchal d'Ornano, à Vincennes, le 14 mai de l'année suivante, fut l'ouvrage du cardinal qui, pour entrer chaque jour plus avant dans la confiance du monarque, mit beaucoup de chaleur dans cette affaire, où il ne s'agissoit de rien moins que d'enfermer Louis XIII dans un couvent, et dé transporter la couronne sur la tête de Gaston son frère. Richelieu pensa en être victime; on conjura contre lui; non-seulement il échappa au danger; mais il s'en servit adroitement pour se rendre plus cher au roi, en feignant de vouloir se retirer.

La Montpensier, épouse de Gaston, devenu duc d'Orléans, ambitionnoit pour son mari l'influence que s'étoit acquise le protégé de sa belle-mère; Richelieu, pour détourner ce nouvel orage qui grossissoit, en se rendant utile au roi, lui propose et obtient une assemblée des notables aux Tuileries, le 2 décembre 1626; elle ne fut profi-

table qu'à celui qui l'avoit provoquée, pour avoir occasion de rendre un hommage public à l'administration de sa bienfaitrice pendant sa régence. Marie de Médicis, en retour, paya les dettes du cardinal, qui bientôt n'eut plus besoin d'elle, et le lui fit sentir. Le siége de la Rochelle confié à ses soins, et la reddition de cette place importante due à son intelligence, le 27 octobre 1628, achevèrent de lui gagner tout-à-fait la confiance de son maître. Ce service étoit plus signalé qu'il ne pensoit. Les Protestans, renfermés dans ce chef-lieu, s'occupoient, depuis nombre d'années, de leur plan favori de mettre la France en république, divisée en huit cercles; et le moment étoit favorable. Le mauvais génie de Richelieu fit ajourner ce grand projet pour un temps plus éclairé. Cette ville souffrit tous les maux pendant dix-huit mois. La famine et la peste se la disputèrent; on y mangea tous les animaux, jusqu'aux perroquets. Le boisseau de bled s'y vendit 1000 liv.; une feuille de chou, 16 sous. Elle fut envain secourue par les Anglois. Ils ne purent jamais rompre la digue élevée pour leur couper toute communication avec les assiégés.

En butte à toutes les jalousies, Richelieu ne pouvoit se soutenir en faveur, qu'en les déjouant l'une par l'autre, ou en paroissant les satisfaire, mais aux dépens l'une de l'autre. C'est depuis ce système qu'il persuada au roi de se mettre lui-même à la tête de son armée d'Italie, allant au secours du duc de Nevers, à qui on disputoit le duché de Mantoue. Par ce moyen, il enlevoit à Gaston le commandement des troupes, et procuroit à la reine-mère le plaisir de se voir encore régente, pendant l'absence de son fils. Avant de partir, Louis XIII tint un lit de justice pour installer sa mère, donner une amnistie aux réformés, et faire enregistrer le code Machaut-Marillac, qui,

malgré le despotisme des ordres du monarque, ne put jamais avoir force de loi.

La campagne du roi fut heureuse; le pas de Suze est forcé; on oblige les Espagnols à lever le siége de Casal. On saccage en passant la ville de Privas; on oblige Alais à capituler, et enfin, on accorde la paix aux Calvinistes dans Grenoble, où l'on entre en vainqueur.

Mais au retour, la guerre recommence entre le cardinal et la reine, à laquelle il faisoit ombrage. Premier ministre déclaré le 21 novembre, il est nommé, le 4 décembre 1629, lieutenant-général du roi dans l'expédition d'Italie, qui n'étoit pas encore terminée, contre la foi des traités. Le duc de Savoie n'en tenoit compte. Richelieu part et a des succès. Louis XIII, dont le destin étoit d'être mené par tout le monde, en ne se confiant à personne, veut partager les lauriers de son ministre. Les deux reines le suivent jusqu'à Lyon, afin de ne pas le laisser un instant à la discrétion de Richelieu, dont on redoutoit de plus en plus l'ascendant.

Il n'avoit pour appui que le roi. Il pensa le perdre dans une maladie très-sérieuse, dont le prince fut atteint après la conquête de la Savoie; et déjà toutes les espérances, toutes les haines fermentoient dans le cœur de la mère, du frère, de l'épouse, et de presque tous les courtisans. Le cardinal faisoit même déjà ses malles pour Avignon. La guérison imprévue de Louis XIII retourna la médaille; et toutes les chances furent pour un ministre, devenu nécessaire à son maître, qui n'avoit jamais été si bien servi. Le dernier traité de paix, ménagé de loin par Mazarin, envoyé du pape, en étoit une nouvelle preuve. Aussi sa disgrace, résolue à Paris avec tant de peines et de soins, se changea-t-elle presqu'aussi-tôt en triomphe, dans une entrevue du ministre et du roi, qui étoit allé jouir d'un moment de repos,

repos, dans un petit château qu'il avoit à Versailles. La perte des Marillac, et de beaucoup d'autres, en fut la suite immédiate, ainsi que l'élévation de toutes les créatures du cardinal. Tout lui réussit, et tout devoit réussir à un homme supérieur à tous les personnages qui briguoient un rôle à la cour; il étoit comme un roc élevé, que le flux et le reflux des intrigues dirigées contre lui, n'étoit pas capable d'ébranler. Condé qui avoit le bon esprit de se ranger du côté du trône, eut encore celui de se déclarer pour celui qui en avoit toute la faveur. Gaston plia aussi un moment devant le cardinal, ne pouvant l'abattre tout de suite.

L'année 1630 fut plus orageuse encore, et mit le comble au triomphe du ministre. Ses plus puissans ennemis lui abandonnèrent, à la cour, le champ de bataille; le frère du roi en sort brusquement; et la reine-mère se voit arrêtée à Compiègne. Une barrière à laquelle elle ne s'attendoit pas, est élevée entr'elle et son fils, qui avoit plus besoin d'un ministre habile, que d'une princesse, qui n'étoit capable que de haines et de préventions préjudiciables aux affaires. L'échafaud, l'exil et la Bastille firent justice du reste. Bientôt s'accomplit la menace de Marie de Médicis, en parlant de Richelieu : *Il faut que l'un ou l'autre de nous deux se retire ;* ce fut elle qui eut la mal-adresse et l'imprudence de passer dans les Pays-Bas, c'est-à-dire, chez la puissance la plus ennemie du royaume. Au reste, tout cela étoit l'ouvrage du ministre, qui, en sauvant les apparences, avoit le secret de faire faire à ses ennemis tout ce qu'il vouloit. Il les amena au point à ne plus mériter de ménagemens, et à se mettre en guerre ouverte contre eux. Tout en travaillant pour lui, les gens sages ne pouvoient nier qu'il faisoit le bien de l'état, et que le gouvernement, débarrassé de toutes ces factions, pourroit mettre plus d'ensemble et d'unité dans ses

opérations. En conséquence, on procéda en toute rigueur contre tous ceux qui trempoient dans la retraite de Marie et de Gaston à Bruxelles, et on répondit par des sentences et des confiscations à leurs manifestes et à leurs libelles. Il faut convenir que sous tout autre ministère, une guerre civile et religieuse auroit bien pu naître de cette scission de la dynastie régnante. Les protestans ne demandoient pas mieux que d'entrer dans un parti pour combattre l'autre. Mais le temps du fanatisme étoit passé, et avoit fait place au règne des intrigues de la politique.

Combat de Castelnaudari, où le duc de Montmorenci est fait prisonnier, le premier septembre 1632.

Le duc de Montmorenci en vouloit au cardinal de Richelieu, qui ne lui avoit pas tenu parole au sujet du gouvernement de la citadelle de Montpellier; il crut devoir, pour s'en venger, saisir l'occasion de la haine du duc d'Orléans contre ce ministre. Gaston, secondé du duc de Lorraine, passe en France, fait quelques dégâts dans la Bourgogne, et se rend dans le Languedoc, où Montmorenci, abusant de sa place, faisoit des levées d'hommes en sa faveur. Le roi leur opposa le maréchal de Schomberg, dont le premier exploit fut la prise du château de Saint-Félix, qui se rendit par composition, le premier septembre. Le même jour, l'armée victorieuse alla à la rencontre de celle de Monsieur, et défila pour se rendre à Castelnaudari, ville du Haut-Languedoc, près du canal. Montmorenci qui commandoit l'armée de Gaston, voulant disputer le passage, se plaça fort avantageusement d'abord, et voyant les troupes royales s'avancer, se mit en devoir de les attaquer inconsidérément, sans examiner s'il étoit soutenu ou suivi du

XI.



COMBAT DE CASTELNAUDARI
ou le Duc de Montmorency est fait Prisonnier
1. 7bre 1632.

Dessiné par le Jeune — **TOM. V.** — *Gravé par David.*

prince, dont les forces étoient de plus du double dans cette rencontre. C'étoit une embuscade qu'un vieil officier avoit conseillé au maréchal, et dans laquelle donna le duc. Pendant que le canon s'avançoit en lieu propre pour incommoder la cavalerie, et que tous les corps marchoient pour se mettre en bataille, Montmorenci allant reconnoître lui-même un poste, dont on ne lui avoit pas bien rendu raison, fut blessé dans un chemin creux par des mousquetaires qui s'y étoient glissés à la faveur d'un fossé. Il entendit tirer en même-temps; ce qui lui fit croire, comme il étoit vrai, que le comte de Moret (fils naturel d'Henri IV), qui devoit donner à sa droite, avoit commencé le combat de ce côté-là. Alors il ne put retenir son impétuosité; et ne voyant aucun moyen pour sortir de ce passage, sans combattre ou sans tourner le dos, il aima mieux courre le hasard de se perdre, que de recevoir des blessures, qu'il n'eût osé avouer. Ayant donc poussé son cheval, il sauta le fossé qui traversoit le chemin, passa sur le ventre des mousquetaires qu'il rencontra, blessa Beauregard-Champrou, porta Laurière par terre, tous deux combattans à la tête de leurs escadrons; et tout percé de coups qu'il étoit, en donna un si furieux au fils de Laurière, que la salade qu'il avoit n'empêcha pas que son épée ne lui entrât assez avant dans la tête. Il fut courageusement accompagné par quelques officiers qui étoient près de lui, mais mal soutenu par ses gendarmes et par ceux de Ventadour, qu'il avoit appelés en allant au combat; et plus mal encore par le reste de la cavalerie, qui ne branla point. Après que Montmorenci eut essuyé les mousquetades des soldats qui étoient dans le chemin, et percé deux escadrons, il alloit se tirer de cette mêlée sans le malheur qui lui arriva. Il étoit déjà monté sur le champ où il fut pris, et avoit tué le soldat qui donna le dernier

coup à son cheval, lorsqu'il s'abattit sous lui. C'étoit un petit barbe extrêmement vîte, et qui avoit assez de force pour sa taille : un autre qui eût été plus propre pour un jour de bataille, l'eût porté peut-être encore deux cents pas qu'il falloit pour le mettre hors de péril.

Un sergent d'une compagnie des gardes le voyant tomber, accourut à lui, et le porta dans le chemin, où la douleur de ses blessures le fit arrêter. Saint-Prueil, capitaine au même régiment, arriva presqu'aussi-tôt, ainsi que plusieurs autres soldats qui sembloient plaindre l'infortune de leur général, plutôt que celle de leur prisonnier. Après s'être reposé environ un quart-d'heure, on le porta jusqu'au corps de l'armée, où il fut confessé, et pris par les gendarmes du roi, qui le conduisirent à Castelnaudari. Son chirurgien qui le visita, le trouva blessé de dix-sept coups, qui faisoient vingt-quatre ouvertures ou plaies sur sa personne.

Pontis assure que la nouvelle se répandant que Montmorenci étoit tué, Gaston jetta ses armes par terre, et dit : *qu'il ne s'y joue plus ;* puis fit sonner la retraite. Peu après, il demanda à rentrer en grace avec le roi, son frère, se soumettant avec bassesse à toutes les clauses, et abandonnant avec lâcheté tous ceux qui avoient risqué pour lui leur vie ou leur liberté ; mais il repartit presqu'aussi-tôt pour rejoindre sa mère, quand il vit que son mariage avec la princesse de Lorraine étoit divulgué. Ainsi se termina cette autre guerre civile, qui eût mis en feu toute la France, sans le génie de Richelieu ; il scella la paix publique du sang de Marillac à Paris, et de Montmorenci à Toulouse. Il falloit de grands exemples pour contenir, par la terreur, des ambitieux, qui auroient tout bouleversé sous un régime indulgent par foiblesse ou par crainte. Le cardinal ne fut point d'humeur de composer avec des gens, sur lesquels il ne

pouvoit compter, ni de pardonner à des ennemis implacables. D'ailleurs, la conquête du duché de Bar et de la Lorraine, donnoit encore plus de nerf au ministère, qui avoit l'œil sur les grands mouvemens des puissances voisines, comme sur les dissentions domestiques.

On auroit mieux aimé voir Marie de Médicis de retour dans son pays natal, que réfugiée si près dans les Pays-Bas. Mais elle ne soupiroit qu'après la France, et employoit sans choix tous les moyens pour y rentrer. Ne pouvant être utile à personne, sa voix se perdit dans un désert. On la laissa se consumer de honte et d'ennui, errant de ville en ville, mendiant des secours et des protecteurs contre son fils et le cardinal. Le caractère de ce ministre, que rien ne balançoit en Europe, glaçoit tous les cœurs ou les resserroit. On étoit bien près de mépriser une reine douairière, travaillée de la manie de gouverner un grand état, sans avoir les talens nécessaires pour bien conduire sa maison et sa famille. La prospérité des armes Françoises étoit un surcroît de peine pour cette princesse Italienne, obligée de convenir qu'elle n'avoit hérité que du nom de Médicis, et déjà prévoyant la distance que l'histoire devoit mettre entre les noms de Catherine et de Marie. Richelieu, aussi infatigable que clairvoyant, étoit l'ame de tous les mouvemens, et en couvrant de son égide la couronne de France, faisoit pâlir l'éclat des autres sceptres de l'Europe, tout en laissant croire à Louis XIII qu'il étoit au moins pour moitié dans tous les événemens politiques. L'Espagne, l'Allemagne, jusqu'à la Suède, tous les états voisins étoient dans l'humiliation, ou achetoient leur tranquillité par le silence et le calme. La campagne ne fut pas aussi brillante en Italie.

L'année 1636 fut composée de succès et de revers : les Espagnols, maîtres de Corbie, et menaçant Pontoise, donnent

les plus vives inquiétudes à la ville de Paris, et même au cardinal de Richelieu, qui n'étoit pas toujours bien secondé par le roi. Le ministre avoit deux sortes d'ennemis à repousser à la fois; ceux de sa personne et ceux de l'état. Sa présence, ainsi que celle de Louis XIII, eût été nécessaire par-tout en même-temps. Six armées à pourvoir et à diriger, des négociations à entretenir dans toutes les cours, une lutte sourde entre les catholiques et les calvinistes à contenir, le frère du roi passant chaque mois, pour ainsi dire, du parti du trône dans celui de la ci-devant régente; celle-ci cabalant de tout son pouvoir, et cherchant à mettre la France en feu pour se venger du cardinal; les finances dans un état d'épuisement; le peuple misérable par les impôts, et troublé par les incursions de l'ennemi: Richelieu fait face à tout par ses négociations, sa vigilance, et à l'aide de ses espions. Il avoit le secret de toutes les cabales, comme le trop court journal qu'il nous a laissé en fait foi.

Marie de Médicis, sevrée de sa pension, qu'on ne vouloit plus lui payer qu'à Florence, et de celle qu'elle recevoit de l'Espagne dont elle ne prenoit pas assez vivement le parti, de Spa passe en Angleterre, où le roi Charles, son gendre, lui donne un asile comme malgré lui. Il en sauva les apparences, par une réception fastueuse et un entretien dispendieux. Le peuple de Londres, déjà assez mal disposé pour la cour, et d'ailleurs excité par certains émissaires bien payés par Richelieu, ne tarda point à murmurer fort contre le long séjour d'une princesse étrangère, accompagnée de prêtres mal vus dans les trois Angleterres: ensorte que cette espèce de révolution, qui conduisit sur l'échafaud une tête couronnée, fut d'abord l'ouvrage d'un cardinal François, qui avoit juré la perte d'une reine douairière, instrument usé mis au rebut.

Son fils, obsédé par son ministre, eut d'autant moins de peine à oublier sa mère, qu'il lui étoit né enfin un successeur, après 23 années de mariage stérile. Neuf jours après la naissance de *Louis Dieu-Donné*, c'est-à-dire, le 14 septembre 1638, on reprit le Catelet sur les Espagnols. Mais Richelieu perdit un homme qui lui avoit été bien utile; le Père Joseph, capucin, tint plus d'une fois dans ses mains les destinées de la France. Il influençoit l'esprit du cardinal, son protecteur, presqu'autant que celui-ci avoit d'ascendant sur l'ame molle de son maître couronné.

La guerre se continue presque sur tous les points de la frontière, avec des chances diverses; nous ne pouvons entrer dans tous les détails militaires de cette fin de règne, et d'un ministère qui ne se soutenoit qu'à l'aide de tous ces mouvemens, devenus nécessaires, peut-être, pour donner le change aux intrigues de la haute noblesse.

Louis XIII, père d'un second enfant, obtient des succès presque par-tout, sans éprouver aucune des secousses qui ébranloient à la fois les trônes d'Angleterre, d'Espagne et de Portugal, et se voit élever une statue équestre de son vivant. Il est vrai que la nation n'étoit pour rien dans cet hommage; il ne devoit ces honneurs qu'à son ministre, jaloux de conserver sa confiance. Tout prospéroit : les Catalans et le prince de Monaco imploroient la protection de la France. Philippe IV, repoussé de toutes parts dans ses vastes domaines, ne se sentoit plus de forces, ni de ressources, pour abaisser une puissance rivale, dirigée par un génie, à qui tout cédoit. Mais Richelieu touchoit à son déclin; il mourut, pour ainsi dire, au milieu des trophées de sa politique, cinq mois après Marie de Médicis, qui termina sa carrière à Cologne, dans une situation

toute différente, au sein de la misère la plus complette, comme une veuve sans douaire, et réduite à l'aumône de l'électeur.

Laissons cette femme médiocre sous tous les rapports, pour dire un mot de l'individu à l'élévation duquel elle contribua tant, contre son gré. Richelieu étoit, sans contredit, le premier homme de son siècle, non pas pour la probité et la philosophie, mais pour les talens indispensables à une grande administration. Sous un roi moins facile à mener que Louis XIII, Armand n'eût pas été à même de se faire si bien connoître. Il étoit tout-à-la-fois homme d'état, homme de guerre, homme de mer, et même homme de lettres. Ce fut lui qui émancipa la couronne de France, avant lui sous la tutelle d'une noblesse ambitieuse et remuante. Le royaume de France n'étoit avant lui qu'une aristocratie arbitraire; il en fit un despotisme absolu. Le peuple, qui ne fut pas fâché de voir couler sur les échafauds le sang des nobles, dont il avoit été le jouet sous les règnes précédens, auroit applaudi de même au supplice de Richelieu. Pour éviter la fin tragique de Henri IV, Richelieu prévint les coups qu'on vouloit lui porter, et pour garantir sa tête, abattit toutes celles qui le menaçoient, ou lui faisoient ombrage. Ces exécutions nécessaires, ainsi que le siége de la Rochelle, ne lui valurent point l'estime et l'amour de ses contemporains, mais le rendirent tout-puissant. Sa conduite adroite, mesurée et ferme tout ensemble, à l'égard de la reine-mère, et les fautes de celle-ci, lui donnèrent raison, avec d'autant plus de justice, qu'il mérita bien de la France, en la délivrant de cette princesse qui eût figuré avec plus d'avantage à la tête d'une abbaye, ou d'un sérail de l'Orient.

On doit à Richelieu deux établissemens, les Écoles de Sorbonne et l'Académie Françoise ; c'est-à-dire deux superfétations propres à dégrader le corps politique le mieux organisé. Une nation ne peut se promettre rien de sage, rien d'utile, rien de grand, tant qu'elle entretient chez elle des docteurs et des beaux-esprits : les uns tuent la raison, les autres le talent. Le cardinal, dans ses momens de loisir, composoit des livres de Théologie, et critiquoit les belles scènes de Corneille ; il vouloit être le visir des poètes, comme il l'étoit des nobles et du peuple ; et ne pouvoit exister un seul jour sans avoir à la main une plume, ou le bâton du commandement ; plus jaloux encore de rabattre le mérite des écrivains supérieurs à lui, que d'humilier la maison d'Autriche qui en vouloit à sa vie. Suze, Cazal, Mantoue et la Rochelle, étoient des monumens de sa gloire, qu'il eût cédé peut-être pour le prix de poésie ou d'éloquence sur tel ou tel concurrent. Denis le tyran avoit les mêmes goûts à Syracuse.

Richelieu n'avoit point d'autre patrie que le premier poste qu'il occupoit sur les marches du trône. C'étoit un égoïste sanguinaire, à qui pourtant nous avons l'obligation de s'être chargé de la vindicte du peuple envers ses despotes subalternes. Il balaya tout ce qui se trouvoit entre le roi et la nation, et de loin aplanit, sans le vouloir, la route au peuple, pour atteindre jusqu'au despote. Il le fut lui-même dans toute l'énergie du mot ; mais telle étoit la situation déplorable de la France à cette époque, qu'on sut gré à un homme pervers, mais d'une trempe forte, de réduire à une seule tête l'hydre de la tyrannie. Du moins, en la coupant, on devoit se trouver tout-à-fait libre. C'étoit un despote infame, sans doute, que celui qui osa dicter au chancelier, parlant pour Louis XIII,

cette réponse au parlement : *c'est au roi à donner le titre au crime, et à ses sujets d'exécuter ses volontés.* Les lettres de cachet, les proscriptions, les commissions, les confiscations, l'espionnage et la Bastille, les impôts et les guerres sanglantes et ruineuses, ne furent jamais plus en vogue que sous ce ministre. Louis XIV, Louis XV, et Louis XVI, sont redevables au cardinal de Richelieu, d'avoir introduit l'exercice impuni de toutes ces horribles ressources d'un gouvernement sans principes, comme sans moralité. Mais du moins, en mettant à son exemple le comble à leurs scélératesses, ils ont hâté la chûte du trône. De l'excès du mal est venu le remède.

On reproche à Richelieu son ingratitude; c'est à tort, ce semble. La reine-mère, sa maîtresse, ne l'avoit point obligé pour lui, mais pour elle. Elle l'approcha d'elle pour se conserver auprès de son fils, sur le pied de régente. Il l'éloigna de lui pour se maintenir dans les bonnes graces du roi, et lui faire épouser sa nièce. Ils ne se devoient rien. En un mot, Marie n'étoit qu'une femme déplacée; et Armand, un prêtre ambitieux.

C'est nous occuper long-temps de trois ou quatre personnages, et pas assez de la nation Françoise, dont nous traçons rapidement les annales. Est-ce notre faute? Comme, dans ce temps, le peuple n'étoit compté pour rien, et laissoit tout faire à une poignée de scélérats, il faut bien donner leur histoire, jusqu'à ce que le peuple François fournisse matière à écrire la sienne.

A-peu-près à cette même époque moururent aussi la plûpart des hommes fameux, qui avoient occupé le devant de la scène politique : Sully, le comte de Soissons, le duc d'Epernon, et enfin Louis XIII. Ce dernier, dont Richelieu étoit l'ame, n'avoit fait que languir depuis qu'il

avoit perdu son ministre, auquel il fut attaché, plus par besoin, sans doute, que par penchant de cœur. Ainsi le lierre tombe, dessèche et meurt, quand il est privé de l'arbre qui le soutenoit. Il cessa de vivre le 14 mai 1643, à 42 ans, après 33 ans de règne, ou plutôt de tutelle sous sa mère Marie de Médicis, le duc de Luynes, et le cardinal de Richelieu. Il auroit pu compter des jours plus nombreux, n'étant pas né avec des passions fortes et exigeantes; mais ses chagrins domestiques, et les voyages que son ministre l'excita à faire pour disposer à son gré de sa personne, loin des cabales de la cour, hâtèrent ses derniers momens. Il ne fut ni haï pendant sa vie, ni regretté à sa mort; on lui rendoit justice; ce n'est pas à l'instrument docile, mais à la main qui le met en œuvre, qu'il faut s'en prendre. Voltaire observe, sur le témoignage de Vittorio Siri, que l'épithète honorable de *Juste*, affectée au nom de Louis XIII, n'est point un hommage rendu à la pratique de cette vertu religieusement observée par ce prince inepte. Ce *sobriquet* lui fut donné dès son enfance, pour indiquer tout simplement le mois de sa naissance. Louis XIII vint au monde en septembre 1601. Presque toutes les qualifications glorieuses prodiguées à la plûpart des rois, ne sont pas mieux motivées, et ne tirent point à conséquence. On peut les regarder, sans risque de se tromper, comme autant de contre-vérités, ou comme des monumens de la barbarie du siècle. On devoit croire à l'astrologie, dans un temps où l'on brûloit à Paris et à Loudun la maréchale d'Ancre et Urbain Grandier, comme sorciers et magiciens.

Le sort de Louis XIII étoit d'être livré à des cardinaux. Richelieu le conduisit à la baguette pendant sa vie; Mazarin l'assista à sa mort. Ce dernier entra au conseil du roi le même jour que le premier sortit de ce monde, après l'avoir

recommandé depuis quelque temps à son Maître. Ce prince partagea ses derniers momens entre trois occupations : il régla la grande affaire de la régence et de la tutelle de son successeur ; il se fit dire force prières, et passa le reste du temps *à voir enfiler des morilles et des champignons.* Ce dernier trait est caractéristique, et donne, pour ainsi dire, le mot de l'énigme de tout ce règne.

Terminons-en l'exposé rapide, par dire un mot d'un événement, précurseur, dès cette époque, de la grande révolution qui fermenta long-temps dans le sein de la nation Françoise, destinée à être libre avant tous ses voisins. Sous Henri IV, sous ce *bon roi,* qui avoit promis aux paysans *la poule au pot,* les paysans étoient abîmés d'impositions, écrasés par les exactions des gouverneurs de provinces, insultés, vexés, violentés par la petite noblesse de cantons. Ces bonnes gens, dans le Périgord, le Limosin et le Poitou, perdirent patience, et s'insurgèrent tout de bon au nombre de plusieurs mille, après avoir murmuré long-temps en vain. Ils coururent les campagnes, bien résolus à ne plus payer d'impôts tortionnaires, et à reprendre à messieurs les gentilshommes tout ce que ceux-ci leur avoient enlevé de force, ou en vertu d'une loi du prince. En conséquence, on les vit aller par tous les châteaux, s'emparer des provisions, et *croquer* la poule qu'on y nourrissoit avec leurs grains ; d'où leur est venu le nom de *croquans.* Henri IV leur envoya du canon.

Sur la fin du règne de Richelieu et Louis XIII, les mêmes causes produisirent les mêmes effets ; le poids des impositions parut insupportable aux *croquans* de l'ancien règne ; ils s'armèrent de nouveau dans le Périgord, mais ils n'eurent pas plus de succès : plusieurs périrent sur la roue.

Une autre insurrection, un peu plus sérieuse, se manifesta

à la même époque dans la Normandie, et inquiéta davantage le gouvernement. Il y eut une prise d'armes nombreuse; et pendant plus d'un an les maltôtiers ou partisans, c'est-à-dire, les percepteurs des deniers royaux, les gabeleurs, et autres infames spéculateurs et intéressés dans les affaires du roi, eurent une guerre à soutenir contre les *va-nu-pieds;* c'étoient les *sans-culottes* de ce siècle-là, mais bien moins nombreux, bien moins en force, et sans aucune connoissance approfondie de leurs droits, dont ils n'avoient que le sentiment. Ils vinrent pourtant à bout de faire trembler un moment toute la province, et le parlement de Rouen, et le cardinal-ministre lui-même. Déjà ils étoient vingt mille rassemblés, et avoient repoussé avec avantage l'armée des commis, la nuée de sangsues qui les tourmentoient de par le roi. Des receveurs généraux, des fermiers de gabelles, furent pendus par eux; mais, malgré l'espèce d'organisation qu'ils s'étoient déjà donnée, ils ne résistèrent pas longtemps; on vint aisément à bout d'une multitude aveugle, qui avoit eu la bonhomie de mettre à sa tête un prêtre. Il abusa de leur confiance, comme ils auroient dû s'y attendre; et ce mouvement n'eut pas d'autres suites, que le supplice de plusieurs *va-nu-pieds*, qui, en mourant, remirent leur vengeance à leurs neveux les *sans-culottes*, non-seulement d'Avranches, mais de Paris, et de tout le reste de la France. D'où il faut conclure, que le peuple François ne pouvoit manquer de se rendre libre tôt ou tard. Il en a toujours eu la pensée, et n'a manqué aucune occasion de la manifester avec plus ou moins d'énergie, de sagesse et de succès. Les *sans-culottes* du 14 juillet 1789, du 10 août 1792, etc. ont eu pour précurseurs les *va-nu-pieds* de 1639, etc.

LOUIS XIV, DIT LE GRAND.

LE peu de soin qu'on eut de la personne de Louis XIII, quand sa maladie fut déclarée mortelle, dut lui faire pressentir qu'on n'auroit pas beaucoup plus d'égard pour ses volontés testamentaires ; et c'est assez ordinairement le sort des rois. Il semble qu'on attende le moment de leur trépas, pour se dédommager de la contrainte où l'on a été avec eux, pendant leur règne, et l'on s'empresse de donner un démenti formel à celui dont les moindres gestes, quand il vivoit, étoient des ordres absolus et sans réplique. Ce qui étoit arrivé à Henri IV, se renouvela pour son successeur. Anne d'Autriche imita parfaitement Marie de Médicis. Son mari mourant, avoit ordonné qu'elle n'auroit que le titre de régente. La veuve n'eut pas beaucoup de peine à obtenir du parlement les pleins pouvoirs d'une régence effective : en sorte que voilà encore une fois la France livrée à une femme, et par conséquent au premier intrigant qui voudra s'emparer de l'esprit ou des sens de cette femme couronnée. Au reste, le sceptre, entre les mains de Louis XIII, n'avoit été qu'une quenouille ; et rien ne parut changé. C'est encore un chapeau rouge qui va obombrer la couronne pendant la longue minorité d'un monarque de cinq ans.

Les premiers momens de ce nouveau règne furent marqués par des victoires éclatantes. Le cinquième jour après le décès de Louis, dit le Juste, le duc d'Enghien en remporte une complette à Rocroy sur les troupes de Philippe IV, frère d'Anne d'Autriche. La nouvelle cour n'applaudit point de bon cœur à ce grand succès obtenu contre ses ordres. Cette première affaire, qu'on osa, sur une médaille frappée exprès, qualifier de première des victoires du roi, *victoria primigenia*,



LOUIS XIV.

Né en 1638. Roi en 1643. Mort en 1715.

TOME V.

influa, plus qu'on ne pense, sur tout le long règne de Louis XIV, et aplanit de loin à ce prince la route à tous ses triomphes insolens.

La bataille de Fribourg, gagnée trois mois après par le même général, âgé de 22 ans, lui coûta davantage, et fut beaucoup plus meurtrière.

Condé jette son bâton de commandement dans les retranchemens ennemis, (8 *août* 1643).

Il y eut trois combats consécutifs. Le jeune commandant, qui s'obstinoit à une nouvelle victoire, ne ménagea point du tout le sang de ses troupes. Ce fut dans l'un de ces momens, qui devoient mettre le sceau à sa gloire, que pour animer davantage ses soldats à forcer les retranchemens des Bavarois, il y jeta son bâton de général; « montrant par » cette action, dit un de ses biographes, que pour empê- » cher que ce bâton ne tombât entre les mains des ennemis, » il falloit se rendre maître de l'endroit où il l'avoit jeté, et » qu'on le devoit regarder comme un prix, dont ce prince » se proposoit la conquête, et que tous ceux qui le sui- » voient se devoient proposer aussi ».

On vante l'humanité du grand Condé à Rocroy. Voici ce qu'un autre historien en dit aux combats de Fribourg. Il est certain que dans toutes ces attaques, il eut plus en vue de satisfaire son ambition, que de ménager la vie de ses soldats. Il reconnut pourtant que les pertes qu'il venoit de faire étoient fort considérables; mais pour montrer que ce grand nombre d'hommes qui avoient péri dans cette occasion, ne l'étonnoit pas beaucoup, il dit *en plaisantant*, « que Paris donnoit chaque » nuit plus d'hommes à la France, qu'il n'en étoit mort

» dans tous les assauts qui avoient été livrés aux Bavarois. »
Un pareil héroïsme coûte cher à la pauvre espèce humaine. Mais la nation, enivrée de la prise de Thionville, de celle de Dunkerque, des batailles de Nortlingue et de Lens, ne prit pas garde à tout le sang qu'elle versoit, pour faire la réputation d'un individu, et humilier la maison d'Autriche. Tavanne ajoutoit ses trophées à ceux du prince; et ces deux grands capitaines préparoient ainsi l'époque, sinon la plus heureuse, du moins la plus brillante de l'histoire de France.

Cependant le Palais-Royal où séjournoit la cour, étoit le théâtre de nouvelles intrigues; on emprisonne les uns, on déplace, on disgracie les autres; et Mazarin s'élève et s'affermit au milieu de toutes ces cabales. Pourri dans les principes de Richelieu, il devoit obtenir les mêmes succès. D'un côté la France reconnoît les Hollandois pour Hauts et Puissans Seigneurs; de l'autre, elle envoie des troupes pour réduire les Catalans insurgés à l'exemple de la Hollande, et voulant secouer le même joug.

Triomphante en tous lieux, et fière du traité de Munster, la France se déchiroit de ses propres mains, et sembloit vouloir en venir à une révolution pour laquelle elle n'étoit pas encore mûre. Le peuple rassasié de gloire, mouroit pour ainsi dire de faim; et le bonheur de ses armes ne rétablissoit pas le mauvais état de ses finances. Il prit le parti de ses magistrats, qui pourtant ne travailloient que pour eux, et ne se fâchoient que parce qu'on touchoit à leurs gages. Mais ils surent colorer le soin de leurs intérêts les plus chers, en faisant plusieurs demandes qui n'avoient pour objet apparent que le bien public. La cour qui n'étoit point dupe, eut la mal-adresse de vouloir leur fermer la bouche par l'emprisonnement de trois des leurs,

qui

XII.



CONDÉ JETTE SON BATON DE COMANDEMENT
dans les retranchemens ennemis.
3 aoust 1643.

Dessiné par le Jeune — **TOM. V.** — *Gravé par David*

qui montroient le plus d'opiniâtreté. Les Parisiens prennent fait et cause de leurs juges en simarre. Un cardinal (toujours les prêtres sont venus à la traverse des mouvemens populaires pour les neutraliser), le cardinal de Retz, alors coadjuteur de Paris, attise l'incendie pour en profiter; on se menace, on se barricade; des coups mortels sont portés de part et d'autre. Les soldats défendent mollement la cour, qui se voit obligée de céder pour l'instant aux prétentions d'un corps dont elle a eu besoin, et qui ne l'a pas oublié.

Enhardis par le rôle que jouoit le parlement en Angleterre, ceux de France forment une ligue entr'eux, et ne s'apperçoivent pas qu'ils se laissent mener par quelques esprits remuans de Paris; comme à Londres, Olivier Cromvel se servoit des magistrats pour se rendre maître tout-à-la-fois et du trône et du peuple, pourtant avec cette différence qu'il n'y avoit dans le parti de la cour, et de celui qui la frondoit, aucun personnage d'un grand caractère. Turenne et Condé, devenus rivaux, ne savoient que leur métier. Mazarin et de Retz, incapables de former un grand plan, n'avoient que cet esprit de cour, nécessaire pour nouer une intrigue, et se tirer d'affaire dans un pas difficile. Tout le talent du duc de Beaufort, échappé de Vincennes, ne pouvoit le mener qu'à exciter une barricade au milieu des halles; il falloit plus de génie pour porter à une insurrection un peuple, qui bornoit toutes ses prétentions à payer un peu moins d'impôts. Anne d'Autriche n'auroit jamais dû sortir du Val-de-Grâce, qu'elle s'étoit bâti pour retraite : les orages d'un gouvernement étoient au-dessus de ses forces; elle paya cher l'ambition de vouloir être autre chose qu'une reine douairière, et d'y ajouter le titre et les fonctions de régente.

Le parlement lève une armée. Quelles troupes ! La plûpart laquais, ces soldats étoient dignes des maîtres qui devoient les commander. Le plus heureux de tout ceci, c'est qu'il n'y eut que des gouttes de sang de répandues. Paris et les environs ressembloient à un théâtre de bamboches armées. Les combats de la Fronde où la religion ne se trouvoit pour rien, étoient une petite guerre très-civile, où il n'y avoit pas assez d'énergie pour en venir à un nouveau massacre de la St. Barthélemi. Le seul mal fut que l'Espagne profita de cette distraction, pour battre les généraux et prendre quelques places.

La cour se vit contrainte d'évacuer Paris, pour se retirer à St. Germain-en-Laye. Mais rien de sérieux, rien de décisif, ne se fit de part et d'autre. On se battoit, non pas à la pointe de l'épée, mais avec la plume, mal ou bien affilée. De petits intérêts personnels remuoient les esprits. Il n'y avoit personne qui eut assez d'ascendant pour se faire, ou se conserver un parti un peu considérable. Le peuple s'agitoit tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, portant ses regards autour de lui, comme pour chercher quelqu'un capable de lui servir de guide, et n'en trouvant point. Il en résulta quelques outrages faits aux bonnes mœurs, un gaspillage plus grand dans les finances qu'on s'étoit d'abord proposé de réformer, la paix domestique troublée dans beaucoup de familles, un peu plus de misère qu'auparavant, et un accroissement dans la fortune de plusieurs cabaleurs subalternes. En un mot, dans cette guerre de la Fronde, on ne fronda que la raison et la patrie, les droits de l'homme et le bien de l'état. La détention du grand Condé à Vincennes, par un ordre de Mazarin, sembloit présager quelque chose de sinistre. Il n'en fut rien. Il n'y avoit pas assez de tenue dans

les caractères, par conséquent pas assez d'union entre les chefs de parti, ni d'unité dans leurs marches, pour obtenir un grand effet de ce grand événement.

Condé sort de prison, et le cardinal, son persécuteur, est envoyé en exil; mais de Cologne, il ne cesse point d'être ministre. Condé veut se venger en se liguant contre la France, qu'il n'auroit pas dû confondre avec la cour. Mazarin y revient avec une armée. Trois ou quatre factions arborent chacune son étendart et ses couleurs. Le roi, devenu majeur, se déclare pour Mazarin; et le parlement met sa tête à prix. Turenne se range du côté de la cour; et voilà les deux premiers hommes de guerre de la France et de l'Europe, en présence l'un contre l'autre; ils en viennent aux mains, ne sachant trop pourquoi, mais conduits à cette extrémité par le fait d'un prêtre Italien, et de quelques parlementaires. La famille royale doit être le prix du vainqueur. Jamais on n'avoit vu pareil spectacle.

Combat au fauxbourg Saint-Antoine, le 2 juillet 1652.

La cour étoit alors à St. Denis; et le maréchal de la Ferté avoit joint l'armée du roi, avec des troupes de Lorraine. Celle du prince, plus foible que le moindre de ces deux corps, occupoit le poste de St. Cloud. Craignant d'être attaqué des deux côtés, il s'achemina vers Charenton, la nuit du premier juillet; passant par le cours de la reine-mère, depuis la porte St. Honoré, jusqu'à celle de St. Antoine, évitant de traverser Paris. Averti de sa route, Turenne partit pour le joindre. On fit aller le roi à Charonne, afin que de là, comme sur un théâtre, il fût témoin de l'action. Le prince se servit des retran-

chemens que les bourgeois du fauxbourg St. Antoine y avoient faits, pour se garantir des troupes de M. de Lorraine. Quelques escadrons de son arrière-garde furent chargés, dans le fauxbourg St. Martin, par des gens que Tavanne avoit détaché pour l'amuser. S. Mégrin attaqua le poste défendu par Turenne, vers la Croix de Picque-Pusse, et s'avança avec les chevaux-légers du roi, dans une rue étroite, fermée d'une barricade, où il fut tué, avec plusieurs autres. Mancini, neveu de Mazarin, y fut blessé, et en mourut quelques jours après. Les troupes du roi avoient forcé la dernière barricade de la rue du Cours, qui va au bois de Vincennes; et elles étoient entrées en bataille jusqu'à la halle du fauxbourg St. Antoine, lorsque Condé y accourut et les tailla en pièces. Néanmoins, maîtres d'une seconde barricade, dans la rue qui va à Charenton, quarante pas au-delà d'une fort grande place, Condé voulut les déloger de ce poste. Il y eut de la confusion dans les ordres, et des méprises dans la charge. Nemours eut treize coups sur lui dans ses armes. La Rochefoucault y reçut une mousquetade qui lui perça le visage au-dessus des yeux, et lui fit perdre la vue pour l'instant. Condé avança pour les dégager. Enfin les Parisiens, jusques-là spectateurs neutres, se déclarèrent pour lui. D'autre part, la porte St. Antoine étoit gardée par une colonelle de bourgeois, dont les officiers, gagnés de la cour, empêchoient presqu'également de sortir de la ville, et d'y entrer. Mais la fille aînée de Gaston, duc d'Orléans, qui se tenoit dans le Palais du Luxembourg, la Montpensier, vint à bout d'arracher à son père l'ordre de faire tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi. A ce bruit auquel Mazarin et Turenne ne s'attendoient guère, ils remenèrent l'armée à St. Denis, et Condé entra dans Paris, et alla

XIII.



COMBAT AU FAUBOURG S.T ANTOINE
2. juillet 1652.

Dessiné par le Jeune — *Gravé par David*

TOM. V.

se poster sur le bord de la Seine, au-dessus du fauxbourg St. Victor. L'affaire fut si chaude, qu'il eut un cheval tué sous lui.

La cause première de tous ces mouvemens, étoit un prêtre étranger, devenu nécessaire à la cour, et odieux à la nation; l'une s'obstinoit à le garder, l'autre persistoit à demander son renvoi. Mais il n'y avoit de l'énergie ni d'un côté ni de l'autre. Un demi-siècle plutôt, on ne parloit que de tyrannicide pour moindre sujet. Mazarin connoissoit le peuple auquel il avoit affaire. Il s'éclipsa un moment pour contenter les esprits; on fut satisfait; on supplia le roi et sa mère de rentrer; ils imposèrent des conditions. Beaufort, Gaston, Retz, Condé lui-même perdirent de ce moment la faveur publique : et ce même cardinal, execré, et dont la tête étoit à prix, reparut et devint à son tour l'idole populaire.

On parloit beaucoup moins de Turenne, et de plusieurs autres généraux formés à son école. Eux seuls pourtant sauvèrent la France à cette époque, et après l'avoir délivrée d'une guerre civile, la mirent à l'abri des insultes de l'Espagnol, disposé de nouveau à tirer parti des dissentions domestiques. Le génie militaire du grand Condé ne put que retarder la honte de cette puissance ambitieuse et rivale, et le repos dont on avoit tant besoin pour réparer plusieurs années de désordre.

Il y avoit alors un homme au-dessus de tous ces héros: Cromvel étoit bien un autre personnage que Mazarin; et le jeune monarque, à peine âgé de 17 ans, dut s'applaudir de n'avoir été en concurrence avec lui, qu'au commencement de son règne. S'il eût vécu davantage, on eût dit, le siècle de Cromvel, au lieu de dire, le siècle de Louis XIV. Le cardinal, plus sensible à son intérêt personnel, qu'à

la gloire de son pupille, lui fit pour ainsi dire caresser la main du protecteur des Anglais, fumante du sang d'un roi : nation inconséquente et bizarre, qui envoie un despote à l'échafaud, et laisse mourir paisiblement un tyran dans son lit! Mais ce tyran étoit le seul véritable homme d'état de l'Europe à cette époque; il faisoit fleurir son pays.

La France, au contraire, n'avoit pas trop de toutes ses ressources pour se soutenir, tiraillée comme elle l'étoit par une noblesse remuante, sous un gouvernement qui n'avoit aucunes grandes vues, et qui jusqu'alors n'avoit pu trouver le secret d'inspirer la confiance, ou de commander le respect. D'ailleurs, l'apprentissage du trône que Mazarin donnoit à Louis XIV, étant tout militaire, ne disposoit pas le jeune prince à une administration sage, fondée sur les mœurs et la félicité du peuple. En le faisant assister au siége de Stenai et de Condé, ayant sous lui Turenne et Fabert, il le portoit à croire que lui seul étoit l'unique objet de tous les mouvemens; et il lui aplanissoit la route à cette vanité qui coûta si cher à la France, sous un tuteur qui rapportoit tout à lui : le roi avoit vingt ans, et n'étoit encore que le témoin des événemens qui se passoient en son nom. L'ascendant de Mazarin subjuguoit son esprit, dont la trempe n'étoit pas apparemment aussi forte qu'on le crut par la suite, et qui avoit besoin pour paroître grand, d'être soutenu par de grands hommes. Assurément c'étoit un monarque bien nul, que ce Louis XIV qui, à 20 ans, laisse impuni un meurtre commis sous ses yeux, dans son château, par ordre d'une femme ci-devant reine, à laquelle il accordoit l'hospitalité : *Hospitalitas augusta*, dit la médaille frappée à ce sujet. Les héros de la Grèce, qui furent bien moins vantés de leur temps, que Louis XIV, en pa-

reille occurrence, auroient certes montré plus de caractère. Ils ne s'en seroient pas laissé imposer par le babil demi-savant de Christine. Louis XIV n'osoit ouvrir la bouche devant elle.

C'est à propos de l'assassinat de Monaldeschi dans la galerie de Fontainebleau, que Voltaire dit : *nul ne doit être mis à mort que par les lois*. Cette conclusion de l'action atroce de la reine Christine est portée beaucoup trop loin : elle tend à confondre avec une princesse lâche et vindicative, le patriote généreux qui, en ce temps-là, eût pris la résolution de frapper d'un coup mortel ce Mazarin s'obstinant à despotiser la France malgré elle; ou ce Condé, qui tournoit ses grands talens contre son pays. Comment s'y prendre autrement avec d'illustres scélérats, qui se placent hors de l'atteinte des lois? Il faut bien que le poignard du tyrannicide fasse alors l'office du glaive de la justice.

Les succès de l'année 1658, sur-tout la bataille des Dunes gagnée par Turenne, le 4 juin, sur Condé et Dom Juan, hâtèrent la paix qui fut conclue, le 7 novembre 1659. C'est le fameux traité des Pyrénées qui, plus encore que celui de Westphalie, doit servir de principal fondement à la gloire diplomatique du cardinal Mazarin. Deux hommes, lui et Haro plénipotentiaire de Philippe IV, roi d'Espagne, disposèrent seuls du territoire et des villes de deux grandes nations, conclurent un mariage entre les deux maisons régnantes, pour ainsi dire, sans la participation des deux contractans, et prétendirent même enchaîner la postérité. Condé y fut rétabli en France, et Louis XIV y reçut l'épouse qu'on jugea convenable de lui donner. C'est en allant au-devant de l'infante Marie-Thérèse, que le jeune roi, d'après l'avis de son Mentor

le cardinal, ordonna la construction d'une forteresse dans Marseille, pour contenir les habitans de cette ville; lesquels avoient eu quelques velléités d'être libres, en se refusant au gouvernement despotique du duc de Mercœur. Mais n'anticipons pas; et n'imputons cet attentat qu'à Mazarin; nous en aurons assez d'autres à reprocher à Louis XIV, quand il régnera par lui-même. D'autres soins bien plus graves lui prenoient tout son temps. Ne falloit-il pas danser un ballet en plein théâtre, et filer la quenouille aux pieds de la belle Marie, l'une des nièces du cardinal? C'est ainsi qu'il s'essayoit à porter la couronne; il courut même le risque de devenir le neveu de son ministre et parrain; mais Mazarin n'osa trop insister sur un dénouement qui pouvoit devenir tragique. Peut-être auroit-il satisfait ce dernier vœu de son ambition, s'il eût prévu que sa mort devoit suivre de si près le mariage de son maître avec l'infante d'Espagne. Paris se distingua par des fêtes telles qu'on n'en avoit pas vu encore. Pour donner une idée de leur magnificence, l'entrée du couple royal coûta plus de dix millions de ce temps-là, aux bourgeois seulement. Le cardinal donna l'exemple. Au reste, il étoit riche d'un demi milliard, et il témoigna, dit Monglat, un attachement incompréhensible pour l'argent, jusqu'au dernier soupir.

L'instant de son trépas, en 1661, fut mal choisi pour honorer sa mémoire : tandis qu'il expiroit fort paisiblement au château de Vincennes, le peuple de Paris n'avoit pas de pain; la famine, dit un annaliste du temps, étoit si pressante, que plusieurs en moururent ou souffrirent de dangereuses maladies; pendant que Mazarin dictoit son testament, dans lequel il donne et lègue aux indigens

de

de Paris 6000 liv., et 600,000 liv. pour faire la guerre aux Turcs.

Louis XIV, à travers les dissipations de son esprit et de son cœur, avoit jeté comme à la dérobée quelques coups-d'œil sur l'administration, dont le cardinal portoit tout le fardeau ; il s'étoit apperçu qu'il ne faut pas des talens bien sublimes, pour se faire admirer et craindre. Ce trait de lumière l'empêcha de regretter un ministre, à qui pourtant il avoit de grandes obligations. Il en porta et fit porter le deuil ; mais il fut bien aise en lui-même de régner à son tour. Il avoit alors 22 ans. Il voulut consacrer cet événement sur une médaille où il est représenté en Apollon, lui qui savoit à peine signer. On y lit pour légende : *ordo et felicitas ;* il ne tint pas parole.

Le premier usage qu'il fit du pouvoir suprême, annonça un despote qui veut se dédommager sur toute une nation, de la dépendance, où il avoit vécu pendant sa longue minorité politique. Il voulut être lui-même son premier ministre. Cependant il eut le bon esprit de s'attacher Colbert, qui succéda à Fouquet, disgracié de la manière qu'on sait. Le sur-intendant dut sa chûte moins à ses dilapidations, qu'à son faste qui éclipsoit celui de son maître. Sa disgrace ne fit honneur ni à Louis XIV, ni à Colbert. Leur victime déploya un caractère qui les rappetisse beaucoup aux yeux de la postérité.

Après avoir humilié l'orgueil de Madrid et de Rome, le roi trafique avec les Anglois et leur achète Dunkerque, où il fit une espèce d'entrée triomphale, le 2 décembre 1662, comme s'il eût emporté cette place après un siége savamment conduit. Ces essais qui promettoient, sinon un grand capitaine, du moins un prince qui vouloit paroître grand, quadroient mal avec l'empressement

de Louis XIV à faire venir de sa paroisse le S. Sacrement, pour éteindre le feu qui menaçoit la galerie du Louvre, à ordonner la fermeture des boutiques dans Paris, et dans tout le royaume, pour fêter St. Joseph, auquel le grand monarque avoit une singulière dévotion. On pourroit encore lui reprocher d'avoir laissé pendre et brûler en Grêve, un jeune homme de 23 ans, auteur d'un petit livre plein de gaietés *contre Dieu*, *et*, dit naïvement un chroniqueur contemporain, *contre sa majesté même*. Le parlement et sa majesté même auroient dû plutôt, et avant tout, prévenir la disette de pain, dont le peuple étoit travaillé dans les provinces, ainsi qu'autour du superbe carrousel, que le galant despote ordonnoit à grands frais, devant le château des Tuileries et de Versailles, pour fêter la Vallière. Quelques mois après, au commencement de l'année 1663, on offrit aux bourgeois le spectacle d'un auto-da-fé; la grand'chambre fit sa cour au jeune roi, en condamnant aux flammes Simon Morin; le malheureux fut en effet brûlé vif, avec ses pensées hétérodoxes. C'étoit dans le même temps que Louis XIV se déclaroit le protecteur de l'Académie Françoise, et fondoit celle des Sciences et des Belles-Lettres. Telles étoient les prémices de ce beau siècle de Louis XIV, tant célébré, même par des historiens philosophes.

Renouvellement de l'alliance avec les Suisses, 18 *novembre* 1663.

Cette nouvelle alliance fut d'abord signée à Soleure, le 4 septembre. Les ambassadeurs des treize Cantons, après avoir été traités dans tous les lieux de leur passage, arrivèrent à Charenton; lesquels s'étant reposés quelque

XIV.


HISTOIRE DE FRANCE
RENOUVELLEMENT DE L'ALLIANCE AVEC LES SUISSES.
Novembre 1663.
Dessiné par le Jeune.
Gravé par David.

TOME V.

temps dans ce bourg, ce rendirent le 9 novembre au royal château de Vincennes, suivant l'ordre qu'en avoit donné sa majesté; laquelle faisant toujours tout avec magnificence, et enchérissant royalement sur ce que ses augustes prédécesseurs ont pratiqué dans de pareilles occasions, les traita d'une manière toute extraordinaire, et leur fit voir par la quantité des viandes de toute nature, que la France est capable de satisfaire abondamment le goût de toutes les nations du monde. Ensuite de ce festin, ils firent leur superbe entrée dans la ville de Paris par la porte St. Antoine, où le prévôt des marchands les harangua; puis ils furent conduits dans les hôtels qui leur avoient été destinés dans les rues St. Martin et St. Denis. Le 18 du même mois se fit la cérémonie du renouvellement d'alliance à Notre-Dame, le roi s'y étant rendu, précédé des cent suisses, des tambours de sa chambre, et des trompettes, avec les hérauts d'armes, et les huissiers portant les masses. L'évêque de Chartres dit la messe; le cardinal Antoine, en qualité de grand aumônier de France, présenta le livre des évangiles à sa majesté. Après le *Te deum*, ces mêmes ambassadeurs furent superbement régalés dans l'archevêché, au milieu duquel festin le roi leur fit l'honneur de les aller voir. Le 19, ils furent traités à dîner à l'hôtel-de-ville, à une table de cent couverts, et servie de six services, chacun de quatre-vingt bassins et quarante assiettes. (Notez, honorables lecteurs, qu'à cette époque le peuple de Paris ne trouvoit pas tous les jours du pain à manger). Le 20 ils furent de rechef conduits à Vincennes, pour avoir leur audience de congé de sa majesté; après qu'elle leur eut donné le divertissement de la revue de ses troupes, qu'elle prit le soin de ranger elle-même en bataille dans le parc. Le 21, la duchesse de Longueville

les régala pareillement dans son hôtel; et la semaine suivante, ils partirent de Paris fort satisfaits des honneurs et des bons traitemens qu'ils avoient reçus de cette cour éclatante et généreuse.

Il faut avouer que les enfans de Guillaume Tell ont bien dégénéré depuis le fondateur de leur liberté. Ils avoient besoin de la révolution Françoise de 1789 et 1792, pour être rappelés à la dignité d'un peuple libre.

Mais les succès des armes et de la politique de Louis XIV, ou plutôt de ses ministres et de ses généraux, ses plaisirs et l'éclat de sa cour, les fastueux bienfaits qu'il répandoit sur les gens de lettres, et les savans distingués de l'Europe, éclipsoient toute autre considération. On commençoit déjà à dire le grand Roi, en parlant de ce prince; ce n'étoient pas ceux qui l'approchoient, témoins de toutes ses petites intrigues avec les femmes-de-chambre de la reine. Mais on prenoit le soin d'en sauver le scandale, en affectant des airs de magnificence et même d'héroïsme. D'ailleurs, les hauts et puissans seigneurs, qui depuis Richelieu et Mazarin, n'osoient remuer, n'avoient plus que deux partis à prendre pour figurer avec quelqu'avantage et quelqu'agrément, celui de la guerre et celui de la galanterie. Les gentilshommes pour être ducs et pairs, les gens de lettres pour être académiciens ou pensionnaires de sa majesté, ne s'étudioient qu'à lui complaire, en flattant son excessif amour-propre. Ils en firent une idole gigantesque, qui dut pendant quelque temps en imposer de loin. Louis XIV parut un de ces phénomènes brillans, une de ces comètes, qui jadis inspiroient la terreur aux peuples ignorans. Des expéditions assez heureuses en Espagne, en Afrique, contre les Turcs et l'Empire, contre l'Angleterre dans les deux continens, des traités assez glorieux, des

colonies à Madagascar et dans la Cayenne, l'entreprise d'un grand canal, abandonnée par deux rois, l'établissement de beaucoup de manufactures, la canonisation d'un personnage assez fameux, François de Sales, car la vanité de Louis XIV se composoit de tous ces élémens hétérogènes; la mort de sa mère Anne d'Autriche, qui suivit de près celle de Philippe IV, roi d'Espagne, l'embastillement de ceux de ses courtisans, qui ne fléchissoient pas le genou assez bas, ou qui osoient chasser sur ses plaisirs; toutes ces circonstances concouroient à rendre ce prince sans concurrens, l'astre principal dont les autres puissances n'étoient pour ainsi dire que les pâles satellites.

L'année 1667 fut l'une des plus brillantes de ce long règne. La conquête de toute la Flandre, entreprise pour soutenir de prétendus droits sur l'Espagne, en vertu du mariage de l'infante, fut l'affaire d'une seule campagne. La présence du roi y contribua sans doute, mais appuyée des talens de Turenne, Vauban et Louvois. Pendant que d'habiles capitaines lui faisoient une réputation de moderne Alexandre, de savans jurisconsultes lui ménageoient une place parmi les législateurs, en rédigeant cette ordonnance civile de 1667, qui promettoit une réforme complette des abus de la justice. En dépit du préambule pompeux de cette loi, les procédures n'ont pas été plus expéditives, plus faciles, moins ruineuses pour les familles, après qu'auparavant. La malice des plaideurs et les frais de poursuite n'ont pas été moindres.

L'année suivante, la Franche-Comté eut son tour, et changea de maître; Louis XIV se trouva encore en personne à cette autre expédition, confiée au génie militaire du grand Condé et de Luxembourg son ami. Le grand

Roi, dans son quartier général bien clos, n'avoit que la peine de recevoir les clefs des villes qu'on prenoit en son nom. Il visita pourtant les tranchées devant Dôle. Mais au traité d'Aix-la-Chapelle, il fallut relâcher toutes les prises de 1668, et s'en tenir à celle de 1667. Le ministère du grand Roi lui conseilla sagement de se faire un mérite de cette modération, et d'aller lui-même au-devant de la paix que les Hollandois, un peu plus tard, auroient bien pu le forcer d'accepter à des conditions plus dures.

Oisif pendant cette campagne, par l'effet d'une cabale, Turenne justifioit la maxime populaire qui dit, que le désœuvrement est le père de bien des sottises. Ce grand homme de guerre occupoit son inaction à lire les traités théologiques sortis de la plume éloquente, mais malheureusement trop féconde, de Bossuet, et faisoit abjuration de la foi de ses pères, pour une croyance un peu plus déraisonnable encore. Les Protestans en furent affligés, moins cependant que de la suppression des chambres de l'édit, c'est-à-dire, des conseillers de leur communion admis dans le parlement pour veiller à la conservation de leurs priviléges. Mais ils furent assez vengés par les troubles honteux que le jansénisme commençoit à exciter.

Louis XIV, dont la vanité avoit un peu souffert en présence de la reine Christine, s'en dédommagea avec Casimir. Il saisit avec empressement l'occasion de se grandir, en faisant d'un roi de Pologne un abbé de St. Germain-des-Prés. Il eût bien voulu tenir ainsi tous les monarques de l'Europe, enchaînés autour de son trône par de légers bienfaits. Mais le despote orné du croissant rabattoit un peu de la gloire du grand Roi, en prenant aux Vénitiens l'île de Candie (jadis la Crète), malgré la flotte Françoise commandée par la Feuillade, Navailles et Beaufort.

Toute une grande province ajoutée à l'empire François, deux campagnes faites sur pays ennemi, et les arts utiles encouragés, sembloient devoir apporter quelqu'adoucissement à la misère du peuple. Il n'en fut pas plus heureux. L'année qui suivit une disette et la peste, la capitale se vit enrichir d'un monument nouveau, consacré à la tendre sollicitude du prince envers *ses sujets*. La porte St. Bernard attesta trop long-temps la mauvaise foi du gouvernement. Le peuple manquoit de pain, on lui donna des pierres.

Le grand Roi, choqué des airs de supériorité, que les républicains de la Hollande osoient prendre avec sa majesté, conçut le dessein de s'en venger par leur ruine; mais pour cela, il falloit détacher l'Angleterre leur alliéc; pour opérer cette scission, il falloit gagner la cour et le parlement Britannique à force d'argent. Il falloit aussi de l'argent pour créer une marine formidable, propre à une expédition de cette importance. Il fallut encore de l'argent pour acheter l'un des deux partis qui divisoient malheureusement la Hollande, à peine libre. Ce système de corruption, cette conduite déloyale envers des voisins, contrastoit avec l'ordonnance de 1670, sur les matières criminelles, dans laquelle on infligeoit les peines les plus graves, contre les particuliers coupables d'enfreindre les lois du bon voisinage. Mais l'histoire des hommes gouvernés par des rois, est si pleine de contradictions, qu'on y fait à peine attention, en la lisant.

Enfin, le grand Roi part pour la Hollande, à qui il a déclaré la guerre; il s'empare d'abord de la Lorraine, dont le duc fut le seul prince qui ait semblé vouloir défendre les Provinces-Unies. Tout le pays jusqu'au Rhin se soumet à l'armée Françoise. C'est plutôt une invasion, une prise

de possession, qu'une conquête. Louis XIV passe le Rhin, à-peu-près avec autant de danger qu'il en couroit, en traversant la Seine sous la terrasse de St. Germain-en-Laye. Mais parmi son arrière-garde, il avoit à sa suite de plats historiens gagés pour mentir, et dans son académie des poètes richement pensionnés pour prostituer leurs talens à l'adulation la plus dégoûtante. Plus de quarante villes et trois provinces subissent le joug en deux ou trois mois, il est vrai; mais la Hollande, trop occupée de son commerce, et pas assez de ses moyens de défense, n'avoit point d'armée, point de généraux sur terre, étoit abandonnée de tous ses alliés, mal d'accord avec elle, divisée entre les Witt et le prince d'Orange, et déja trop riche pour exercer les vertus nécessaires à une république naissante, et qu'on ne conserve que dans une honorable pauvreté. Pourtant le grand Roi, entré en triomphateur dans Utrecht, ne put approcher que d'une lieue de la ville d'Amsterdam, sanctuaire de la liberté Batave. Justement révoltés du despotisme brutal du vainqueur, dans sa réponse à leurs députés, ils se réfugièrent dans leur capitale, après avoir mis entr'eux et lui, pour barrière, toute une campagne submergée, et purent attendre l'effet des négociations qu'ils tentèrent auprès des états voisins, allarmés enfin des victoires rapides de Louis XIV.

Celui-ci ne sut pas en user; il n'étoit propre qu'à la représentation. On lui fait honneur d'avoir connu les hommes. C'est encore un mensonge historique à ajouter à tous ceux qui fourmillent dans les livres. S'il avoit possédé ce précieux talent, le seul que devroit avoir le chef d'une grande nation, et qui dispense de tous les autres, il en auroit cru Turenne et Condé de préférence à Louvois. Il se hâta de revenir à St. Germain-en-Laye, pour

y savourer l'encens nauséabonde de ses flatteurs beaux-esprits, laissant à ses généraux le soin de réparer ses fautes. Cette si glorieuse campagne fut donc terminée par un retour précoce, et par le meurtre et le pillage exercés par un corps de l'armée victorieuse, dans deux villes Hollandoises, qui avoient jugé convenable de ne pas ouvrir leurs portes à la première sommation.

L'année suivante, 1673, il faut recommencer les négociations, les sacrifices d'argent en Angleterre, et dans tous les cabinets de l'Europe. Pourtant, le ministère François ne put empêcher la coalition de l'Empire et de l'Espagne avec la Hollande pour la secourir. Le grand Roi fut obligé de se remettre lui-même en campagne, et de se montrer à quelque siége important. Sa présence contribua à la prise de Maestricht; mais il ne put empêcher l'évacuation de plusieurs places, qu'il étoit plus aisé de prendre que de garder. Il eut besoin de tous les efforts de Turenne, Condé, Luxembourg et d'Estrées, pour résister à Montecuculli, au prince d'Orange, à Tromp, à Ruyter, et aux troupes combinées qui accouroient de toutes parts. De toutes ses conquêtes, il ne resta bientôt plus au vainqueur superbe, que l'arc de triomphe, non encore terminé, qu'il faisoit élever à grands frais à l'entrée du fauxbourg St. Denis à Paris. Il se vit presque toute l'Europe contre lui, la Suisse exceptée; cette république renonça à sa neutralité pour de l'argent; ouvrant les passages à Louis XIV, qui la payoit comptant; les tenant fermés à l'empereur et au roi d'Espagne, qui n'avoient que des promesses à lui faire.

L'année 1674 fut plus heureuse que la précédente; les François reconquirent la Franche-Comté, commandés par le roi en personne, qui se trouva au siége, et par conséquent à la prise de Besançon; car, ainsi qu'à la chasse

où l'on rabattoit le gibier sous les yeux de sa majesté, pour lui donner le plaisir de tuer, sans manquer son coup, on ne proposoit à Louis XIV d'assister à une affaire, qu'avec la certitude du succès. Le plus poltron de ses soldats l'étoit peut-être moins que lui. Le fusillé blessé avoit sa retraite à l'hôtel de Mars, et le grand Roi, sain et sauf, ses entrées au Panthéon des héros. C'étoit alors l'usage.

Ceci n'est que ridicule et pitoyable; quelque chose de plus atroce fut l'embrasement de l'Alsace, de la Lorraine, et sur-tout du Palatinat, par le corps d'armée que commandoit le grand Turenne, qui cessa de l'être dans cette circonstance. Quelques historiens ont mis cet affreux ravage au chapitre des malheurs de la guerre; il falloit empêcher un ennemi plus fort en nombre, de pénétrer en France. Si Turenne n'est que la cause seconde de ces horreurs, toute l'exécration en doit retomber sur ce Louis XIV, trop bien obéi. Condé se battoit contre le prince d'Orange, avec son acharnement accoutumé, et trempoit aussi ses lauriers dans des flots de sang.

Mort de Turenne, 27 juillet 1675.

Ne pouvant résister à la sage tactique de Turenne, l'empereur se décida enfin à lui opposer Montecuculli qu'il avoit disgracié. Les potentats n'ont pas plus de pudeur que de reconnoissance; ils implorent sans rougir l'assistance de ceux envers qui ils se sont montrés ingrats.

Les deux généraux se mesurèrent pendant deux à trois mois. Montecuculli ne savoit plus comment faire subsister son armée, que Strasbourg cessoit de ravitailler, menacée par Turenne; il cherchoit une assiette avantageuse, où il

XV.



MORT DE TURENNE.
Juillet 1675.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

fût à couvert du général François, qui le côtoyoit toujours; enfin, il se voyoit réduit à combattre ou à mourir de faim, quand une journée fatale arriva pour nous (dit un historien, témoin oculaire, *Dubuisson*, vieux soldat, capitaine et major du régiment de Verdelin, qui écrivit la vie de son général), je veux dire ce malheureux jour dans lequel nous perdîmes le vicomte de Turenne. Jamais on ne l'avoit vu ni plus joyeux, ni plus content. Il croyoit que les ennemis ne lui pouvoient plus échapper; et quoique ce ne fût pas sa coutume, que de rien dire à son avantage, il n'avoit pu s'empêcher de publier l'état où il croyoit les choses. Il le manda même au roi; et en effet, il étoit prêt à faire repasser les montagnes d'au-delà du Rhin à son digne adversaire, Montecuculli, posté à l'extrémité d'un vallon étroit sur une élévation, où étoit une tour à l'épreuve du canon. Turenne, avant d'attaquer ce poste, passa au galop à la tête des troupes, pour reconnoître une hauteur, sur laquelle il vouloit poser une batterie; il reçut un coup de canon qui lui donna dans l'estomac, et qui le fit tomber mort sur la place. Le coup, avant de le frapper, emporta le bras à Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, qui étoit à ses côtés. Son fils fondoit en larmes de le voir dans cet état; le père lui dit, en lui montrant Turenne étendu : que s'il devoit être touché de quelque chose, ce n'étoit que de la perte irréparable qu'on venoit de faire d'un si grand homme. D'abord que cette nouvelle fut divulguée dans notre armée, ce fut une consternation si grande qu'on eût dit que chacun eût été condamné à la mort... Chacun vouloit voir le corps de son général... Le comte de Lorges, son neveu, qui étoit alors à l'armée, suspendit pour quelques jours les marques de sa douleur, de peur qu'elle ne fût capable

d'étonner les troupes, lesquelles demeuroient sous sa conduite. Après ce funeste accident, il leur fit prendre le chemin du Rhin, et les rangea en bataille, de peur d'être surprises. Après un combat long et douteux, l'ennemi jugea à propos de se retirer. Le comte de Lorges voulant rendre à son oncle les derniers devoirs, lui fit faire un service... Le roi ayant reçu le courier du comte de Lorges, fut si fort affligé, qu'il ne voulut voir personne de plusieurs jours. Il dit tout haut, qu'il avoit perdu l'homme le plus sage de son royaume, et le plus grand de ses capitaines. Il envoya le prince de Condé en Alsace.

Cependant, quelque douleur qu'on fît paroître à la cour, elle fut beaucoup moindre que celle des Parisiens, lesquels, quoiqu'assez intéressés pour l'ordinaire (c'est toujours le biographe qui parle), auroient donné volontiers la moitié de leur bien, pour lui racheter la vie. Ils ne craignoient pas de dire qu'après la perte qu'on venoit de faire, le royaume étoit en grand danger. En effet, le roi en ayant la même pensée, fut bien aise de s'assurer des grands, en leur faisant de nouvelles faveurs; il créa huit maréchaux de France, qui n'étoient pas tous en trop grande estime. Le duc de Vivonne fut de ce nombre. (Ces huit candidats ne remplaçoient pas celui auquel ils succédèrent).

Cependant le roi, pour honorer la mémoire d'un si grand capitaine, voulut qu'il fût enterré à St. Denis, lieu de la sépulture des rois, honneur qui n'avoit été accordé qu'à bien peu... On le transféra donc de Sansbak, où il avoit été mis en dépôt, à Brie-comte-Robert, petite ville à six lieues de Paris, où il demeura dans l'église des Minimes, jusqu'au 29 d'août, qu'on le transporta à Saint-Denis. Le lendemain, magnifique service qui n'approcha en

rien de celui qui lui fut fait, quelques jours après, à Notre-Dame. Le catafalque représentoit une tour sur une montagne, par allusion aux armes et au nom de la Tour d'Auvergne, que portoit l'illustre défunt. M. Saintot remplissoit la charge de grand-maître des cérémonies. Les hérauts d'armes annoncèrent cette pompe funèbre en ces termes :

« Nobles et dévotes personnes, priez Dieu pour l'ame de très-haut, très-généreux, etc. de Turenne... qui fut tué le 27 juillet dernier, d'un coup de canon auprès de Sansbak, comme il alloit reconnoître l'armée des ennemis, pour lui livrer bataille, pour l'ame duquel le roi fait faire les prières... etc. »

L'approche de Condé fit lever le siége de Haguenau à Montecuculli ; mais ces deux grands capitaines furent bientôt perdus pour leur patrie, par leur retraite. Louis XIV s'en ressentit le plus : l'éclipse de ses deux plus habiles généraux ternit sa gloire ; le déclin de ses beaux jours date de cette époque. Ce qui prouve que le grand Roi, réduit à ses moyens personnels, à ses propres vertus, eût été bien petit. Mais il lui restoit des hommes plus nécessaires, du moins à son administration : Colbert, Louvois, Vauban et plusieurs autres, dont le mérite composoit tout celui de leur maître. Sur mer nous avions Duquesne à opposer à Tromp et à Ruyter. Ce dernier ne survécut pas à Turenne d'une année entière.

Etablissement des Invalides, 1676.

L'idée de ce beau monument, celui peut-être qui fait le plus d'honneur au règne, et même au siècle de Louis XIV, n'étoit pas neuve. Elle étoit déjà venue à l'esprit de Louis IX,

et avoit été exécutée dans ce qu'elle a de plus essentiel. L'hôpital des Quinze-Vingts, destiné à la retraite des soldats, à qui les Sarrazins avoient arraché les yeux, fit vraisemblablement concevoir le projet de la maison des Invalides, sous le nom de l'*Hôtel de Mars*. Les premiers plans en furent présentés au roi en 1670, et les premiers fondemens jetés, le 30 novembre de l'année suivante, d'après les dessins de *Libéral Bruant*. On remarque que cette dernière époque est celle aussi de la fondation de l'Académie d'architecture. Huit années suffirent pour achever ce vaste bâtiment; les conjonctures les plus difficiles n'en rallentirent pas la construction. On a observé, comme un sujet d'éloge pour le monarque, qu'on étoit alors au plus fort de la guerre. Mais c'est précisément pour cette raison qu'on pensa à reprendre en sous-œuvre l'établissement de Louis dit le Saint. Louis dit le Grand avoit besoin d'exciter le zèle de ses troupes, et de s'attacher des hommes qui s'exposoient à la mort, ou à une existence plus à plaindre encore, pour satisfaire l'ambition démesurée du despote. Il paroît que ce vaste édifice fut à-peu-près terminé en 1676. C'est du moins la date d'une superbe médaille, frappée à ce sujet, avec ces mots pour légende :

Militibus senio aut vulnere invalidis.

Pour les militaires que la vieillesse ou une blessure a mis hors de combat.

L'édit qui consacre cet établissement, et lui assigne les revenus nécessaires à son entretien, est de 1674. Le plan n'en fut point exécuté dans toutes ses parties. Le dôme et le portail, dont on est redevable au génie de Jules-Hardouin Mansard, devoient être ornés d'une colonnade, dans le goût de celle de Saint-Pierre de Rome, et terminée par des pavillons.

XVI.



ETABLISSEMENT DES INVALIDES.
1676.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

Toute cette munificence royale ne valoit pas l'arpent de terre assuré au défenseur de la patrie, par un décret du sénat Romain. Le soldat mutilé ou blanchi sous les armes, eût préféré, sans doute, une retraite pécuniaire au sein de sa famille, dans son pays natal.

Cet établissement étoit l'objet de prédilection de Louis XIV. Il y venoit souvent *incognito*, ou en grande pompe. Il en recommanda la conservation dans son testament.

Le roi présent à la campagne de 1676, ne dédommageoit point de l'absence du grand homme qu'on venoit de perdre. On eut des succès ; mais on fit de grandes fautes : et l'on ne cessa point de se battre, pendant la tenue du congrès de Nimègue, dont les lenteurs diplomatiques donnèrent tout le loisir à Louis XIV d'y pratiquer des intelligences à force d'argent. Cette dernière arme lui servit plus, peut-être, que ses troupes commandées par des généraux élevés à l'école de Turenne et de Condé, pour dicter les conditions de la paix aux principales puissances de l'Europe. A l'exception de la Hollande, toutes consentirent à des sacrifices de villes et même de provinces. La France étoit victorieuse, et jouissoit encore de l'ascendant que lui avoient donné ses grands capitaines, et que lui conservoient Valenciennes, Gand, Ypres, et beaucoup d'autres places importantes, tout récemment prises sous les yeux du roi et même à son insçu, quoique sur les lieux, tant l'ennemi s'en laissoit imposer par ce monarque, le mieux servi et le plus heureux. Le faste dont il s'entouroit jusque dans les camps, faisoit preuve d'une assurance de succès, qui n'en inspiroit pas beaucoup aux princes réunis contre lui. Le traité fut donc conclu et signé au bruit de ses victoires ; le peuple seul sut ce qu'elles coûtoient. Mais tout le fracas du conquérant pacificateur l'enivroit et l'empêchoit de murmurer d'une

gloire, dont les rayons rejaillissoient sur la nation; du moins on aimoit à se le persuader, quoique tout ce bruit n'avoit eu pour objet unique, que l'orgueil d'un seul homme, jaloux de remplir l'Europe entière de son nom, et ne voulant point d'associé; il le manifesta, par l'humeur que lui donna un instant de bravoure de son frère à la bataille de Mont-Cassel. De tous les princes, Louis XIV fut le plus personnel, et celui à qui ce vice anti-social réussit le mieux et le plus long-temps. Cependant sa vanité, déja fort compromise dans l'envahissement projeté de la Hollande, le fut encore par l'évacuation de Messine, autre tentative de pure ostentation, et qui fut beaucoup plus dispendieuse qu'honorable. Les échevins de sa bonne ville de Paris, le dédommagèrent des nuages qui couvroient son auréole, en lui donnant le surnom de *Grand*. Mais la postérité, interprète fidèle des véritables sentimens du peuple, en appela des décisions du bureau de l'hôtel-de-ville, et s'obstine à ne désigner ce *grand monarque*, que par le rang qu'il tient parmi les despotes de la France portant le même nom.

Louis XIV donc, contre tous les traités, continue la guerre; il entre bravement dans Strasbourg, où il s'étoit fait précéder par beaucoup d'or et d'intrigues. C'est ainsi que de loin il provoquoit le ressentiment de toutes les puissances de l'Europe, et fournissoit matière à la foudre, qui devoit un jour gronder sur sa tête, et déshonorer sa vieillesse. Plus prévoyans que lui, ses ministres profitoient de la vanité de leur maître, pour assurer les fondemens de cette grandeur gigantesque, en fortifiant les villes frontières, en creusant des ports, en disciplinant les armées navales, à l'instar des troupes de terre; même en favorisant le luxe, signe équivoque de la prospérité d'un état, mais qui amuse ceux dont on craint le murmure, et qui donne une sorte de considération

vis-à-vis

vis-à-vis des étrangers, tributaires des modes nouvelles. Louis XIV réalisoit, à l'égard de Paris, le vœu de César pour Rome; le grand Roi avoit trouvé *sa capitale* bâtie en bois; il voulut la rebâtir de marbre et d'or. La misère, sans être soulagée, fut contrainte de se cacher dans les greniers ou au fond des provinces : il fallut que tout ce qui approchoit de Saint-Germain, du Louvre ou de Versailles, eût le masque du bonheur. Au milieu d'une cour galonnée, le despote eût été blessé de rencontrer les haillons de l'indigence. Toute la France étoit pour lui dans ses appartemens, où il donnoit audience à sa première noblesse, à son haut clergé, à ses premiers officiers, aux dames d'honneur, et aux principaux valets, dont il aimoit à s'entourer à son lever, à son coucher, dans la tribune de sa chapelle, dans la loge aux spectacles, dans ses rendez-vous de chasse en temps de paix, ou au quartier général en temps de guerre. Le reste de son royaume lui étoit parfaitement inconnu et tout-à-fait indifférent. C'étoit l'affaire de ses ministres et de leurs subalternes, de ses parlemens et gens de police. Il n'y eut jamais aucun point de contact entre le peuple et le grand monarque. Étranger, pour ainsi dire, l'un à l'autre, excepté Paris et Saint-Germain, les autres villes et les habitans de la campagne entendoient le récit des campagnes de Louis XIV, comme ils eussent appris la nouvelle des prouesses du roi de la Chine. Les endroits seuls où pénétroit la gazette de France, avoient quelques fausses notions sur la personne du grand Roi; et sans les tailles, la gabelle, les corvées, la milice, le trop bu, etc. les trois quarts du royaume eussent ignoré jusqu'au nom de ce despote, dont le faste et l'ambition leur coûtoient si cher. S'il eût été populaire, on lui eût dressé des autels et consacré un culte. L'avilissement de la nation étoit à son comble; elle eût divinisé le despotisme le plus

absolu. Jamais il ne s'étoit montré avec tant d'éclat et d'avantage ; toutes les circonstances lui étoient favorables.

La France n'étoit pas encore parvenue à un si haut degré de puissance et de prospérité apparente. La maison d'Autriche humiliée, à peine délivrée d'un ennemi par un traité honteux, se voyoit aux prises avec les Turcs, devenus un instant redoutables. L'Angleterre, aussi nulle que son monarque, bornoit ses prétentions aux profits du commerce. La Hollande, à peine revenue de la terreur qu'elle avoit éprouvée, s'étonnoit d'exister encore. L'Espagne n'osoit hisser son pavillon, et trembloit pour ses possessions d'outre-mer. Tunis, Tripoli, et sur-tout Alger, étoient à genoux pour demander pardon à Louis XIV, dont ils avoient été foudroyés. Le Grand-Seigneur ombrage son croissant des lis de France, et Siam se laisse persuader qu'il lui doit aussi son hommage. Le pape est censuré par la Sorbonne, fière d'un édit du roi en faveur de ses décisions. Les protestans gardoient l'*incognito*, sous un monarque, dont ils n'avoient pas les bonnes graces. Mais la mort de Colbert fut leur arrêt. La sagesse du ministre étoit leur bouclier. La révocation de l'édit de Nantes n'eût point passé de son vivant. Les droits de l'homme, ou tout au moins les principes de tolérance, touchoient peu, sans doute, cet homme d'état ; mais il avoit le bon esprit de sentir, que les bras et l'industrie de plusieurs milliers de familles, étoient plus nécessaires à la prospérité du royaume, que l'uniformité de croyance. Cet événement impolitique, et la place qu'il occupe dans le règne de Louis XIV, confirment ce que nous avons déjà dit ; qu'il falloit un piédestal à ce prince, pour qu'il parût un peu plus élevé que les autres. La mesure de son génie étoit fort ordinaire ; mais à force de le peindre grand, de le lui dire dans les plus petites occasions, il le crut, et voulut

qu'on le crût aussi. Il n'osa pourtant viser à la réputation d'un héros ; il n'auroit point trouvé par-tout des flatteurs de la trempe du plat maréchal la Feuillade.

La révocation de l'édit de Nantes fit sortir de France près d'un million d'habitans, et servit de prétexte pour tourmenter la conscience de seize cent mille ames. On assure que le confesseur du roi, le jésuite la Chaise, n'étoit point de l'avis d'une mesure aussi tyrannique que funeste. Le chancelier le Tellier pensa en mourir de joie. Il s'écria, dit-on, dans un transport fanatique : *Nunc dimittis servum tuum, Domine*. Il est vrai qu'il étoit plus qu'octogénaire. La nation murmura, mais tout bas ; et la cour, pour faire diversion, donna un superbe carrousel à Versailles, dont le château, bâti à grands frais, devint la résidence habituelle du roi. Les barricades de Paris l'avoient déterminé, depuis longtemps, à se loger hors d'une ville trop peuplée, pour pouvoir en faire impunément ce qu'on veut. Les rois ressemblent aux oiseaux de proie et aux animaux carnassiers. Il leur faut une tanière, d'où ils puissent s'élancer avec avantage sur les citoyens, et s'y réfugier dans le cas de quelque résistance à l'oppression. Une grande cité a toujours inspiré quelques craintes aux despotes même les plus puissans.

Mais on rassuroit Louis XIV par tous les moyens : qu'avoit-il à redouter de ses propres *sujets*, lui qui étoit si redoutable à tous les états voisins ? Le bombardement de Gênes, et sa soumission, étoient une nouvelle preuve de la toute-puissance du grand Roi.

Soumission de la République de Gênes, 15 *mai* 1685.

Gênes la Superbe, à cause de ses palais de marbre, voulut justifier cette qualification par une attitude fière,

et prononcée contre le grand Roi, devant qui toute l'Europe fléchissoit. Cette république, ou plutôt cette aristocratie patricienne, avoit fourni de la poudre et des bombes aux Algériens, pour les aider à se venger de Louis XIV. Gênes avoit aussi armé quatre galères, pour soutenir la cause du roi d'Espagne. Le résident de France lui demanda raison de cette conduite, et la menaça du sort que la Hollande avoit éprouvé de la part du roi son maître, en 1672. On n'en tint compte.

Le conseil d'état, sur l'avis de Seignelai, ministre de la marine (le fils de Colbert), se détermina à bombarder cette ville hautaine, sans même lui faire l'honneur de lui déclarer la guerre dans les formes usitées. Et une flotte, commandée par le ministre qui avoit opiné pour cette mesure, et qui eut sous lui le célèbre Duquesne, sortit de Toulon le 26 avril 1684, et arriva devant Gênes le 17 du mois suivant.

A la vue de la flotte Françoise, le sénat Génois, aussi vil qu'il avoit été fier, dépêcha six députés pour arrêter la foudre prête à tomber sur la république. Il étoit trop tard; plus de pardon! Le bombardement commença aussitôt, et dura plusieurs jours. La superbe Gênes se vit tout en feu, couverte de cendre et de ruines. *Vibrata in superbos fulmina*, disent les médailles du temps. *Genua emendata. La superbe Gênes châtiée par la foudre.* Il fallut demander grace; elle fut accordée l'année suivante, avec la médiation du pape; mais à quelles conditions, pour un peuple qui se disoit républicain ! Le doge en personne, *Maria Imperiale*, fut obligé de faire le voyage de Versailles; il y parut au mois de mars 1685, avec une suite nombreuse, et accompagné de quatre sénateurs, *Lomellino*, *Garibaldi*, *Durazzo* et *Salvago*; tâchant de

XVII.



SOUMISSION DE LA RÉPUBLIQUE
de Gênes. 15. Mai 1685.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

distraire l'attention sur son humiliation par la magnificence du cortége. On reçut cette ambassade fastueuse et suppliante avec de grands honneurs, apparemment pour mettre la honte des Génois en plus grande évidence. Toute la cour voulut être le témoin d'un cérémonial si extraordinaire. Le doge, debout, harangua sa majesté assise. On lui permit pourtant d'être couvert, pendant son discours, de son bonnet de velours rouge; mais les quatre sénateurs ne purent obtenir cette distinction. Ils étoient revêtus, comme le doge, de leurs longues robes. La harangue de ce premier magistrat d'une soi-disante république, est curieuse; il faut la consigner ici. Elle est courte; mais ce n'est pas-là le laconisme des peuples libres de l'antiquité. Sparte ne parla jamais ainsi au grand Roi de son temps.

« Sire, la république ressent une douleur très-vive des » sujets de mécontentemens qu'elle a donnés à votre ma- » jesté : et elle ne pourra jamais s'en consoler, si votre » majesté ne lui rend ses bonnes graces. Pour marquer l'ex- » trême désir qu'elle a de les mériter, elle envoie son doge » et quatre sénateurs lui demander pardon, dans l'espé- » rance qu'une si singulière démonstration de respect, per- » suaderoit sa majesté à quel point les Génois estimoient sa » royale bienveillance ».

Louis XIV, qui auroit payé volontiers de quelques provinces un moment si doux pour sa vanité, laissa tomber de ses lèvres dédaigneuses quelques mots de réponse, et congédia les sénateurs, après avoir ordonné de les bien traiter, pour comble d'humiliation. Le doge, flétri par un tel message, retourna à Gênes, et contre les lois du pays, reprit ses augustes fonctions, par exprès commandement de sa majesté chrétienne. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit. Une république a plus besoin encore d'hommes à grand

caractère. Une seconde médaille immortalisa cet événement. On y lit pour légende : *Genua subsequens :* Gênes soumise ; et pour exergue : *Duc legatus deprecator :* Le doge implorant la clémence du roi.

Ambassade de Siam, 1684 *et* 1685.

Dans le même temps, on voulut donner à Louis XIV un second spectacle dans le même genre, puisqu'il avoit paru y prendre goût : mais on se trompa. Le roi de Siam avoit déjà envoyé, en 1680, des ambassadeurs au grand Roi ; ils avoient péri sur mer. On en fit partir d'autres ; mais ne répondant point à l'idée magnifique qu'on s'en étoit formée, leur train pauvre et sans éclat, soutenant mal la réputation d'un monarque lointain, qui siégeoit, avoit-on dit, sur un trône d'or massif, les nouveaux envoyés ne purent obtenir la faveur insigne de voir Louis XIV face à face. Ils furent admis seulement à l'honneur de contempler un moment son profil royal, dans la galerie de Versailles, le 27 novembre, comme sa majesté alloit à la messe. Pour les dédommager un peu de leur long et pénible voyage, ils furent admis à l'audience du ministre. Le marquis de Seïgnelai fut chargé de leur faire les honneurs. En conséquence, il leur envoya deux carrosses pour les conduire à son hôtel. Les ambassadeurs Siamois, en abordant le ministre de la marine, le saluèrent par trois révérences, ayant la face contre terre, et les deux mains jointes élevées en haut. Ils s'assirent ensuite sur des tapis, et exposèrent le sujet de leur venue, qui étoit d'établir un commerce entre les François et les Siamois. Ils firent la même proposition au marquis de Croissi, chargé des affaires étrangères. Ce ministre conclut avec eux un traité de commerce : il fut même résolu d'envoyer

XVIII.



AMBASSADE DE SIAM.
1685.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

une ambassade à leur maître. Le chevalier de Chaumont, auquel on donna l'abbé Choisy pour adjoint, fut chargé de cette commission, qui ne répondit point à l'attente de la cour. L'envoyé de France, de retour, amena avec lui de nouveaux ambassadeurs Siamois, dont on ne tint aucun compte, n'y ayant rien à gagner avec eux. C'est ainsi que Louis XIV observoit le droit des gens, et s'acquittoit des devoirs de l'hospitalité. Voltaire raconte autrement la chose. Il dit que le roi de Siam envoya à Louis XIV une solemnelle ambassade, avec de grands présens. Le grand monarque, en retour, députa au roi Indien deux ambassadeurs et six jésuites. On ne manqua pas de frapper une médaille à cette occasion. On y lit : *Fama virtutis :* Réputation de la vertu ; *Oratores regis Siam*, 1686 (1er. septembre) : Ambassadeurs du roi de Siam.

Louis XIV avoit eu toutes les jouissances de la vanité : le bombardement d'Alger et de Gênes, et leur soumission servile ; l'hommage de l'Inde ; l'Europe encore étonnée des dangers qu'elle avoit courus avec un monarque qui auroit pu en devenir le conquérant, et qui se contentoit d'en être le médiateur et l'arbitre ; l'Angleterre et la Hollande jalouses et inquiètes des progrès rapides de la marine en France ; l'Italie humiliée de voir le sceptre des arts et le flambeau du génie passer de Rome à Paris ; l'établissement des Invalides et de Saint-Cyr ; l'achèvement du superbe Versailles, abondant en eaux, en dépit de la nature, et une ville remplaçant un rendez-vous de chasse ; une famille nombreuse ; des princes donnant les premiers au peuple l'exemple de la plus basse servitude ; la découverte d'une amie selon son cœur, c'est-à-dire, d'une femme dévote et complaisante, doux trésor pour le cœur d'un roi blâsé et sur le retour ; la ruine du protestantisme, et le bannissement de sectaires,

dont les principes graves s'accordoient mal avec les mœurs d'une cour corrompue et insolente ; le peuple, quoique misérable, chantant les louanges du despote, qui le sacrifioit pour donner plus d'éclat à sa couronne ; des hommes de génie dans tous les genres, dont, à force de bienfaits, il avoit acheté le suffrage ou le silence : toutes ces circonstances, et plusieurs autres, sans doute encore, mais sur-tout le désir de voir, de ses propres yeux, la superbe statue pédestre, qu'un de ses plus déterminés courtisans venoit de lui consacrer, de ses propres deniers, dans la place, dite alors des Victoires, amenèrent un moment Louis XIV à Paris, sous le prétexte de remercier le ciel de toutes les faveurs qu'il avoit répandues sur son règne. D'ailleurs, le roi devoit un petit remerciement à l'hôtel-de-ville de Paris, qui l'avoit proclamé *Grand*. Il voulut bien y accepter un magnifique dîner : *Regium epulum civibusp ræbentibus*. On jeta au peuple les restes de sa table : et la multitude, en se précipitant sur les viandes et le pain, cria : *vive le roi*. C'est ce qu'on appelle, sur les médailles de ce règne : *Regis et populi amor mutuus*. Deux ans après, elle tint un autre langage, quand, réduite à mendier à la porte des hôtels, elle se vit renfermée à Bicêtre ou conduite aux galères, pour la punir d'avoir faim, et d'oser le dire. Le prix du repas que les échevins donnèrent en son nom à la cour de Versailles, auroit pu différer la disette de quelques semaines. On eut recours à la châsse de Sainte Geneviève ; au lieu de l'abondance, qu'un miracle seul pouvoit en effet ramener sous un roi égoïste et dissipateur, on obtint la peste, suite toute naturelle du défaut de nourritures salubres.

Pour surcroît de maux, l'interprétation frauduleuse du traité de Nimègue, attira encore une fois la guerre à la France ; et les armes ne furent point heureuses pour la puissance

puissance de mauvaise foi. Cependant, pour donner le change, Louis XIV, entouré d'ennemis puissans, offroit un asile dans sa cour à un roi détrôné, et lui prêtoit des vaisseaux et des troupes pour l'aider à ressaisir sa couronne.

Jacques II, roi d'Angleterre, se réfugie en France, 7 janvier 1689.

Jacques II, né plutôt pour mourir frère convers au noviciat des jésuites, avoit succédé à son frère Charles II sur le trône d'Angleterre; se voyant poursuivi jusque dans son palais, par son gendre le prince d'Orange, tout prêt de devenir Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne, il lui céda la place, et s'échappa de Rochester dans un bateau de pêcheur, qu'il quitta pour une chaloupe, qui le mit à bord de France, à Ambleteuse, le 4 janvier 1689. Il vint se réfugier, le 7, au château de Saint-Germain-en-Laye, dont la reine et son fils, comme lui, fugitifs, avoient déjà pris possession depuis quinze jours, par l'effet de la commisération de Louis XIV: le grand Roi reçut le monarque fuyard, au milieu de sa salle des gardes, et le mena dans la chambre de sa femme qui étoit au lit, et ensuite chez le prince de Galles, puis retourna à Versailles, laissant sur la table de son hôte une bourse de dix mille pièces d'or de 24 liv. : 600,000 livres furent réglées pour l'entretien de sa maison, sans compter les présens sans nombre qu'on lui fit. Il eut aussi à son service les officiers et les gardes du grand Roi, et bientôt une armée et une flotte à son commandement, pour l'aider à remonter sur un trône qu'il avoit si lâchement abandonné. Une médaille est chargée d'apprendre à la postérité, que la cour de Louis XIV est l'asile des rois : *perfugium regibus.*

Jacques, à peine installé, fit imprimer et publier à Paris la copie françoise d'une lettre écrite par lui en anglois au moment de son évasion, dans laquelle il se plaint d'avoir reçu ordre à minuit d'évacuer son palais, etc. Le pape Innocent XI le consola un peu, par un bref de condoléance. Un autre bref fut dépêché à Louis XIV, pour le féliciter de l'hospitalité généreuse qu'il accordoit à un roi catholique et malheureux. Le prêtre de Rome et Jacques II devoient un mot de politesse au peuple François, qui payoit, sans trop se plaindre, tous les frais de l'entretien de cette nouvelle cour, pour satisfaire à la vanité de son maître : car, quel autre motif pouvoit porter Louis XIV à en agir avec tant de grandeur, ou plutôt avec tant de faste, envers un prince, dont la première démarche fut d'aller rendre visite aux révérends pères jésuites de la rue Saint-Antoine, et dont l'occupation favorite étoit de venir toucher les écrouelles au couvent des Angloises ? Ce méprisable monarque, qui ne fut pas plus considéré sur le continent que dans son île, fournit au moins à la France l'occasion de se signaler sur mer contre un voisin qui prétendoit y régner seul : mais elle ne garda pas long-temps cette gloire, qui lui avoit tant coûté.

Sur terre, Luxembourg et Catinat soutenoient l'éclat d'un trône en butte aux ressentimens et à la jalousie de presque tous les autres. Cinq à six armées étoient sur pied. Le dauphin commandoit en personne la plus nombreuse ; mais Vauban, Duras et Boufflers étoient là pour épargner l'affront d'un échec à l'inexpérience du prince, qui, dit-on, tenoit beaucoup de son père, et s'en montra digne, en pressant l'incendie de tout le Palatinat. A la première lecture de l'ordre contre-signé *Louvois*, depuis le palais de Manheim, jusqu'aux cabanes, tout fut détruit et brûlé ; les malheureux habitans eurent à peine la vie sauve. Telles étoient

XVIII.



AMBASSADE DE SIAM.
1685.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

XVIII.



AMBASSADE DE SIAM.
1685.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

le royaume. On faisoit face à tout ; mais que de sacrifices d'hommes et d'argent pour sauver les apparences !

Institution de l'ordre de Saint Louis, 1693.

La plûpart des grands généraux qui avoient fait la fortune de Louis XIV, dit le Grand, et donné de l'éclat à son siècle, n'existoient plus ; et le grand Louis XIV s'appercevoit qu'il en avoit plus besoin que jamais, pour se conserver au faîte de la gloire, son idole. Il crut pouvoir suppléer à la disette des héros, en créant un nouvel ordre de chevaliers, qu'il intitula : l'*Ordre militaire de Saint Louis*, et dont il se nomma modestement le grand-maître. L'institution de ce nouveau hochet de cour, qui ne produisit point de grands hommes, porte huit grand'croix, vingt-quatre commandeurs, et des chevaliers, autant qu'il plaira au despote. La médaille frappée pour éterniser cette sublime invention, représente Louis XIV donnant l'accolade à un officier, près duquel on en voit plusieurs autres qui attendent la même faveur. Dans l'éloignement, sont des tentes et des vaisseaux, pour marquer que les chevaliers se tirent du nombre des officiers de terre et de mer. Ces trois mots servent de légende : *Virtutis bellicae præmium :* Récompense de la valeur. Pour exergue, ces autres mots : *Ordo militaris Sancti Ludovici institutum, MDCXCIII :* Établissement de l'ordre militaire de Saint Louis, en 1693.

D'un seul mot, un despote peut faire des milliers de chevaliers et de maréchaux de France ; mais pour procurer du pain à toute une multitude, et faire venir à bon port du bled acheté chez l'étranger, il faut toute l'intrépidité de Jean Bart et un gouvernement plus sage, moins gigantesque dans

XX.



Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

ses opérations, que l'étoit celui de la France sous Louis XIV, privé de Colbert. La châsse de Sainte Geneviève étoit loin de pouvoir suppléer à l'absence d'un ministre habile. Le grand Roi, réduit bientôt aux seules ressources de son génie, va nous donner la véritable mesure de sa grandeur. Sans milice, sans argent, sans greniers d'abondance, le voilà occupé pendant trois ans à négocier une paix honteuse. Les traités signés à Risvick n'attestent que l'impuissance de continuer la guerre, et de garder des conquêtes teintes du sang françois. On restitua presque tout, et on se vit obligé à reconnoître le prince d'Orange roi d'Angleterre, sans oser prononcer le nom du monarque détrôné, qu'on avoit eu l'air d'abord de secourir si puissamment. Plus heureux que sage, Louis XIV ne s'attendoit pas que les événemens répareroient d'eux-mêmes sa lâcheté, sans qu'il s'en mêlât. Nous voulons parler de la succession du trône d'Espagne, qui passa dans la dynastie des Bourbons. Les détails de cette grande affaire politique sont trop petits pour occuper beaucoup de place dans l'histoire. On ne fut pas si heureux, quant à la couronne de Pologne, qui devoit flatter bien davantage, puisqu'elle étoit élective. Le grand monarque, qui se vantoit d'être le protecteur des autres rois, après avoir été forcé d'approuver l'usurpation du prince d'Orange, ne put soutenir les droits sacrés du prince de Conti, honoré du choix de toute une nation : ce seul affront flétrit tous les lauriers de Louis XIV. Mais il lui étoit plus aisé de tracer un camp de théâtre à Compiégne, d'embastiller une madame Guyon, d'exiler Fénelon, ou de s'emparer des derniers momens de Charles II, roi d'Espagne, pour lui faire souscrire un testament définitif, comme on le désiroit. L'empereur réclama, et crut avoir des droits à faire valoir. On ne songea pas même à ceux de la nation; et voici encore

une fois la paix de l'Europe rompue. Le sang des peuples va couler de nouveau, pour le bon plaisir d'une poignée de princes, sans qu'on s'avise d'examiner un instant si un seul d'entr'eux vaut la peine qu'on meure pour lui.

Le dix-huitième siècle s'ouvrit donc par cette nouvelle coalition de l'Angleterre et de l'Empire, de la Savoie et du Portugal, contre Louis XIV et son petit-fils Philippe V, devenu roi d'Espagne. Pour répercuter ce grand choc, quelles étoient les ressources de la France? Un édit contre la mendicité, et des lois somptuaires, annonçoient d'abord combien elle en avoit peu dans l'intérieur. Le luxe et la misère, ces deux inséparables, lui rongeoient les entrailles. Mais le peuple n'avoit pas même la force de se plaindre; et d'ailleurs le despote se dissimuloit à lui-même et au public l'extrémité à laquelle on alloit être réduit. Qu'augurer d'une guerre générale à soutenir, quand on voit les plans de campagne se crayonner dans le cabinet et sous les yeux de la Maintenon? Un seul général, digne des plus beaux jours de l'antiquité, Catinat, restoit pour conduire les opérations militaires; et on l'accabloit de dégoûts, au point de le faire servir sous un Villeroi, le digne favori du maître. Il est vrai que le plus redoutable des adversaires de Louis XIV venoit de terminer sa carrière; le roi Guillaume n'étoit plus; mais le célèbre Malbouroug avoit toute la confiance de la reine Anne; mais le prince Eugène avoit à cœur de se venger des dédains qu'il avoit essuyés à la cour d'un prince, qui se vantoit pourtant de se connoître en hommes. En outre, l'armée étoit mal payée, par conséquent mal tenue, sans habits, et ce qui étoit plus effrayant, sans discipline. On ne pouvoit plus s'attacher les officiers par la décoration de la croix de Saint Louis, devenue, à sa naissance, vénale, comme tout le reste. Un premier ministre à grandes vues, auroit pu conjurer l'orage;

Chamillard, la créature de la sultane en règne, étoit au-dessous de sa place et des événemens ; cependant rien n'étoit encore désespéré. Villars gagnoit des batailles à Fridlingen, à Hochstet ; et Vendôme le secondoit parfaitement de son côté en Italie. Mais l'année 1704 et les suivantes ne furent marquées que par des revers presque par-tout. Ce même Hochstet, qui avoit vu les François victorieux sous Villars, les vit complettement défaits sous Tallard ; les détails de cette malheureuse affaire furent aussi humilians que cruels pour la France. Elle y perdit cent lieues de conquête dans la Bavière, et une armée de soixante mille hommes. On en perdit vingt mille à Ramillies, et toute la Flandre Espagnole, sous le commandement de Villeroi ; on eut une déroute complette devant Turin, sous les ordres de la Feuillade, qui avoit appris de son père à flatter un despote, mais non à bien défendre sa patrie. On essuya un autre échec à Oudenarde ; on tenta, sans succès, une descente en Ecosse ; on ne fut pas plus heureux en Espagne. Il n'y eut point de médailles frappées pour perpétuer le souvenir de ces événemens. Mais on n'oublia pas la levée du siége de Toulon et de Lille par les ennemis.

Le grand Roi, au fond de son château de Versailles, n'étoit pas plus rassuré que les Parisiens, qui, déjà, prenoient l'épouvante ; mais il cachoit avec soin les transes de son esprit sous une attitude pleine de dignité. On n'en étoit point dupe ; et le peuple aux abois murmuroit. Pour l'appaiser, la cour donne la première l'exemple de la réforme et des privations. Le grand Roi, le fastueux Louis XIV, vend sa vaisselle, et mange en public du pain d'avoine, par les conseils de sa dévote amie. L'hiver de 1709 ajouta encore aux désastres de la France, qu'on ne plaignoit point. Le ciel et la terre sembloient coalisés pour venger l'Europe, et

punir une nation ambitieuse, despotique et insolente. Car, enfin, les fautes et les crimes d'un roi ne doivent être imputés qu'au peuple, qui lui obéit servilement. Un siècle plus tôt, Louis XIV eût subi le sort de Henri III. Si le grand Roi ne porta point toute la peine due à son administration outrageante et tyrannique, on aime pourtant à le voir descendre de toute sa hauteur, et demander comme une grace la paix à ces mêmes républicains de la Hollande, qu'il avoit traités jadis avec tant d'injustice et d'orgueil. On aime à le voir puni du talion dans les lieux même, où il avoit déployé toute la barbarie d'un vainqueur, fier de ses avantages, et abusant de sa fortune. Il s'étoit rendu indigne de tout ménagement; et il dut s'attendre aux conditions qu'on lui proposa de se joindre à ses ennemis, pour détrôner un de ses propres enfans. La bataille de Malplaquet mit le comble aux maux de la France, et à la dureté de ceux à qui elle demandoit *merci*. Les plénipotentiaires du grand Roi offrirent jusqu'à de l'argent pour chasser Philippe V de l'Espagne. Un grand homme, un véritable héros, n'eût jamais été jusque-là. Mais le maintien de Louis XIV, aux jours de sa gloire, annonçoit celui qu'il prendroit dans la saison des revers. L'insolence de la prospérité devient bassesse dans la misère.

Louis XIV fut peut-être le prince le plus heureux de toute l'histoire. C'est lui qui avoit mis la France au bord du précipice; loin de lui en vouloir, on se contente de quelques sarcasmes, et il inspire de l'intérêt. On se fait un point d'honneur de ne pas l'abandonner, au lieu de penser à le châtier. Il est vrai que les destins de l'état, en ce moment, étoient aussi les siens. Son petit-fils, cause première de tous ces feux, qui embrasoient les deux mondes, n'étoit recommandable par aucune vertu publique, par aucun talent d'éclat. Un autre,

autre, à sa place, n'eût pas eu besoin de secours étrangers, puisque la majorité de l'Espagne étoit prévenue favorablement pour lui : au moment où on agitoit son abdication à Valladolid, on s'avise de demander Vendôme. La présence de ce général change la face des choses ; il répare à Villaviciosa la défaite de Sarragosse, et remet sur le trône, à Madrid, un monarque qui, déjà deux fois, avoit fui de cette capitale. Aux premiers siècles de la Grèce, la nation Espagnole eût renvoyé Philippe V à son grand père, et gardé Vendôme. Le héros y mourut d'une indigestion : on dit qu'à la nouvelle des succès rapides de ce grand capitaine, Louis XIV s'écria : voilà ce que c'est qu'un homme de plus. On auroit pu dire, en récriminant : un monarque de moins en Europe, depuis vingt ans, l'eût préservée de bien des calamités.

Le trône d'Espagne maintenu à la famille des Bourbons, celui de France n'en redevenoit pas plus brillant ; mais un concours heureux d'événemens empêcha son démembrement. La mort de l'empereur délivra Louis XIV d'un adversaire acharné à sa perte. La disgrace de Malbouroug à la cour de la reine d'Angleterre, fit ouvrir les yeux aux deux chambres, et ralentit les opérations de la guerre. La cour de Versailles étoit toujours dans de mortelles inquiétudes. L'ennemi avoit paru aux portes de Rheims ; et déjà le grand Roi pensoit bravement à battre en retraite au château de Chambord. Il est vrai qu'à soixante-quatorze ans, dirigé par le P. le Tellier et la prude Maintenon, ayant perdu presque tous ses enfans dans l'espace d'une année, Louis XIV devoit être obsédé de terreurs paniques ; et dans le fait, il couroit plus d'une sorte de dangers, sans Villars, qui battit complettement Eugène à Denain, et sauva la France par cette action inespérée, et plus heureuse que profondément

méditée. Elle aplanit le chemin à la paix, et précipita la conclusion du traité d'Utrecht, qui auroit pu être encore plus honteux pour la France.

La légende de la médaille, frappée à ce sujet, n'en dit pas trop : *Spes felicitatis orbis, II april.* 1713 : Espérance d'une félicité universelle. Il fallut encore guerroyer ; mais la prise de Landau par Villars, amena nécessairement la paix de Rastat, entre le roi et l'empereur, le 6 mars 1714. *Ubique pax, faedus Rastadiense.*

Le 30 août de la même année, Louis XIV, averti de sa fin prochaine par quelques symptômes, déposa au greffe du parlement de Paris un acte testamentaire, et de loin se prépara au dénouement de son trop long règne, comme un vieil acteur qui, en se retirant du théâtre, veut soutenir sa famosité, et terminer son emploi par un coup d'éclat. Vers les derniers jours du mois de mai 1715, il ne put cacher son état aux yeux de lynx des courtisans, las d'avoir si long-temps le même maître. Il continuoit, mais avec des efforts concentrés, ses mêmes habitudes favorites ; la chasse, la promenade, les revues, le grand couvert, la messe en public, l'audience des ambassadeurs. Le 25 d'août, jour de sa fête, il succomba à la maladie, ou plutôt à la défaillance d'un corps usé et d'une ame flétrie. Il voulut néanmoins entendre l'aubade accoutumée ; mais ce fut la dernière de ses jouissances ; il lui fallut penser tout de bon à quitter la scène du monde : ce qu'il fit, en soutenant, tant qu'il put, son caractère, en présence de toute sa cour, qu'il voulut avoir pour témoin, excepté la Maintenon. Il traita cette femme avec assez de froideur, pour ne pas dire, de dureté : car, comme elle étoit à genoux au pied de son lit, il lui dit de se retirer et de ne plus revenir : elle n'en fit rien pourtant. « Quand je vis, dit-elle dans ses lettres, qu'il avoit perdu

toute connoissance, je pris le parti de me retirer ici (à Saint-Cyr), et *afin d'éviter les discours du peuple sur la route, pour n'être point connue*, je demandai au maréchal de Villeroi son carrosse ». Ces derniers mots sont à remarquer. Trois jours après le trépas de son vieil amant, elle écrivoit à une marquise : Le roi est mort.... Je vous prie de faire dire au Saint-Esprit soixante-treize messes.

Lundi 26 à midi, il demanda son arrière-petit-fils, pour lui dire textuellement : « Mignon, vous allez être un grand Roi.. Ne suivez pas le mauvais exemple que je vous ai donné : j'ai souvent entrepris la guerre trop légérement, et l'ai soutenue par vanité; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites... »

S'il faut croire aux remords des despotes, s'ils ont une conscience, Louis XIV, au lit de mort, ne devoit pas jouir de ce calme de l'ame, apanage de l'honnête homme qui meurt comme il a vécu. Chaque goutte de son sang en avoit coûté des flots à la nation Françoise, et aux peuples voisins : c'est pour masquer ce qui se passoit en lui, qu'il s'efforça de parler ainsi aux assistans ébahis : « J'ai toujours ouï dire qu'il est difficile de mourir ; » pour moi, qui suis sur le point de ce moment, si re» doutable aux hommes, je ne crois pas que cela soit si » difficile ».

Il mentoit, et faisoit tout ce qu'il pouvoit pour persuader qu'il étoit un de ces héros qui meurent dans leur lit.

Le sur-lendemain, il apostropha encore ainsi les garçons de la chambre : « Pourquoi pleurez-vous? Est-ce que » vous m'avez cru immortel? Pour moi, je ne l'ai jamais » cru être, et vous avez dû, depuis long-temps, vous pré-

» parer à me perdre ». On peut conclure de ces paroles d'apparat, que l'orgueil ne le quitta qu'avec la vie.

Le 31 septembre, il expira le matin, en répétant machinalement avec ses aumôniers l'*Ave Maria* et le *Credo*. Le grand Roi, en mourant, avoit la poitrine plastronnée de Sts. Suaires et de reliques, qu'il porta constamment toute sa vie. Il n'est point de petits détails, quand il s'agit de remettre à sa place le nom d'un homme qui fit tant de bruit dans le monde, et en usurpa trop long-temps l'admiration. La Maintenon écrivoit quelques mois après à une femme : « J'ai eu le courage de revoir les reliques que le roi portoit sur lui; vous ne serez pas fâchée d'en avoir ».

Le 18 septembre 1715, elle mandoit au médecin Fagon : « Je ne me trouve point à plaindre; il est beau d'avoir à pleurer un roi ».

Ainsi donc les despotes trouvent des flatteurs, même sur leurs cercueils!

Cependant, gardons-nous de calomnier le peuple de ce temps-là. Ce ne furent que les beaux-esprits rentés, qui firent une réputation à Louis XIV. La tristesse ne fut qu'en peinture à la pompe funèbre du grand Roi. Pas une larme ne mouilla son cercueil. Pas un soupir ne se mêla aux glapissemens des prêtres, aux brillans mensonges des orateurs sacrés. La curiosité seule attira des spectateurs sur la route, que tint le char mortuaire; la curiosité, et sans doute aussi le secret contentement d'être délivré enfin d'un monarque qui avoit réduit la France à la besace, comme on disoit alors. Tout le long de l'avenue qui conduisoit au dernier gîte des rois de France, on but, on chanta, on rit, sous des tentes; ensorte qu'un étranger eût cru assister à une fête nationale; et dans le fait, c'en étoit une.

Cependant il eut des panégyristes long-temps encore après son règne : Voltaire, lui-même, cite avec complaisance des instructions que Louis XIV écrivit de sa main pour Philippe V, allant prendre possession du trône. Voici l'un de ces préceptes dignes de passer à la postérité : « Jetez » quelqu'argent au peuple, quand vous serez en Espagne, » et sur-tout en entrant à Madrid ».

On lui attribue d'avoir dit : « Mon grand-père aimoit » les Huguenots, et ne les craignoit pas. Mon père ne » les aimoit point, et les craignoit ; moi, je ne les aime, » ni ne les crains ».

Quant à ce qui le regarde, dans ce bon mot, Louis XIV mentoit encore. Car s'il ne craignoit point les Huguenots, pourquoi les persécuta-t-il avec un acharnement qui fait horreur ? Pourquoi la révocation de l'édit de Nantes ? Pourquoi les pieux massacres du Dauphiné, du Vivarais, etc. ?

Pour nous résumer, ce grand Roi n'étoit qu'un homme ordinaire, monté sur des échasses d'or ; il n'avoit pas plus de mœurs que de principes. Sans délicatesse dans ses amours, il affectoit l'urbanité, et une galanterie dont le ridicule nous amuse encore aujourd'hui. Le faste de sa cour, qui l'accompagnoit jusque sous la tente, étoit dû au sentiment qu'il avoit de son insuffisance. Il avoit éprouvé par lui-même combien la simarre d'un sénateur en imposoit ; il voulut produire le même effet, et jouissoit de l'embarras qu'il causoit à ceux qui l'approchoient. De-là ces fêtes bruyantes et dispendieuses, et ce Versailles, *Regia Versaliarum* 1680, dont chaque pierre coûta la ruine d'une famille agricole, etc.

On fait honneur à Louis XIV, d'avoir remis au peuple quatre à cinq millions d'impôts annuels. Certes ! c'est une grande modération que de renoncer à la levée des tailles,

et d'autres droits onéreux et tortionnaires, que la nation pressurée étoit hors d'état d'acquitter. Le tyran, bien avisé pour lui, craignoit une insurrection. Il fut seulement un peu mieux conseillé que ses successeurs.

On lui fait honneur de la grande quantité des hôpitaux, qu'il fit construire, et entretint dans toute l'étendue du royaume. Certes! après avoir réduit le peuple à la mendicité, le moins qu'il pouvoit faire étoit d'ouvrir des asiles aux mendians; après avoir renversé la chaumière du pauvre, il fallut bien ouvrir des hôpitaux, pour empêcher la plainte et le murmure de se changer en révolte.

On lui fait honneur des grands chemins pratiqués sur presque tous les points de la France : c'est que le despote égoïste vouloit voyager commodément d'un bout de *ses états* à l'autre, et se donner en spectacle.

On vante sa munificence; il envoyoit des brevets de pension aux gens de lettres et aux artistes, tant régnicoles qu'étrangers : c'étoit pour acheter des éloges menteurs, ou enchaîner les langues indiscrettes : ensorte qu'il fut le prince le plus loué de son temps, parce qu'il payoit le mieux. Il en résulta aussi qu'en jettant l'or à la tête de gens, à qui on ne devoit rien, il fallut faire banqueroute aux créanciers de l'état.

Mais il protégea, vivifia le commerce, et encouragea l'industrie; nous lui devons les plus belles manufactures qui subsistent encore. La concurrence indépendante est l'ame du commerce; c'étoit donc le tuer que d'établir des compagnies exclusives et privilégiées; il fut le despote des artisans et des artistes, en les soumettant à des réglemens bizarres qui contrarioient à chaque pas le génie des inventeurs, et retardoient tout essor vers la perfection.

Il donna une police à Paris; c'est-à-dire, il y soudoya une armée d'espions, chargés de dénoncer les citoyens trop peu dociles aux vues tyranniques du gouvernement.

Louis XIV continua le Louvre, éleva le dôme des Invalides, rebâtit St. Germain, créa le château de Versailles, et y fonda une ville, remplaça les coches lourds et tristes par des carrosses commodes et brillans; tout cela est magnifique; mais il falloit auparavant payer ses dettes, soulager les campagnes, et avoir de bonnes mœurs, de préférence à de beaux tableaux.

Mais il fit des lois : quelles lois que celles contenues dans l'ordonnance criminelle de 1670, dans le code noir, dans celui des chasses ! Il abolit les duels : non ! Le sot point d'honneur résista aux défenses d'un despote, dont la conduite immorale contrastoit avec l'esprit de réforme.

Il eut soin des troupes, les habilla, les arma de manière à en imposer davantage aux ennemis. Cela est vrai; mais il imagina la milice, ce fléau des campagnes, plus redoutable peut-être encore que la corvée.

Le caractère despotique de Louis XIV, et le pouvoir absolu qu'il affecta toujours, tournèrent, disent quelques politiques, au profit de la nation. En obéissant mieux à un seul maître, elle mit fin aux dissentions domestiques, aux guerres civiles, aux conjurations, à cet esprit factieux, qui lui mit, pendant deux siècles, les armes à la main contre elle-même.

Oui, mais en même-temps le peuple François perdit toute cette énergie qui devoit le conduire, deux siècles plus tard, à une révolution. Les François, sous Louis XIV, étoient bien les hommes de la terre les plus vils, les plus idolâtres, les plus abâtardis et les plus malheureux

de tout le globe. Tout l'éclat de la cour étoit composé de la misère et de l'abnégation du reste du royaume. Un seul individu éclipsoit, évantilloit, écrasoit tout le reste des habitans débonnaires de la plus belle portion de l'Europe. Jamais il n'y eut plus de politesse et plus de sang répandu que sous le règne de Louis XIV. La France n'eut qu'un despote, qu'elle divinisa, au lieu de cette foule de tyranneaux qui s'assassinoient réciproquement. L'intérieur du royaume fut plus paisible, parce qu'il devint plus esclave. Il n'y eut plus de factieux ; mais une nuée de partisans, de traitans, devenus nécessaires à un roi dissipateur et vaniteux, s'abattit sur la nation et en dévora la substance, comme des chenilles rampantes dans un jardin fertile. Pour fournir au luxe de ses plaisirs et aux frais de ses guerres, Louis XIV altéra les monnoies, dernière ressource des tyrans. Il se trouvoit avoir consommé quatre années des revenus de l'état. Emprunts à tout prix, création de nouvelles charges, trafic d'emplois les plus importans, les plus respectables ; capitation, grandes fermes, sous-fermes, dixièmes, taxes, droits d'entrée, de sortie, papiers, on fit ressource de tout ; en un mot, on démolissoit la maison d'un côté pour l'étayer de l'autre. Le grand monarque mourut endetté de près de cinq milliards, triste résultat d'un règne brillant, d'une cour polie, d'un gouvernement militaire et civil, plein de grands administrateurs, de grands génies en tout genre, mais subordonnés au génie étroit et ambitieux, vaniteux et despotique d'un seul homme.

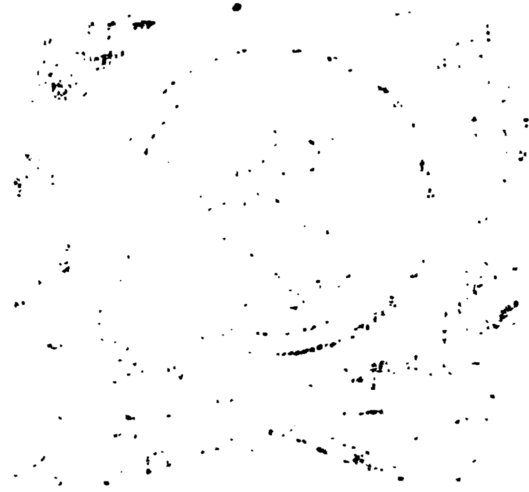
Mais du moins, a-t-on dit, la France fut dédommagée de sa détresse, par la foule des grands talens que Louis XIV, du haut de son trône, comme le soleil en plein midi, fit éclore et multiplia. Un regard du grand monarque enfantoit des poètes sublimes, des orateurs parfaits, des artistes rivaux des anciens.

Pour que cette assertion, prétendue historique, fût vraie, il ne faudroit pas se souvenir que Fénelon fut persécuté par lui, que Molière ne put entrer à l'académie françoise, et que la Fontaine n'eut point de part aux faveurs de la cour: en sorte que les trois plus parfaits génies de ce siècle et de ce règne, furent précisément ceux qui eurent le plus à s'en plaindre. Nouvelle preuve que Louis XIV, dit le Grand, ne fut que le contemporain de tous les personnages célèbres qui naquirent, et se pressèrent autour de son trône, comme un essaim d'abeilles va déposer son miel dans le creux d'un arbre vermoulu, mais assez heureux pour se trouver sur leur passage.

Au reste, si le règne ou le siècle de Louis XIV fut celui du génie, il étoit loin d'être le règne ou le siècle de la raison. Il eût été d'un législateur, profond dans l'art de connoître le cœur humain, et assez sage pour respecter le premier droit de l'homme, celui de penser, de n'exiger que les devoirs du citoyen, sans se mêler de l'opinion et du culte. Des gens irascibles, jaloux et mal-intentionnés, n'eurent pas de peine à persuader le grand Roi que c'étoit empiéter sur les prérogatives de sa couronne, que de ne pas être de la même secte religieuse que lui. Louis XIV qui avoit eu tant de flatteurs avec de l'argent, crut pouvoir, avec le même métal, se procurer l'honneur de convertir des gens jadis rebelles au despotisme de ses prédécesseurs. Mais ne pouvant acheter les consciences, il prit le parti de les persécuter: et l'intolérance du gouvernement réveilla une faction religieuse, que l'oubli eût pu anéantir tout-à-fait. La révocation de l'édit de Nantes étoit déjà une grande injustice et une insigne absurdité. Les dragonnades des Cévennes, les échafauds du Languedoc, apprirent à l'Europe, que si Louis XIV avoit toute l'insolence et l'orgueil d'Alexandre, il étoit capable

aussi des mêmes atrocités que Domitien, sans avoir un génie aussi caractérisé que ces deux princes, trop fameux. Des proscriptions, trop souvent sanglantes furent prononcées contre les calvinistes, pour mériter à Louis le Grand l'épithète de *restaurateur* de la religion, *extirpateur* de l'hérésie. Et du milieu de la foule des savans et hommes de lettres, il ne s'éleva pas une seule voix en France pour réclamer en faveur de l'humanité et des droits de l'homme, contre un tyran dirigé par une courtisane dévote et surannée. C'est en faisant fouetter par ses soldats, devant les autels catholiques, de jeunes et d'honnêtes protestantes, que l'amant de la Valière, de Montespan et de Maintenon, prétendoit expier ses nombreuses infidélités conjugales. Un roi qui avoit dilapidé le trésor national, et qui ne pouvant plus être galant, se faisoit dévot, ne pouvoit répondre que par des tortures au peuple du Vivarais, faisant retentir les montagnes du cri terrible pour un despote endetté et fanatique : liberté de conscience et point d'impôts ! Et un maréchal de Villars, l'un des plus grands capitaines du siècle, abandonne le champ de la victoire aux ennemis de la France, pour se charger de la conduite de cette petite guerre civile et religieuse ! Il se rend le ministre des vengeances de Louis XIV, du jésuite le Tellier, et de la veuve Scarron !

Une autre persécution, qui ne coûta point de sang, mais qui fut plus ridicule, achève de caractériser le grand siècle du grand Roi. Que penser de l'esprit du temps, et des principes du gouvernement, quand on parcourt les annales du jansénisme ? Croiroit-on que ce schisme théologique, qui ne devoit pas franchir le seuil des écoles, parvint jusqu'au trône, fit poursuivre maintes religieuses, embastiller plusieurs hommes de mérite, raser des maisons, et expatrier Arnaud ; Arnaud, né cinquante ans trop tôt pour sa gloire et l'honneur qu'il eût pu faire à son pays.





LOUIS XV.

Né en 1710. Roi en 1715. Mort en 1774.

TOME V.

LOUIS XV, DIT LE BIEN-AIMÉ.

DESPOTE pendant soixante-douze ans, Louis XIV ne vouloit pas qu'on le fût après lui. D'ailleurs, il connoissoit tout le mérite, et aussi toute l'ambition de son neveu, appelé à la régence par son rang dans la dynastie régnante. Toutes les dispositions testamentaires du feu roi, qui limitoient les pouvoirs du régent et le subordonnoient à un conseil, furent lestement abrogées par la grand'chambre naguère si soumise. Philippe d'Orléans y avoit des amis, ou plutôt des protégés, qui arrivèrent à l'assemblée du parlement avec un plan dressé comme le désiroit leur protecteur, dont le pouvoir absolu devoit durer plus d'un jour, le roi son pupille n'ayant que cinq ans et demi. Louis XV du nom étoit né à Versailles, le 15 février 1710, à 8 heures demi-quart du matin. Car il fut un temps où l'on marquoit avec scrupule toutes les minutes de la précieuse existence des tyrans.

Philippe qui n'avoit point de replique à craindre, déclara ouvertement à la séance du palais, qu'il vouloit être indépendant pour faire le bien, et qu'il consentoit à avoir les mains liées, pour ne point faire le mal: on sait ce que cela signifie. Tout ce qu'il demanda lui fut accordé. Il insistoit principalement sur le droit de nommer aux places et de distribuer les graces, puisqu'il représentoit le roi. Pour reconnoître la complaisance du sénat françois, Philippe lui rendit la prérogative de faire ses remontrances avant l'enregistrement; Louis XIV ne lui avoit permis d'en faire qu'après.

Quelques jours ensuite, Louis XV vint du château de Vincennes où il résidoit, pour, dans un lit de justice,

se faire reconnoître et confirmer les prétentions de son régent. Celui-ci commença d'user de sa pleine puissance par s'allier avec l'Angleterre contre l'Espagne, où régnoit, sous le nom de Charles V, l'abbé Alberoni qui auroit bien voulu étendre son ministère jusque sur la France, en faisant donner la régence à son maître. L'abbé Dubois, confident de Philippe, conduisit l'événement : ensorte que voilà encore presque toute l'Europe en feu par les soins de deux prêtres. La guerre ne fut point heureuse pour l'Espagne ; l'établissement de la fille du régent, sur le degré le plus proche du trône, où végétoient le roi et Philippe, devint les conditions de la paix, par l'entremise du confesseur de ce prince, et sous la clause que la France laisseroit les jésuites tranquilles, et accepteroit la constitution *Unigenitus*. En vérité, de pareils détails font tomber la plume des mains d'un écrivain pénétré de la dignité de l'histoire des hommes.

Ce qui va suivre est encore plus dégoûtant, et ne prouve que trop combien un despotisme long et heureux abâtardit une nation. Le gouvernement parut d'abord s'occuper d'elle, et lui fit la remise de plusieurs droits qu'elle ne pouvoit pas payer, il est vrai. Le trésor de l'état étoit vide, et on devoit beaucoup. Pour l'acquitter, on prit le parti de hausser la valeur des pièces d'or et d'argent. C'étoit creuser un nouveau gouffre pour combler un abîme. La recherche des biens mal acquis, et le châtiment des sangsues du peuple, étoit une opération plus juste; mais qui demandoit beaucoup de sagesse et d'impartialité dans l'exécution. Le régent y mit de la faveur, y fit grace aux plus coupables et se montra sévère envers ceux qui l'étoient moins. Il en résulta peu de ressources pour éteindre la dette royale, et beaucoup de murmures. Le système de Law,

auquel personne n'entendoit, pas même peut-être l'auteur, vint un moment exalter les esprits, comme ces gouttes spiritueuses qui raniment un moribond, sans le rendre à la vie. Riche en papiers, la nation eût pu faire face à tous ses besoins, en devenant elle-même sa caution : mais l'instant n'en étoit pas assez prochain. Le conseil d'état, devenu agioteur, acheva de ruiner les fortunes particulières, et réalisa cette banqueroute à laquelle il s'étoit refusé d'abord. Le régent fit déclarer l'or et l'argent plus vils, moins sûrs que les billets de banque; la nation le crut sur parole, et courut échanger tout ce qu'elle avoit de réel contre des morceaux de papiers, imaginés par un charlatan étranger. On ne paya plus qu'avec des actions, dont la valeur déterminée parut plus certaine que celle de la monnoie, qu'on pouvoit varier et altérer au besoin. Toutes ces brillantes espérances avoient pour base les bénéfices d'un commerce exclusif dans les Indes, accordé par privilége à une compagnie. Des vampires adroits profitèrent de l'engouement général pour pomper les trésors à mesure qu'ils s'amonceloient à la banque royale, pour être convertis en effets au porteur, et détournoient cette puissante ressource, qui ne faisoit point honneur au gouvernement, mais qui du moins eût libéré l'état.

L'année 1720 vit cesser le charme. On ouvrit les yeux. Les particuliers se repentirent, mais trop tard, de leur confiance aveugle. Le régent voulut réparer sa crédulité par des moyens tortionnaires ; il n'étoit plus temps. Les auteurs de la misère publique surent soustraire aux recherches du despotisme trompé, les gains immenses qu'ils avoient faits sur la crédulité passagère, mais générale. Law quitta précipitamment un pays dont il avoit doublé la dette, et l'embarras dans les finances devint à son comble.

Cette époque de l'histoire moderne est remarquable par plusieurs fléaux qui ravagèrent en même-temps la pauvre espèce humaine ; tandis que celui de Law désoloit les familles trop avides, la peste dépeuploit la Provence et le Comtat, un tremblement de terre enlevoit près de 300,000 habitans à la capitale de la Perse, déjà incendiée par les armes du brigand heureux Thamas Kouli-Kan. La France étoit souillée par un personnage bien plus vil ; le cardinal Dubois étoit à la tête des affaires publiques, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus au régent dans ses plaisirs secrets. La pourpre romaine et le gouvernail du royaume étoient devenus le prix des plus infames complaisances ; et l'indigne choix du régent fut la première chose qu'approuva en plein lit de justice son auguste pupille, devenu majeur. Philippe ne survécut que quelques mois au grand rôle qu'il joua trop long-temps pour sa gloire et le bonheur de la nation. Il fut peu regretté. Les femmes d'une vertu équivoque perdirent seules à la mort d'un prince sans mœurs et sans principes.

Condé succède à d'Orléans à la tête du ministère ; c'est-à-dire, le financier Pâris Duvernay gouverne la France, à la place du cardinal Dubois. Nous ne détaillerons pas ces petites intrigues de cour, qui firent renvoyer l'infante d'Espagne, élevée dans un pavillon du Louvre, et attendant l'âge de pouvoir être mariée à Louis XV ; le jeune prince donna son cœur et sa main à la fille du roi de Pologne détrôné, pour prévenir le choix d'une princesse qui eût été plus ambitieuse et plus jalouse de son rang. Mais un prêtre convoitoit dans le silence une grande élévation. L'évêque Fleuri, précepteur d'un roi qui n'eut jamais de caractère, et que les habitudes maîtrisèrent toujours, ne tarda point et n'eut pas de peine à s'emparer

du timon des affaires, si mal dans les mains d'un prince du sang, plus nul encore que le monarque, et plus susceptible de se laisser mener par des intrigans subalternes. Fleuri, aimé de son élève qu'il avoit traité avec douceur, ne régna point par la crainte. Déjà fort vieux, affichant la bonhomie, il n'eut point de rivaux de sa faveur. On se trouva mieux sous lui que sous un personnage plus habile et plus tranchant. D'ailleurs, circonspect jusqu'à la timidité, si le cardinal Fleuri maintint, entre l'Espagne et la France, la bonne union qui n'eût pas manqué d'être troublée sous tout autre homme d'état, on lui reproche, avec raison, de n'avoir osé rien tenter pour réconcilier le roi de Sardaigne avec son père Amédée, aïeul de Louis XV. De quelle gloire se seroit-il couvert ! Il eût fait pour les Corses opprimés par Gênes, ce qu'on fit dans la suite pour les Américains vexés par le gouvernement britannique.

Tandis qu'on jouissoit de la tranquillité en dehors, les misérables querelles du jansénisme continuoient d'agiter la France, et provoquoient quelques actes de rigueur et de despotisme; mais le fanatisme ne s'en mêla point. Il y eut quelques emprisonnemens, des lettres de cachet et d'exil; mais point de sang répandu. L'amour de la raison commençoit à poindre. Neuton en avoit allumé le flambeau ; il mourut à Londres, pleuré des Anglois, et honoré même de la cour; et ce prodige étoit plus réel que les miracles et les convulsions qui occupoient dans le même temps la capitale des François, à la mort du diacre Pâris, contemporain du philosophe Neuton.

A cette époque, on craignit un moment pour les jours de Louis XV, atteint de la petite vérole. Ce prince donnoit

alors quelques espérances : s'il eût succombé à cette première attaque, sa mémoire n'eût pas été flétrie.

Une occasion aussi belle que celle de la liberté des Corses, se présentoit à la France pour conserver son éclat et sa prépondérance sur toute l'Europe; les Polonois étoient sans chefs. Le défaut d'énergie du ministère de Fleuri laissa la Russie et l'Empire violer impunément le droit de suffrage. L'honnête Stanislas, beau-père de Louis XV, perdit une couronne; et il fallut guerroyer pour l'en dédommager avec l'apanage de la Lorraine, enlevée à la maison d'Autriche.

Les premières armes des François furent heureuses sous le commandement de Coigni et Broglie, qui avoient succédé à Bervick et à Villars ; l'un mort au lit d'honneur, l'autre épuisé par l'âge et les fatigues. Eugène suivit de près ces deux grands généraux.

L'état politique de l'Europe étoit si précaire, qu'un plat de champignons suffit pour la mettre en feu. L'empereur Charles VI, à peine expiré, en 1740, des suites d'une indigestion, la Bavière et l'Espagne voulurent disputer son immense héritage à sa fille aînée, la reine de Hongrie; tandis que le nouveau roi de Prusse, dont les états n'avoient point une étendue proportionnée à son vaste génie, ou plutôt à son ambition, crut que c'étoit le moment de s'approprier la Silésie, belle province, qui n'étoit défendue que par une femme. Fleuri qui, jusqu'à ce moment, avoit joué avec assez de bonheur le rôle d'arbitre et de pacificateur, eut la foiblesse et l'inconstance d'y renoncer; et voilà la France, qui déjà avoit une guerre maritime à soutenir contre les Anglois, sur le point d'en venir aux mains avec Marie-Thérèse, déjà dépouillée par le rusé Frédéric, dont on ne se défioit pas assez dans ces premiers temps.

temps. Déjà Prague, la capitale de la Bohême, est prise par l'armée françoise, combinée avec celle du duc de Bavière, provisoire empereur. Déjà Vienne craint le même sort : mais le maréchal de Belle-Isle et le vieux cardinal de Fleuri manquoient de cette persévérance, et de ces moyens rapides, nécessaires pour conserver leurs avantages dans un pays ennemi, et contre une femme, dont la fermeté et les malheurs faisoient toute la force. Le maréchal de Maillebois, en Bohême, ne pouvoit se soutenir contre les Hongrois, se trouvant seul, abandonné des Saxons et des Prussiens. On ne put profiter des premiers avantages ; et pour surcroît de mal, les généraux François ne furent point d'accord entr'eux ; et le roi de Prusse ne voulant pas avoir pour alliés des gens dont il pouvoit se passer, et qui ne le secondoient pas bien, fit sa paix avec Marie-Thérèse, à Breslau, après en avoir obtenu plus même qu'il n'espéroit. L'Angleterre, par les soins de Walpole, et la Hollande, étoient restées neutres ; mais il ne falloit pas trop y compter. L'empereur Albert s'obstinoit à soutenir ses prétentions et sa nomination précaire. Les troupes Françoises, assiégées dans Prague, y faisoient des prodiges de valeur, mais c'étoit en attendant l'armée de secours ; le cardinal-ministre, fâché d'avoir renoncé à son caractère temporiseur, ne savoit trop que résoudre. Il prit le parti des gens sans ressources ; plusieurs lettres de sa main, où il désavouoit les opérations faites sous son ministère, le compromirent, et ne montrèrent que trop la foiblesse du gouvernement. Enfin, Broglie, Belle-Isle et Maillebois, réunis, obligèrent l'ennemi à changer le siége de Prague en blocus ; c'étoit au mois de septembre 1742 : en décembre on évacua cette ville avec autant de bonheur que d'habileté ; et Albert fut trop heureux de recouvrer sa Bavière, qu'il avoit risquée pour le trône Impérial.

La France se ressentoit de cette guerre imprudente et mal conduite. Quand il fallut recourir à une nouvelle milice de trente mille hommes, la généralité de Paris n'en put fournir que quatorze cents. Une guerre assez vive divisoit l'Angleterre et l'Espagne; d'après les traités, il falloit aider celle-ci, et courir les risques de se mesurer avec la première puissance maritime de ce temps-là. Au commencement de 1743, la reine de Hongrie avoit quatre vingt mille combattans pour elle dans la seule Hollande. Cette république, jadis si fière, s'armoit en faveur d'une femme despote. Il est vrai que le nom seul de cette femme imprimoit une sorte de terreur en France, et frappoit l'esprit caduc du vieux cardinal de Fleuri, qui succomba enfin sous le poids des années et des affaires. Quelques mois plutôt, il eût terminé plus glorieusement sa carrière. On ne le regretta pas beaucoup : c'est qu'il avoit vécu plus qu'on ne croyoit. Son ministère ne contribua pas peu à cette insouciance criminelle, que Louis XV montra pour la nation, dont il étoit le chef. Régner, comme le fit ce prince, sous la curatelle de Fleuri, est chose commune aux cœurs égoïstes, qui préfèrent leurs amusemens particuliers au bien-être général.

La mort du cardinal ne rétablit point les affaires de France en Allemagne; elle eut à combattre, tout-à-la-fois, la reine de Hongrie, le roi d'Angleterre, les Provinces-Unies, et à réparer les fautes de ses généraux et l'indiscipline de ses troupes. Elle en fut réduite à déclarer officiellement qu'elle ne se mêleroit plus de la succession de l'Empire. C'est par-là qu'il falloit commencer en 1740; on eût épargné bien des hommes et de l'argent. On ne se seroit pas exposé à entendre la reine de Hongrie, par l'organe de Mentzel, menacer insolemment les habitans de l'Alsace, de la Bourgogne et de la Franche-Comté, de les pendre, après les avoir forcés de

se couper le nez et les oreilles, s'ils ne se hâtoient de reprendre le joug de l'Empire. Ainsi s'exprimoit la mère auguste de Marie Antoinette, reine de France. La Bohême et l'Autriche étoient remplies de nos prisonniers, qu'on traitoit en conséquence de ces menaces.

Pour faire diversion à la ligue du roi d'Angleterre avec la reine de Hongrie, Louis XV songea à une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, avec une flotte portant à bord le Prétendant, qu'on fit venir exprès de Rome, où il végétoit presque oublié. Le comte de Saxe, qui avoit déja fait pressentir en lui un habile capitaine, accompagna ce prince. Mais la tempête fit échouer une expédition, déja plus que douteuse en elle-même. Le combat de Toulon apprit du moins aux Anglois qu'ils avoient des rivaux : il est vrai qu'ils eurent à combattre deux puissances à la fois ; l'Espagne qui s'étoit jointe à la flotte Françoise.

On espéra, sans doute, être plus heureux, en portant en Italie le théâtre de la guerre, déclarée à la reine de Hongrie : le prince de Conti fut chargé de cette campagne, tandis que Louis XV se disposa à en faire une en personne dans la Flandre, ayant pour ménin le maréchal de Saxe. Une réminiscence des brillans succès de Louis XIV, fut, sans doute, la première pensée du roi, honteux enfin de ses loisirs, pendant qu'on se battoit pour lui. Les temps étoient changés. Courtrai, Ypres, Furnes, etc. se rendirent sans trop de résistance; mais en même-temps l'Alsace étoit envahie par l'ennemi. La cour se rendit en hâte à Metz, déja rassurée par le traité d'alliance passé secrètement entre la France et la Prusse. Ces deux puissances avoient enfin senti la nécessité de se coaliser contre un ennemi commun, devenu redoutable.

Ce fut dans cette ville que le roi, qui n'étoit jamais sorti

de ses châteaux, tomba malade des suites de son voyage, dans la saison la plus chaude de l'année. Peu de princes reçurent autant de marques d'attachement de la part de sa nation, et peu de princes avoient fait si peu pour le mériter, comme il l'avoua lui-même dans sa convalescence. A cette occasion, il reçut le surnom de *Bien-aimé;* malgré l'expérience qui avoit dû apprendre aux François d'attendre la mort d'un personnage, pour lui donner un titre d'honneur. Comment expliquer cet engouement de tout un peuple, son désespoir à la première nouvelle de son Roi malade, et l'ivresse de sa joie, en apprenant qu'il a encore un maître? Il faut dire que les hommes en société sont comme des échos qui répètent machinalement tout ce qu'ils entendent, s'affectent de tout ce qui les frappe, sans avoir la conscience de leurs affections. Cela prouve que le cœur humain a besoin d'être ému, est susceptible de toutes les impressions : c'est à l'instruction à le mettre en état de discerner quels objets sont dignes de l'occuper. Une nation, serve depuis douze à treize siècles, n'est pas capable de ce discernement ; et la maladie de Louis XV, à Metz, ne le prouva que trop : tandis que le faux exemple des courtisans arrachoit quelques sottes larmes au soldat comme au peuple, on laissa échapper l'occasion de vaincre le prince Charles, qui repassa le Rhin tout à loisir. Sans le roi de Prusse, cette campagne devenoit honteuse et funeste. Pendant ces événemens en Allemagne, notre armée en Piémont gagnoit quelques victoires, mais aussi infructueuses ; on descendit les monts, chargé de lauriers, mais épuisé et hors d'état de profiter de ses succès ; de même aussi que la prise de Fribourg par le roi, en personne, n'avança pas beaucoup le terme de cette guerre, qui embrasoit toute l'Europe, à cause des oscillations de chacune des puissances intéressées ou qui pensoient

l'être. C'est ainsi que le roi de Pologne passoit successivement de l'alliance du roi de Prusse à celle de la reine de Hongrie.

Pendant que Louis XV s'enivroit à Paris d'un encens nauséabonde, le prince qui servoit de prétexte à la guerre générale, succomboit sous le poids du chagrin et des maladies. Le ministère de France devoit s'en tenir là, ou continuer pour le fils ce qu'il avoit bien voulu entreprendre pour le père : cette conduite étoit plus sage et plus légale que d'offrir l'Empire au roi de Pologne, qui fut assez bien avisé pour refuser mieux, content de ce qu'il possédoit. Il fallut en revenir au jeune héritier de Bavière; mais l'ingrat se lia secrètement avec l'Autriche, contre la France, qui méritoit cette défection, pour s'être obstinée à se mêler d'autres affaires que des siennes. Les talens du seul maréchal de Saxe soutenoient sa gloire dans la Flandre, et réparoient autant que possible les fausses prétentions des autres généraux, Lovendal excepté, et les fautes d'un gouvernement, où il y avoit beaucoup plus de courtisans que de véritables hommes d'état.

Bataille de Fontenoi, 11 *mai* 1745.

Fontenoi est un village des Pays-Bas, dans la Flandre, près l'Escaut, à une lieue de Tournai. Le maréchal de Saxe, après plusieurs marches savantes, investit tout-à-coup cette ville le 25 avril, et prévint l'armée combinée des Anglois, des Autrichiens, des Hanovriens et des Hollandois, commandée par Cumberland, vainqueur à Ettinghen, par Waldeck et par le vieux Konigberg, capitaine expérimenté par les guerres contre les Turcs, en Hongrie, et contre les François en Italie et dans l'Allemagne. Les troupes de

ces trois généraux se montoient à près de 60000 hommes. Le maréchal de Saxe en commandoit 70000, mais il en laissa 18000 devant Tournai, pour contenir la garnison hollandoise : parti malade de Paris, il se faisoit porter dans une espèce de litière. Voyant que Louis XV, arrivé le 7 de mai près des tranchées de Tournai, vouloit être le témoin de l'action qui alloit s'engager, il sut profiter habilement de la présence du roi, si souvent embarrassante pour un général d'armée, lors d'une grande bataille. Il assigna à la maison militaire du prince le poste de la réserve, comme une ressource presqu'infaillible à tout événement ; et cette sage prévoyance valut à la France l'une de ses plus brillantes victoires. Telle étoit donc la disposition des deux armées et du terrein : Antoin, assez près de l'Escaut, est à 900 toises du pont de Calonne, par où le roi et son fils s'étoient avancés, et à 800 de Fontenoi. Vers le nord, est un champ de 450 toises de large, entre les bois de Barry et Fontenoi ; à gauche est une croix. Tous ces postes furent soigneusement garnis de canons et de retranchemens. Des redoutes furent élevées pour défendre un ravin profond, qui eût exposé l'armée à être prise en flanc, l'ennemi pouvant pénétrer par ce passage. Cette journée attira une foule de personnes de toute espèce, étrangères aux armées; et dont quelques-unes montèrent sur des arbres, pour jouir du spectacle d'une grande bataille.

Le 11 mai, à quatre heures du matin, les Hollandois commencèrent un feu continuel. « Messieurs, dit le maréchal de Saxe, à ses aides-de-camp et à son état-major, votre vie est nécessaire aujourd'hui ». Le maréchal de Noailles servoit de premier aide-de-camp au général en chef. « Mon neveu, dit-il au duc de Grammont, il faut s'em-

XXI.


HISTOIRE
DE
FRANCE
BATAILLE DE FONTENOI.
11. Mai 1745.
Dessiné par le Jeune.
Gravé par David.

TOME V.

brasser un jour de bataille, peut-être ne nous reverrons-nous plus». En effet, à quelque distance et un moment après, un boulet de trois livres vint frapper le cheval de Grammont. Lovendal en fut couvert de sang; et un morceau de chair que le coup fit voler, tomba dans sa botte. Grammont en eut le haut de la cuisse fracassé, et mourut presque aussitôt. La Peyronie, le premier chirurgien du roi, en rendit compte à son maître, qui, spectateur tranquille et à l'abri du danger, lui répondit avec un égoïsme stoïque : « Ah ! il y en aura bien d'autres cette journée ». Et puis, imbécilles soldats, faites-vous donc écharper pour le bon plaisir de vos rois !... Une canonnade réciproque dura jusqu'à sept heures du matin. A huit heures, les Anglois embrassèrent le sol entier de Fontenoi, et l'attaquèrent de tous côtés. Ils y jettèrent des bombes, dont une tomba aux pieds du maréchal de Saxe, qui parloit à Lovendal. Les Hollandois assaillirent Antoin à deux reprises. A la seconde, un de leurs escadrons fut emporté par l'artillerie du poste; il n'en resta que quinze hommes. Les Anglois se présentèrent trois fois devant Fontenoi, faisant jouer leurs batteries du côté du bois de Barry, jusqu'à onze heures : mais leur feu étoit inutile. Ce fut alors que Cumberland prit la résolution de pénétrer, en faisant traverser le ravin profond à ses troupes, qui exécutèrent la manœuvre avec une telle ponctualité, qu'elles passèrent sans déranger leurs files; ils traînoient leurs canons à bras par les sentiers, et se formoient sur trois lignes de quatre de hauteur chacune, remplaçant des rangs entiers qui tomboient morts, et de droite et de gauche. Arrivés à cinquante pas de distance, les officiers Anglois saluèrent les François, en ôtant leurs chapeaux : le salut leur fut rendu. Le capitaine aux gardes Angloises cria : « Messieurs des gardes françoises, tirez ». Le lieutenant des grenadiers leur répondit : « Nous ne

tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes ». Alors le capitaine dit aux siens, en Anglois : faites feu. La première décharge fut meurtrière, et dispersa nos rangs. L'ennemi avança à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyoit les majors appuyer leurs cannes sur les fusils du soldat, pour le faire tirer bas et droit. Débordant Fontenoi et la redoute, ce corps, de seize mille combattans, pressé par la nature du terrein, devint une colonne longue, épaisse, impénétrable par la masse. Le maréchal de Saxe voyant combien l'affaire devenoit douteuse, pensoit à la maison du roi qu'il avoit mise en réserve ; mais sa qualité d'étranger lui faisoit sentir, qu'il lui convenoit moins qu'à personne, d'exposer à la destinée d'un combat incertain, *deux têtes aussi précieuses*, Louis XV et son fils. Ce n'est pas la première fois que le génie se trouva entravé par de petites considérations. D'ailleurs, au milieu de cette horrible boucherie de nos bataillons, qui ne pouvoient entamer la phalange Angloise, la maladie du général retardoit sa présence par-tout où elle étoit nécessaire. Il ne lui restoit pas assez de force pour se soutenir long-temps à cheval et porter une cuirasse. Il s'étoit muni d'une espèce de bouclier fait de plusieurs doubles de taffetas piqué, qu'il appuyoit sur l'arçon de sa selle. Il jeta ce bouclier pour courir de rang en rang, mais en vain ! Toutes les attaques se faisoient sans concert ; c'étoient de fausses charges, dans lesquelles la bravoure est inutile contre la discipline et l'ordre. Le maréchal de Saxe, dans le dernier épuisement, se promenoit au pas au milieu du feu. Il passa sous le front même de la colonne ennemie, et fut témoin de la conduite d'un régiment, dont les rangs entiers tomboient sans se déranger. Comment se peut-il faire, s'écria-t-il, que de telles troupes ne soient pas victorieuses ? A Fontenoi, on n'avoit plus de boulets ; on ne répondoit

répondoit à ceux de l'ennemi qu'avec de la poudre. La bataille paroissoit perdue sans ressource : déja on ramenoit de tous côtés les canons de campagne ; on faisoit passer des équipages. L'intention du général étoit de tenter un dernier effort contre la colonne angloise, étonnée de se trouver au milieu du champ de bataille des François, sans avoir eu besoin de cavalerie. Si les Hollandois eussent donné, c'en étoit fait. Il n'y avoit plus de retraite, ni pour l'armée, ni pour la personne même du roi. Tout alloit dépendre d'une dernière attaque ; et le maréchal disposoit le pont de Calonne pour assurer une sortie, en cas d'une déroute.

Comme on tenoit auprès du roi un conseil assez tumultueux, arrivé le duc de Richelieu, qui prit sur lui d'ouvrir un avis qu'il avoit lu dans les yeux du maréchal de Saxe. « La bataille est gagnée, si on veut, à l'instant, pointer quatre canons contre le front de la colonne ennemie ; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maison du roi et les autres troupes l'entoureront ; il faut tomber sur elle comme des fourrageurs ». Le roi qui s'étoit trop avancé pour reculer, fut de cet avis. Le maréchal de Saxe, informé de cette résolution subite, présida à cette mesure décisive. La maison militaire marche en même-temps : ce fut le concert le plus prompt et le plus unanime. Un chemin creux la séparoit de la colonne angloise. Il est franchi. On tire sur l'ennemi à bout portant ; puis, on s'élance sur elle la bayonnette au fusil. Les premiers rangs sont percés, éclaircis. Le front de la colonne est ébranlé ; on le renverse. La cavalerie presse cette masse, entamée déja par son flanc gauche. Le général avoit recommandé aux cavaliers de toucher l'ennemi avec le poitrail des chevaux : il fut ponctuellement obéi. Au bout d'un quart-d'heure, le maréchal de Saxe put

dépêcher au roi un exprès, pour lui apprendre que le champ de bataille étoit regagné. En sept ou huit minutes toute la phalange angloise fut dissipée, et son général parmi les morts. L'ennemi repassa le ravin entre Fontenoi et la redoute, dans le plus grand désordre. Le terrein qu'il avoit occupé et le ravin étoient comblés de cadavres et de blessés. Le péril passé, Louis XV alla visiter chaque régiment. Le général vainqueur se fit porter devers lui, et après quelques propos de cour, il ajouta : « Vous voyez, sire, à quoi tiennent les batailles ». Ce mot n'empêcha pas le roi de donner à Richelieu tout l'honneur de cette journée.

Les alliés perdirent neuf à dix mille hommes, dont deux mille prisonniers. L'infanterie françoise eut près de deux mille morts et quatre mille blessés : la cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Cette action brillante et décisive méritoit tous ces détails. *Le maréchal de Saxe* (dit Voltaire) *avoit fait la disposition, et les officiers remportèrent la victoire.* Et les soldats François? pourquoi n'en rien dire? L'auteur du Siècle de Louis XV n'est pas toujours historien philosophe et impartial.

La prise de Tournai et de Gand fut la suite nécessaire de cette bataille célèbre. La conquête de ces deux villes entroit dans le plan de campagne du maréchal de Saxe.

Louis XV vint à Paris au mois de septembre suivant, pour s'entendre appeler le premier roi de France, depuis Saint Louis, qui ait battu les Anglois, dans une bataille rangée, *et en personne.* Le fait est, que la crainte d'exposer une *tête aussi chère*, coûta la vie à deux mille François peut-être, en retardant de quelques heures la réquisition de la maison militaire. Mais c'est ainsi qu'on écrivit l'histoire, tant qu'il y eut des rois, et une bastille, ou la place de

gentilhomme de la chambre à leur disposition, pour punir l'écrivain trop véridique, ou récompenser l'annaliste courtisan.

Une conquête en facilite une autre. Les François victorieux dans la Flandre, le sont aussi en Italie. Maillebois s'empare de Plaisance, de Parme, de Pavie, si fatale, jadis, à nos troupes, commandées par un roi paladin, et traite avec Gênes pour combattre, de concert avec les rois d'Espagne et de Naples, celui de Sardaigne et l'impératrice-reine. Chevert fait ouvrir à don Philippe les portes de Milan.

Ce double succès n'eut pas longue durée ; la campagne suivante fut aussi malheureuse, que celle-ci avoit été brillante et rapide. Une des principales causes doit en être attribuée au roi de Prusse. Fidèle à son systême, il abandonnoit les François, quand ceux-ci faisoient des fautes ou éprouvoient des revers ; d'ailleurs, son objet étoit rempli. Le roi de Pologne et la reine de Hongrie lui garantissoient la possession de la Silésie.

La Grande-Bretagne se dédommageoit sur mer des pertes qu'elle venoit d'essuyer sur le continent ; au lieu de singer Louis XIV dans la Flandre, Louis XV auroit dû plutôt songer au rétablissement d'une marine. La France avoit à peine trente vaisseaux en état de marcher contre plus de cent, que les Anglois, plus sages, tenoient prêts à défendre leurs côtes d'une descente. Celle du prince Edouard les étonna un moment : mais les temps étoient passés, de reconquérir un royaume sans argent, sans troupes, et dépourvu d'une flotte respectable. Le ministère de France ne se fit point honneur dans cette circonstance ; et le vainqueur de Fontenoi devoit au Prétendant une assistance plus formidable, ou ne point s'en mêler du tout. Il faut déployer d'autres moyens, quand on veut se donner la

gloire de replacer un monarque sur le trône de ses pères.

L'année 1746 s'ouvrit sous d'heureux auspices ; le maréchal de Saxe prit Bruxelles sur la fin de janvier ; Louis XV quitta Versailles un moment, pour aller jouir des honneurs du triomphe dans la capitale du Brabant. Quelques mois après, Conti s'empare de Mons. Namur cède au génie du maréchal, qui met le comble à sa réputation par le gain de la bataille de Rocoux. Mais les alliés prenoient leur revanche sur les rives du Pô, et devant Gênes. Il fallut abandonner cette ville à ses propres forces, pour se retirer en Provence, menacée d'être envahie, et déjà mise au pillage sur les bords de la Durance. Le maréchal de Belle-Isle arrêta les progrès de l'ennemi, et le chassa bientôt, après avoir été obligé de faire une guerre défensive.

Gênes seule fut menacée de tout le poids de cette campagne, et à la veille d'une destruction totale et d'un entier asservissement. Mais qu'un peuple est fort, pour peu qu'il le veuille ! Cette république, poussée au désespoir, se lève tout-à-coup, secoue le joug autrichien, le brise, et fait trembler son insolent vainqueur. Cette heureuse diversion, qui ne contribua pas peu à faire évacuer la Provence, méritoit toute notre reconnoissance. Le gouvernement, quoiqu'épuisé, fit passer des secours dans Gênes. Boufflers force l'ennemi à en lever le blocus ; Richelieu en assura la délivrance.

Tandis qu'une petite république en Italie recouvroit sa liberté, la Hollande se désistoit de la sienne en faveur de la maison d'Orange, qu'elle élevoit au stathoudérat, afin d'avoir quelqu'un à opposer aux troupes françoises qui envahissoient la Zélande, pour hâter et garantir la conclusion de la paix dont on s'occupoit à Breda. Le maréchal de Saxe gagna à Louis XV la bataille de Laufeldt, mais ne

put faire entrer son maître adoptif dans Maëstricht. Ce fut à l'occasion de cette sanglante et inutile affaire que le roi, dit-on, adressa ces paroles au général Ligonier, prisonnier de guerre : « Ne vaudroit-il pas mieux songer sérieu- » sement à la paix, que de faire périr tant de braves » gens ? »

Au lieu de relever ce propos, tous les historiens, lâches échos les uns des autres, le citent avec éloge, et célèbrent la modération et l'humanité de Louis XV ; tandis que la manie de rivaliser son prédécesseur et de faire le conquérant, fut le seul motif de cette guerre de la succession, à laquelle la France auroit dû rester étrangère.

Au reste, comme nous n'avons déjà eu que trop d'occasions d'en faire la remarque, le plus blâmable dans tout ceci n'est pas un despote à qui on laisse tout faire, mais une nation qui ne se refuse à rien, et prodigue son sang et ses trésors aux vues étroites et ambitieuses d'une cour jalouse de conserver son éclat dans l'Europe.

La prise de Berg-op-zoom, dont le siége avoit été confié à Lovendal, mit hors de combat plus de 20000 des nôtres ; mais compte-t-on l'existence des hommes, quand il s'agit d'ajouter un fleuron à la couronne d'un Roi, spectateur de loin des prodiges de valeur qui se font en son nom ? Il falloit à tant de conquêtes ajouter celle de Maëstricht, pour terminer enfin les conférences de paix transportées à Aix-la-Chapelle. L'Europe pose encore une fois les armes, plutôt lasse de verser du sang, que par hommage aux principes de la justice et de l'humanité. La France n'étoit pas celle des puissances qui avoient le moins souffert en Allemagne, dans l'Italie, principalement sur les mers & dans les Colonies. L'Angleterre avoit joué avec le plus de bonheur ou d'adresse ces jeux meurtriers. Elle

s'étoit emparée de tous nos vaisseaux et de Louisbourg. La Bourdonnais il est vrai avoit mis Madras à contribution, et Dupleix avoit su défendre Pondichéri de la réciprocité. Mais nos Colonies, mal défendues par la métropole, languissoient, et coûtoient plus qu'elles ne rapportoient.

L'année 1748 vit l'olivier de la paix étendre ses rameaux bienfaisans sur toutes les contrées de l'Europe. Le roi de Prusse en cueillit seul le fruit ; la France n'en eut que l'honneur d'une modération apparente, commandée par les circonstances.

Ce seroit ici la place de dire encore un mot de cette bulle *Unigenitus*, qui fit verser tant de flots d'encre et signer tant de lettres de cachet. Parlerons-nous aussi de cette suppression du dixième, remplacée aussitôt par l'imposition du vingtième et des deux sous pour livre ? Rapporterons-nous cette loi de main morte, qui défend au clergé d'acquérir davantage des biens-fonds ? Si on n'y eût pas pris garde, il ne seroit pas resté un seul arpent en France, qui ne fût dans la main stérile et rapace des prêtres. Tous ces détails sont bien peu dignes d'entrer dans l'histoire des hommes ; mais elle se réduiroit à un bien petit nombre de pages, s'il falloit s'en tenir aux seuls événemens capables de leur faire honneur. La mendicité, suite honteuse et ordinaire de plusieurs années de guerre et de gaspillage ministériel, pensa causer des troubles sérieux dans le cours de l'année 1750. On ne trouva d'autres moyens pour éteindre cet incendie, que d'enrégimenter les pauvres, dont le nombre croissoit d'une manière inquiétante.

Tandis qu'un tremblement de terre faisoit périr plus de cinquante mille hommes à Lisbonne, la mort enlevoit à la France un capitaine qui avoit sauvé la vie à plus de deux

ou trois cent mille hommes peut-être. Le véritable vainqueur de Fontenoi, Maurice de Saxe, expira au château de Chambord, dans les bras du plaisir; héros en amour comme en guerre, le maréchal de Saxe semble servir de passage du siècle de Louis XIV à celui de Louis XV. Mais, comme tous ses fameux prédécesseurs, ce n'étoit qu'un homme de guerre : le talent seul le met à côté des plus grands capitaines de l'antiquité; mais il n'en avoit ni les mœurs, ni les principes. Fils de Roi, Maurice ne fut que le premier serviteur d'un despote, et n'avoit d'autre patrie que la cour de son maître.

Etablissement de l'Ecole militaire, 1751.

L'un des quatre frères Pâris (Pâris Duverney), qui s'étoit vu un moment le maître de l'état sous le ministère du duc de Bourbon, à la mort du Régent, fut l'inventeur et le vrai fondateur de l'Ecole Militaire, et toujours par l'entremise des femmes; il ne pouvoit rien faire sans elles. Ce fut lui qui par les négociations de la fille d'un traitant, épouse du marquis de Prie, et maîtresse du successeur de Philippe d'Orléans, arrangea le mariage de Louis XV avec la princesse de Pologne. En 1750, se trouvant lié avec la marquise de Pompadour, il chercha les moyens de se rendre nécessaire à la favorite, en lui communiquant le plan qu'il avoit tracé d'une Ecole Militaire pour la jeune noblesse. Il n'eut pas de peine à le faire adopter de la marquise, qui avoit besoin de consistance pour se maintenir en faveur, et gagner le cœur de tous ceux qui avoient quelqu'accès auprès du trône.

Au reste, Pâris Duverney ne créa rien. Le cardinal Mazarin avoit eu déjà la même idée, dans la fondation tar-

dive du collége qui porta son nom. Son intention étoit d'y joindre un manége, et d'y instituer les exercices du corps analogues à la profession des armes. Le ministre Louvois avoit projetté aussi, lors de la fondation de l'Hôtel des Invalides, d'y établir comme une annexe nécessaire, une école propre à former de jeunes militaires. Vers la fin du dix-septième siècle, on avoit proposé l'établissement de cadets-gentilshommes; plusieurs compagnies furent même mises sur pied, et réunies à Metz en un seul corps, supprimé en 1733.

Enfin parut en janvier 1751, l'édit de fondation de l'école militaire, pour l'éducation de cinq cents jeunes gentilshommes : et l'on remarquera que cette école qui, au premier abord, semble concourir au maintien des mœurs et du patriotisme, fut obligée de passer par les mains impures d'une courtisane, pour avoir l'agrément du chef de l'Empire. L'impératrice-reine de Hongrie se hâta d'imiter la marquise de Pompadour.

Les Candidats étoient tenus de répondre à cette question, avant d'entrer : « Êtes-vous en état de faire preuves par » titres de quatre degrés de noblesse au moins, mais du » côté paternel seulement » ?

Il falloit en outre fournir le blason peint des armes de la famille, et l'explication exacte et claire de ces armes.

Le champ qui étoit consacré aux revues des troupes de la maison du roi, et qui peut contenir dix mille hommes en bataille, fut choisi pour placer ce nouvel établissement. Mais on commença provisoirement l'école militaire dans le château de Vincennes; quatre-vingts élèves seulement y entrèrent en octobre 1753 : tant les institutions, de quelque utilité, éprouvoient de lenteur dans leur exécution! Ce ne fut qu'au mois de juillet 1756 qu'ils furent transférés dans l'espèce

XXII.



ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE MILITAIRE.
1751.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

l'espèce de palais qui subsiste encore aujourd'hui, et qui est loin de porter le caractère d'une maison d'éducation publique et militaire : mais il étoit alors du bon ton de laisser gaspiller les deniers de l'état, pour faire la fortune d'un architecte et de quelques entrepreneurs. Pour surcroît de mal, ce vaste édifice n'est point un chef-d'œuvre, et ne peut être mis en parallèle avec la basilique de la maison des Invalides, ou avec la colonnade du Louvre, de Perrault. On en est redevable à Gabriel, qui, n'ayant pas le génie d'élever un monument d'une simplicité antique, prodigua les petits ornemens de la sculpture. Un dessin, pur et correct, majestueux et commode, l'eût dispensé de tous ces accessoires mesquins.

L'école militaire eut une dot aussi immorale que sa fondatrice : Louis XV aliéna, en sa faveur, le droit sur les cartes à jouer; et six ans après, 15 octobre 1757, un arrêt du conseil créa, en sa faveur, une loterie de son nom. Ainsi l'entretien de ce gymnase, de cette pépinière de héros, fut fondé sur les jeux de l'amour et du hasard; aussi les fruits répondirent-ils à cette semence : pas un capitaine digne de réputation ne sortit de cette école. Les grands hommes se forment eux-mêmes, et n'ont pour maître que la nature. Mais peut-être espéra-t-on que ces élèves seroient autant d'Hercules, et qu'après avoir eu sous les yeux, au château de Bellevue, l'exemple de leur roi, filant aux pieds d'Omphale-Pompadour, ils n'en seroient que plus propres à défendre leur patrie.

Louis XV prenoit l'inverse de la conduite du premier héros de la Grèce. Il avoit commencé par abattre les monstres couronnés, ligués contre le trône ; il finissoit par s'oublier sur le sein de ses maîtresses. Le dauphin, ambitieux et sournois, gardoit l'*incognito*, à la cour, le mieux qu'il

pouvoit, dans la crainte d'exciter la jalousie de la Pompadour, et de subir le sort de don Carlos. Conti, pour avoir manqué de respect à l'idole du prince, en essuyoit la disgrace. Condé, meilleur courtisan, pour plaire à la favorite, recevoit de sa main une Soubise pour épouse.

L'année suivante, 1752, Pompadour, devenue marquise, fonda un établissement d'un autre genre, le Parc-aux-Cerfs, séminaire ou sérail de femmes disposées à varier les plaisirs du sultan blasé, sous la surintendance de la sultane douairière; nouveau gouffre ouvert aux déprédations du trésor public, que mettoient à sec tous ces *acquits au comptant*, signés du roi, sans en rendre raison à la chambre des comptes. Le parlement, qui avoit fait tant de remontrances pour préserver sa juridiction de l'empiètement du clergé, ne disoit mot à la vue des désordres d'une cour sans mœurs et sans frein. La nation aussi n'ignoroit pas que c'étoit elle qui payoit les déportemens du prince, et se contentoit de lâcher quelques épigrammes, qui ne parvenoient pas même sous les yeux du moderne Sardanapale, qui en étoit l'objet.

Qui croiroit que la révolution françoise, qui a déja fait tomber sur l'échafaud la tête d'un roi et d'une reine, a pour cause première *le Parc-aux-Cerfs*, imaginé par la Pompadour, pour le service des plaisirs infames de son auguste amant ? Ce Parc-aux-Cerfs, plus désastreux pour les finances de l'état que la guerre de 1741, obligea, pour fournir aux dépenses, de continuer la perception du vingtième. La perception de cet impôt mit en fermentation les états de Bretagne; lesquels, depuis lors, n'ont cessé de fermenter jusqu'à la dernière explosion en 1788; ainsi Rennes, en 1752, offrit véritablement le prélude de Paris en 1789.

Les débats du parlement avec *nosseigneurs du clergé* et les autres juridictions, concoururent encore plus efficacement à ébranler les fondemens vermoulus de la constitution monarchique. La cour de France, c'est-à-dire, le boudoir de la Pompadour, supportoit avec peine le regard trop surveillant des magistrats : et l'indolence du monarque fit le reste, et acheva de perdre cette considération religieuse qu'on avoit pour le trône. Une nouvelle guerre plus désastreuse et moins honorable que la précédente, précipita dans tous les maux, dont on avoit eu tant de peine à se préserver jusqu'alors. Les Anglois, comme des marchands de mauvaise foi, chicanèrent sur plusieurs articles du dernier traité de paix. La présence, trop active, d'une nation rivale dans les deux Indes, les contrarioit. Ils auroient voulu être les seuls courtiers du commerce de l'Europe dans les trois autres parties du monde. Ils avoient évacué, avec chagrin, plusieurs possessions françoises, où ils auroient pu établir des comptoirs avantageux. Leurs prétentions les plus marquées se portoient sur l'Inde. Ils épièrent la conduite de Dupleix, qui, débarrassé de la Bourdonnais embastillé, compromettoit sa nation. Ils se prévalurent de ses torts, et saisirent les premiers sujets de plainte qu'ils purent trouver ou faire naître en Afrique, aux Antilles, à la Louisiane ou le Mississipi, et dans le Canada. Les limites de l'Acadie, mal posées dans le traité d'Utrecht, leur fournirent encore de nouveaux prétextes. L'assassinat de Jumonville, et les procédés de Washington qui, depuis, effaça si bien cette tache, n'étoient pas propres à concilier les deux peuples rivaux sur tous les points de la terre habitable. Il fallut armer de nouveau, sans avoir eu le temps de rétablir une marine, devenue plus nécessaire que jamais. Les premières hostilités sortirent du cabinet de Londres. Plus de trois cents

Z 2

vaisseaux marchands françois devinrent sa proie, presque sans coup férir. Le cabinet de Versailles jeta les hauts cris, confia son juste ressentiment au ministère Espagnol, et s'allia avec celui d'Autriche, au grand étonnement de l'Europe. Ce phénomène politique fut l'ouvrage, dit-on, de la Pompadour; et on apporte, pour preuve justificative, une belle épître, que l'impératrice-reine ne trouva pas au-dessous d'elle, d'écrire de sa main à la première courtisane de France. Celle-ci eût rendu un plus grand service, en se ménageant, de préférence, l'amitié de la cour de Berlin, que celle d'Angleterre, mieux avisée, se hâta de mettre dans ses intérêts.

Avant la grande explosion à laquelle on se préparoit des deux côtés, on se fit la petite guerre. Des pamphlets bien payés animèrent les deux nations l'une contre l'autre, et stimulèrent la haine des particuliers pour la faire concourir avec les vues ambitieuses ou perfides des deux gouvernemens : ces préliminaires et quelques fausses mesures prises pour donner le change, firent place enfin à une descente réelle et subite à Mahon, sous la conduite de la Galissonnière et Richelieu : le premier coup de canon est tiré le 8 mai 1756. Mais si le combat naval de Minorque releva un moment la gloire et les espérances de la rivale de Londres, le supplice de l'amiral Byng valut peut-être aux Anglois les succès trop constans qui les dédommagèrent de cette première et malheureuse épreuve. Le 10 juin Mahon se rendit, après un siége qui fait plus d'honneur à la présence d'esprit du maréchal de Richelieu et à l'impétuosité des troupes françoises, qu'à la tactique du général et à sa prudence.

Cet événement, qui fut célébré à Paris avec l'enthousiasme d'un peuple enfant, coïncidoit avec les succès de Lally

dans l'Inde, de Montcalm et de Vaudreuil dans le Canada.

De si brillans commencemens n'eurent point de suite, grace aux préjugés sots et criminels de la marine royale à l'égard de la marine marchande. Pour ne point compromettre leur noblesse, on vit des officiers de vaisseaux de roi rester spectateurs tranquilles de la prise de plusieurs navires marchands, qu'ils auroient infailliblement conservés à l'état, en leur prêtant secours. L'Angleterre profita de cette étrange délicatesse qui rendoit une partie de nos forces navales étrangère à l'autre, et détruisoit toute espèce d'unité entre nos escadres. Les expéditions les plus importantes et les moins incertaines échouèrent contre ce misérable point d'honneur, désavoué par la nature et l'intérêt national.

Il est rare que le Continent soit en paix, quand la mer est couverte de flottes ennemies. Les mouvemens de l'Allemagne présageoient la rupture des anciens traités. Le ministère de France crut devoir se préparer à soutenir les frais d'une nouvelle campagne. Louis XV, ou plutôt Pompadour, qui faisoit son cours de politique sous le futur cardinal de Bernis chargé des affaires étrangères, eut l'air d'abord de réformer la maison du Roi, pour regagner la confiance et préparer la nation à de nouveaux subsides. Les seize millions provenant du clergé, les trente emprunntés à la régie des postes, les soixante du bail des fermes avoient disparu. La création de vingt nouvelles places de fermiers généraux, qui de quarante furent portés à soixante, ne prouvoit pas plus le génie de Séchelles, qu'elle n'assuroit une longue ressource. Il fallut en venir à un second vingtième.

Un Roi abruti par les plaisirs, sous la tutelle d'une courtisane ambitieuse et dirigée elle-même par un bel-

esprit en rabat ; des ministres et des généraux ineptes, mais jaloux de leurs rangs et avides de biens ; un état-major des armées plein de jeunes officiers sans expérience, espèces de poupées en uniforme ; des troupes automates mal organisées et sans ressorts ; une marine à moitié rétablie, et des Colonies plus mal administrées encore que le reste ; un clergé sans moeurs, mais hypocrite ; des magistrats occupés d'eux seulement ; la nation appauvrie, humiliée à ses propres yeux et aux regards de ses voisins ; du luxe et de la misère ; des villes fastueuses et des campagnes mal cultivées ; l'état épuisé et le peuple appauvri, rongés par quelques centaines de maisons déprédatrices : telle étoit la situation du royaume de France au 5 janvier 1757, veille des rois, époque de l'assassinat commis sur la personne de Louis XV par Robert Damien.

La religion eut encore cette fois tout l'honneur de cet acte de courage. Ce tyrannicide n'étoit qu'un fanatique, qui ne prétendoit punir dans le despote que la persécution d'une secte obscure. Ce coup ne fit point honneur au peuple françois de ce temps-là. Avili sous le sceptre souillé d'un vil monarque, un valet des Jésuites lui donna en vain l'exemple de s'affranchir ; cet exemple non-seulement fut perdu, mais encore la multitude, plus féroce que les bourreaux, courut se repaître du spectacle des tourmens infligés à celui qui avoit voulu être son libérateur. Des historiens, se disant philosophes et esprits forts, traitèrent de misérable de la lie du peuple, d'abject et d'insensé, celui qui, du fond de son cachot, et prêt à subir les plus horribles supplices, écrivoit à Louis XV : « Si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, vous et quelques autres périront. » Damien avoit répondu à ses juges : « J'aurois tué le Roi, si j'avois voulu. Je n'ai voulu que le blesser, pour

l'avertir et le porter à remédier aux maux de l'état.» Parmi vingt-quatre millions d'hommes, au milieu d'un siècle éclairé, en présence d'une cour infame, un seul individu, dans la classe de la domesticité, ose s'armer d'un poignard pour venger les droits de la conscience et châtier le tyran de la pensée; et cet individu ne fait ouvrir les yeux de personne, et ne trouve ni imitateur, ni vengeur. On le fait expirer sous des tourmens qui durent une heure & demie, on flétrit sa mémoire, on bannit sa famille, et tout cela, sans réclamation, sans murmure. Pourtant Louis XV n'étoit plus le bien-aimé que de nom. Tous les bons citoyens gémissoient à la vue des turpitudes qui se passoient dans les châteaux de Versailles, de la Muète, de Bellevue; tous savoient qu'une courtisane surannée, et intrigante tenoit dans ses mains impures les rênes du gouvernement. Beaucoup de patriotes regrettoient *in petto* que l'assassin n'eût voulu que donner un *monitum* au Claude françois; et personne n'osa élever un doute sur l'atrocité de la peine infligée à un malheureux, dont le fanatisme avoit aliéné l'esprit. Sa constance à endurer ses longues tortures ne fit faire aucun retour sur soi. Loin de s'amender, la cour continua ses mêmes intrigues, ses mêmes dilapidations; et le peuple imbécille consentit à supporter les mêmes vexations, et à rester dans la même servitude. Le Dauphin rentra dans sa solitude. La Pompadour reparut auprès du monarque, animal d'habitude, ne pouvant pas plus se passer du joug d'une femme, que la nation de la verge d'un despote. Les lettres de cachet, d'exil, se multiplièrent plus que jamais. Il est vrai que les sujets disgraciés ne valoient guères mieux que la main qui les frappoit. Le Roi tint lui-même les sceaux et toucha les émolumens de cette place. Les affaires de mer ne furent pas

mieux conduites ; et nous allâmes nous faire battre, en qualité d'auxiliaires, à Rosbach, par le roi de Prusse, seul contre presque toute l'Europe, et devenu le premier capitaine de son temps. Tout alla par la suite de mal en pis, et Richelieu flétrit dans le pays d'Hanovre le laurier qu'il avoit cueilli au port Mahon ; c'étoit le héros d'un jour, Frédéric étoit celui du siècle. Notre armée ne marcha plus que de défaite en défaite. A Minden, à Crevelt, &c. les François furent constamment malheureux ; ou plutôt ils méritèrent leurs pertes et leur honte, en marchant contre un ennemi plein de génie, sous les ordres de généraux du choix de la maîtresse de leur indigne monarque.

Mort du chevalier d'Assas, 16 *octobre* 1760.

Dans toutes ces guerres, dignes de l'oubli, il y a eu des actions particulières, qui méritent d'être à jamais conservées dans la mémoire des François. En voici une, par exemple, si unique dans son espèce, que ce seroit manquer à la patrie, que de la passer sous silence. Elle figureroit avec avantage dans les annales d'une république.

Le petit despote héréditaire de Brunsvick, à la tête d'un corps de vingt-cinq mille hommes, avoit pris Clèves et Rhinsberg, et bloquoit Wesel, ville de Westphalie, sur la droite du Rhin, au confluent de la Lippe. C'est une des plus fortes places de l'Allemagne. La prise de cette citadelle eût porté la guerre sur le Bas-Rhin et dans le Brabant, et eût pu engager les Hollandois à se déclarer contre la France. Une partie de notre armée, détachée par le maréchal de Broglie, s'avance avec rapidité, emporte Rhinsberg l'épée à la main, le 14 octobre, et jette du secours dans Wesel. Méditant une action plus décisive encore, elle vint camper le 15 à un quart de

XXIII.



MORT DU CHEVALIER D'ASSAS.
16. 8bre 1760.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

de lieue de l'abbaye Closter-Camp. Brunsvick ne crut pas devoir l'attendre devant la ville ; il se décida à l'attaquer, et se porta au-devant de lui, par une marche forcée, la nuit du 15 au 16.

Le général François, Castries, se doutant du dessein de l'ennemi, fait coucher son armée sous les armes, et envoie à la découverte, pendant la nuit, d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers allemands, en embuscade, l'environnent et se saisissent de sa personne, à peu de distance de son régiment. Ils lui présentent la bayonnette, et lui disent que s'il fait du bruit, il est mort. D'Assas se recueille un moment pour mieux renforcer sa voix, et crie : *A moi, d'Auvergne, voilà les ennemis !...* Il tombe aussi-tôt, percé de coups, et massacré impitoyablement.

Ce dévouement héroïque, qui, de nos jours, eût reçu sa récompense sur le champ de bataille même, fut long-temps ignoré. Ce ne fut que plusieurs années après que le ministère accorda, à perpétuité, une pension de mille livres aux aînés de la famille de ce moderne Curtius. Ce trait sublime ne fut pourtant pas perdu pour les compagnons d'armes du chevalier d'Assas. Enflammé par son exemple, le détachement de notre armée, attaqué le 16 octobre par Brunsvick, soutint le combat depuis quatre heures du matin jusqu'à huit. Les Hanovriens furent défaits, le siége de Wesel fut levé, et le général ennemi obligé de se replier sur l'armée du prince Ferdinand.

Les affaires générales n'étoient pas, à beaucoup près, aussi satisfaisantes ; elles se ressentoient des petites passions qui agitoient la cour, où l'on déplaçoit les ministres avec une légéreté inconcevable. Bernis y succède à Rouillé, et Choiseul à Bernis. On y crée des annuités, des rentes

viagères à tout prix ; on double la capitation ; et en même-temps, on porte peine de mort contre tout auteur ou fauteur d'écrits, où l'on oseroit se permettre de révéler les turpitudes qui souilloient le trône, et d'avertir du précipice qui, chaque jour, s'élargissoit et menaçoit d'engloutir toutes les fortunes. Comme déja on avoit corrompu les mœurs de la majorité de la nation ! Le règne des banquiers commence. D'Harvelai, Baujon, la Borde, occupent le devant de la scène. Silhouette, un moment, veut en vain pallier le mauvais état des finances ; il est bientôt écarté pour céder le contrôle général à Bertin. Les Anglois profitent de notre pénurie d'espèces, et se dédommagent de deux ou trois descentes, tentées infructueusement sur nos côtes, en nous enlevant le Canada, d'abord assez bien défendu. Ils nous prennent Québec, Louisbourg, Pondichéri et le Sénégal. Nous essuyons des pertes dans les quatre parties du monde ; et cela ne dut point surprendre ; nous n'avions que des demi-talens à opposer à nos ennemis, qui n'avoient pas plus de grands hommes ; mais leurs ressources étoient moins épuisées. Sous le sceptre de Louis XV, qui servoit de hochet dans les mains de la Pompadour, que pouvions-nous espérer de grand, de décisif avec Ségur, d'Estrées, Sabran et d'Aiguillon, Contades et Soubise, Broglie et Choiseul ; avec Kersaint, Beauffremont, Saint-Aignan et Montbazon ? Le supplice de ce dernier, qui n'étoit pas plus coupable que les autres en faveur, fut à-peu-près gratuit. L'état n'en fut pas mieux servi, et ne produisit point d'autres d'Assas, d'autres Thurot. L'immoralité de Clermont et de Richelieu étoit un titre pour se conserver en grace, malgré la poltronnerie et l'incapacité du premier, les inconséquences et la suffisance du second : jamais la France ne se vit à un tel degré d'humiliation et de misère. Tous les

gens en place étoient ou des lâches ou des traîtres, ou des ignorans, ou des égoïstes, et trop souvent tout cela à la fois. On n'avoit pas encore vu une nation si nombreuse et si favorisée de la nature, se dégrader ainsi à ses propres yeux, et aux regards de toute l'Europe. L'Angleterre venoit la braver jusque dans ses ports, devenus inutiles par l'injonction à nous faite de ne plus armer en mer. Tous nos établissemens en Amérique, en Asie, étoient envahis ou délabrés; et le peuple étoit tombé dans une stupidité telle, qu'il remercioit le ciel de ce que ses ennemis ne lui avoient pas fait plus de mal. Le soldat, semblable à ces coursiers qui s'apperçoivent de l'ignorance de celui qui les monte, n'ayant plus de confiance dans aucun de ses généraux, fuyoit ou se laissoit emmener prisonnier, sans combattre.

Paris, et les autres villes de luxe, soutenoient encore leur éclat, et sauvoient les apparences : mais le découragement hâtoit le dernier période de la misère publique dans les campagnes ; et la maladie de l'état étoit d'autant plus désespérée, que le plus grand nombre des habitans de la France, devenus trop hébétés, ne sentoient pas leurs maux. Les autres n'osoient sonder la profondeur des plaies faites à la patrie : en sorte que l'habitude du mal-être et de l'avilissement, donnoit seule la force et le courage de les supporter.

Cet abîme avoit été creusé dans les petits appartemens de Versailles; c'étoit l'ouvrage de la Pompadour et de ses courtisans. Cette femme tenoit dans ses mains la fortune et l'honneur de vingt-cinq millions d'hommes. Elle disposoit du ministère, des colonies, des armées; et selon qu'elle étoit bien ou mal conseillée, les opérations alloient mal ou bien. La favorite faisoit des généraux, des contrôleurs, des magistrats; mais elle ne pouvoit faire de

l'or, ou regagner la confiance pour s'en procurer. La vaisselle portée à la monnoie ne procura qu'un secours éphémère, et les besoins renaissoient toujours; car la guerre continuoit, toujours malheureuse et sans succès pour nous. Il n'y avoit plus d'autres moyens que la paix, à telles conditions qu'on voudroit bien nous imposer. Elle fut précédée de ce pacte de famille avec l'Espagne et l'Autriche, dû à Choiseul; mesure politique, qui ne fut utile qu'à l'avancement du ministre négociateur. Enfin il fut conclu et signé ce traité, le plus honteux que le peuple ait pu consentir, et digne du petit triumvirat qui en fut l'auteur. Mais pour l'honneur de la nation françoise, elle n'y fut pour rien. Pompadour, Choiseul et Nivernois, au nom de Louis XV, acceptèrent cette paix avilissante du 3 Novembre 1762 : l'Acadie et tout le Canada sont rendus à l'Angleterre. La pêche de la morue, sur le banc de Terre-Neuve, est interdite à la France de droit; elle n'en jouit que sous le bon plaisir du cabinet de Londres. Londres pose à la Louisiane des limites aux possessions françoises. On laisse aux François la petite île de Saint-Pierre, mais sous la clause qu'ils ne pourront y élever de fortifications. Ordre aux François d'abattre celles du port et de la ville de Dunkerque, sous l'inspection de plusieurs commissaires Anglois payés par nous. Injonction aux François de n'entretenir ni troupes, ni places fortes dans le Bengale. Restitution aux Anglois de l'île Minorque et du fort Saint-Philippe, ainsi que de tous les pays conquis par nous en Allemagne.

On a peine à concevoir la possibilité d'un traité de paix semblable; mais ce qui étonne davantage encore, c'est qu'il fut exécuté dans tous ses points et à la lettre, sans la plus légère réclamation de la part du parlement, qui

pourtant s'étoit immiscé plus d'une fois sous les règnes précédens dans les affaires de pure politique. Le peuple fit à peine éclater quelques murmures sourds. Il avoit tant besoin de calme, pour réparer les torts faits au commerce, aux arts, à l'agriculture, ainsi qu'à la population ! Quant à la personne du Roi, l'esprit et le corps étoient blasés; il n'avoit plus qu'une existence machinale. L'excès des jouissances l'avoit rendu incapable de nouvelles sensations; et puisqu'il vit sans la plus légère émotion passer sous ses yeux le cadavre de sa maitresse, et celui du dauphin, son fils, les maux de l'état et l'avilissement de la nation ne devoient point l'affecter. On auroit cru que la mort de Pompadour devoit apporter bien du changement, par le degré d'ascendant dont jouissoit cette femme sur un monarque plus nul encore que les rois fainéans de la seconde dynastie; on ne s'apperçut guères plus de l'absence de Pompadour, que de celle de Mailly et de Châteauroux qui l'avoient précédée.

Les jésuites expulsés de France, 1764.

On sait que les jésuites, c'est-à-dire compagnons de Jesus, reconnoissent pour leur fondateur Ignace de Loyola, gentilhomme d'Espagne; lequel fort ignorant, comme on l'a toujours été dans ce pays dévot, passa en France l'an 1534 avec six de ses camarades, pour y faire quelques études. Séjournant à Montmartre, Ignace touché de la grace sur le tombeau, ou pour mieux dire sur le cénotaphe de Denis, *Dionisius*, personnage aussi fabuleux que ce nom emprunté à la mythologie ancienne, fit vœu d'instituer une nouvelle congrégation dans l'église catholique-romaine. Cette fondation ne fut agréée à Paris qu'en 1582.

On connoît les faits et gestes des jésuites depuis ce temps. Ils se firent constamment craindre et haïr. Leur histoire n'est pas le chapitre le moins curieux des annales des sottises humaines. Riches et puissans, ils s'introduisirent partout; on les rencontroit à l'œil de bœuf de Versailles, et parmi les sauvages du Paraguai. Ils essuyèrent plusieurs disgraces, long-temps avant leur entière destruction. Mais plus ambitieux encore que politiques, ils se croyoient invulnérables comme Achille, parce qu'ils demeuroient impunis.

Si on les eût laissé faire, ils auroient métamorphosé les quatre parties du monde, en quatre esp ècs de noviciats soumis à leur règle, gouvernés par leurs recteurs. Les rois eussent été leurs premiers novices, et les peuples, des frères lais travaillant sous la férule et pour le compte des bons pères. Les amis de la liberté civile ont cependant une sorte d'obligation à cet ordre fameux, digne un moment de l'attention du philosophe. Les jésuites ont été les premiers religieux qui osèrent douter de l'infaillibilité des rois, et soutenir qu'un despote rebelle à Dieu cessoit d'être inviolable, et qu'on pouvoit, en toute sécurité de conscience, porter en certains cas un bras homicide sur la personne d'un tyran. Assurément il y a toute la distance du ciel à la terre, du généreux meurtrier de César à ce jésuite Portugais, qui donna l'absolution, comme d'un péché véniel, à cette famille ulcérée, meurtrière d'un roi dans Lisbonne. Mais sans sonder l'intention, et sans établir aucun point de contact entre un tyrannicide et Malagrida, disons que le peuple fut du moins averti de sa force, et trouva, grace aux perfides enfans de Loyola, le défaut de la cuirasse des rois. Du moment que ceux-ci ne furent plus sacrés pour les prêtres, les nations modernes entr'ouvrirent les

XXIV.



LES JÉSUITES EXPULSÉS DE FRANCE
en 1764.

Dessiné par le Jeune. *Gravé par David.*

TOME V.

yeux, et surent profiter de cette révolution dans les idées religieuses, pour en méditer une dans les affaires politiques.

Quoi qu'il en soit, une banqueroute de deux à trois millions par le jésuite marchand Lavalette, faite à des négocians de Marseille, n'étant point acquittée par son ordre, donna lieu à une contestation juridique. La cause fut plaidée à la grand'chambre du parlement de Paris avec la plus grande solemnité. On y alloit en foule comme au spectacle. L'avocat Gerbier parla contr'eux avec succès. Il en résulta que le 8 mai 1761 toutes les maisons des jésuites, excepté leurs colléges, furent condamnées solidairement à liquider les créanciers de leur frère. Le prononcé de cet arrêt fut reçu du public avec des battemens de mains. Plusieurs jésuites, qui avoient été assez impudens que d'assister à l'audience, furent reconduits chez eux au bruit des huées de la multitude.

Ce procès rendit plus curieux sur leur compte; on leur chercha plus sérieusement chicane. Les chambres assemblées, n'importe par quel motif, avoient ordonné, dès le 17 avril précédent, qu'ils apporteroient leurs constitutions au greffe de la cour. Ils se remuèrent tant qu'ils obtinrent du Roi qu'il évoqueroit ce nouvel incident à son conseil. La déclaration fut enregistrée au parlement le 6 août; mais le jour même, les chambres assemblées condamnèrent au feu par la main du bourreau vingt-quatre ouvrages théologiques, sortis du sein de l'ordre. Le premier sénat de la France prit à cœur cette affaire, et remit à Louis XV un exemplaire de la constitution religieuse des jésuites, en leur intimant d'en produire sous trois jours une autre, avec défenses de recevoir novices et de donner leçons publiques, à commencer du premier octobre 1761. Ils n'obéirent point; il fallut que le monarque lui-même leur ordonnât de fermer leurs classes

le premier avril 1762 : ils cédèrent. Le colosse monacal une fois ébranlé, c'étoit à qui lui jetteroit la pierre. Les plus rudes coups lui furent portés par l'abbé de Chauvelin, conseiller de grand'chambre, et qui parut vouloir se faire une réputation à leurs dépens. Ce coryphée hâta leur destruction.

Les jésuites se défendirent, mais ne purent conjurer l'orage depuis long-temps formé sur leurs têtes hardies, et qui commençoit à gronder de tous les points du royaume. Tous les parlemens, l'un après l'autre, déclarèrent l'existence de cet institut incompatible avec les principes fondamentaux de l'état.

Enfin, le 6 août 1762, celui de Paris ordonna à tous les religieux de cet ordre en France, de renoncer pour toujours au nom, à l'habit, aux vœux, au régime de leur société; d'évacuer les noviciats, les colléges, les maisons professes sous huitaine, leur défendant de se trouver deux ensemble, et de travailler en aucun temps et de quelque manière que ce fût à leur établissement, sous peine d'être déclarés criminels de lèse-majesté. Le 22 février 1764, autre arrêt, ordonnant, que dans huitaine, les jésuites qui voudroient rester en France, feroient serment d'abjurer l'institut. Le 5 mars suivant, nouvel arrêt, portant peine de bannissement hors du royaume, contre ceux qui n'auroient pas prononcé le serment. Enfin, Louis XV cédant, malgré lui, et non sans quelques inquiétudes, aux instances de tous les parlemens, et aux cris de haro qui retentissoient de toute part contre ces moines dangereux, par un édit du mois de novembre 1764, prononça la dissolution sans retour de la société des ci-devant soi-disant de la compagnie de Jesus.

Voilà Louis XV délivré de tout ce qui lui avoit causé des inquiétudes plus ou moins vives. Il a obtenu la paix; on a

vu

vu à quel prix. Pompadour, qui lui avoit rendu tant de services de tout genre, mais aussi qui l'avoit contrarié, en l'isolant de plusieurs bons serviteurs, Pompadour n'existe plus. Le dauphin lui portoit quelque ombrage; les François d'alors, assez peu difficiles dans le choix de leurs affections, commençoient à s'attacher au fils de préférence au père. Il meurt. Les vertus conjugales de la femme et de la bru du roi, étoient pour celui-ci un reproche tacite; elles meurent toutes deux. Le bon Stanislas, dont le régime bienfaisant et paisible faisoit contraste avec le règne de Louis XV, suit de près sa fille au cercueil. Les tracasseries qui agitoient le sein de l'église gallicane depuis si long-temps, sont enfin à-peu-près terminées; on n'en parle presque plus, pour en avoir trop parlé. Les jésuites, que la cour ne devoit pas regarder de meilleur œil que le reste du royaume, sont rentrés dans le néant, d'où on n'auroit jamais dû les laisser sortir. Il est vrai que plusieurs plumes éloquentes et philosophiques commençoient à produire des principes non moins inquiétans pour le fanatisme et la tyrannie. Mais ce n'étoient encore que de foibles essais, qui ne devoient avoir que des suites lentes, neutralisés par le ministère d'un homme actif, adroit, et ne comptant jamais, quand il s'agissoit de faire réussir une négociation, et de faire taire un ministre ou un sage. Choiseul étoit l'homme qu'il falloit à son maître, à un despote, qui se soucioit fort peu de ce qui pouvoit avenir au trône, quand il en seroit descendu, pour entrer dans la tombe.

Le gouvernement aussi étoit débarrassé de l'administration de la compagnie des Indes, qui avoit déja tant coûté de sacrifices à l'état. On la laisse courir d'elle-même à sa perte, dirigée par un charlatan encore obscur, nommé Necker.

On ne sait comment il se rencontre à cette époque, marquée par tant de dispositions tortionnaires ou insensées, la loi sage de la liberté du commerce des grains, non-seulement de province à province, mais encore pour l'entrée ou la sortie de France. Quesnay, il est vrai, étoit en cour; à cette date aussi l'amour de la liberté commençoit à poindre au nord de l'Amérique; mais la Corse perdoit son indépendance.

Acquisition de la Corse, 1768.

Il fut un temps où les hommes parqués sur ce globe, comme des troupeaux, se laissoient échanger ou vendre, et passoient successivement sous la main de plusieurs propriétaires. L'histoire de l'île de Corse offre ces révolutions honteuses et affligeantes presqu'à chaque page; et pourtant peu de peuples ont fait plus d'efforts pour n'appartenir à personne. Leçon utile à ceux qui croient que l'instinct de la liberté suffit pour se maintenir libres. Ce n'est pas assez; il faut encore se procurer les lumières indispensables pour en connoître les principes. Une nation ne sera pas longtemps indépendante, si elle l'est sans connoissance de cause.

Le joug de Carthage et de Rome, des Goths et des Arabes, des Papes et des Génois, avoit pesé tour à tour sur la tête indomptée des habitans de Corse; enfin le ministre Choiseul consomma leur servitude, dont n'avoit pu venir à bout le cardinal Fleuri. Maillebois et Chauvelin, de Vaux et Marbœuf, essayèrent de s'emparer du gouvernement de cette île à force ouverte. Il en coûta la vie de plusieurs milliers d'hommes. Choiseul changea de batteries, et poursuivit la guerre ou plutôt la conquête de cette possession tant enviée, avec



XXV.


HISTOIRE DE FRANCE
ACQUISITION DE LA CORSE.
en 1768.
Dessiné par le Jeune.
Gravé par David.

TOME V.

de l'or. Depuis que les insulaires avoient un chef, ils étoient devenus redoutables. On paya à Paoli tout ce qu'il voulut pour le faire consentir à s'exiler volontairement de sa patrie, dont il pouvoit être le libérateur et le premier magistrat. Cet homme, né avec un cœur vénal et un esprit ambitieux, sacrifia, sans peine, une gloire orageuse à une retraite chèrement achetée. La générosité sans bornes du premier ministre de France, amena le général intéressé de Corse au but désiré. Celui-ci résista près d'une année aux propositions tacites du roi de France, afin d'en tirer une composition meilleure encore. Il eut l'air de se défendre, à la tête de ses compatriotes, qui se défendoient tout de bon. Trahis par leurs chefs, ils furent vaincus, malgré leur valeur. Enfin, le sénat de Gênes céda tous ses prétendus droits sur la Corse à la couronne de France. Le traité fut signé au mois de juillet 1768 à Compiégne. On ne dit pas le nombre de millions, qui fut le prix du marché. Par ce traité, le royaume de Corse n'étoit pas absolument donné au roi de France, mais il étoit censé lui appartenir. Et c'est ainsi que le ministre-duc de Choiseul eut la gloire de procurer au roi, son maître, une province de plus.

Les principaux chefs des Corses s'embarquèrent pour Livourne, sur un bâtiment portant pavillon anglois, et se dispersèrent dans les états voisins. Paoli passa à Londres, vendu, comme lui, à l'or de Choiseul, et y attendit dans l'obscurité le moment de jouer un rôle nouveau. L'acquisition de la Corse ne coûta pas moins de deux cent cinquante millions.

Le mois suivant, pressé par les circonstances, le gouvernement se détermina à une mesure, qui, prise au temps de la régence, eût sauvé bien des trésors, et peut-être nous eût épargné toutes les guerres maritimes. Le 13 août, on suspendit

le privilége exclusif de la compagnie des Indes, et on rendit à tous les François le droit sacré de faire librement le commerce. Mais, hélas ! voici Terrai contrôleur général des finances. Maupeou étoit déjà chancelier. Tous les fléaux domestiques tomboient en même-temps sur la France; c'est à cette époque que *Médicis*-Antoinette d'Autriche épouse Louis XVI, alors dauphin; pendant l'affaire scandaleuse de l'infame d'Aiguillon; et au moment où l'on révoquoit la liberté accordée au commerce des grains, où l'on distribuoit une lettre-de-cachet à chacun des membres du parlement, s'obstinant à ne point reprendre leurs fonctions : tandis que les bons citoyens applaudissoient à l'exil des Choiseuls, ils prévoyoient dans l'établissement des conseils supérieurs une cause prochaine de nouveaux troubles intestins d'un ordre majeur : mais n'anticipons pas.

La morgue de Laverdi n'avoit point appaisé les états de Bretagne, non plus que la faveur de d'Aiguillon et la disgrace de la Chalotais. Les édits de finances, espèce de banqueroute frauduleuse, qui eurent la sanction des premiers magistrats du royaume, n'avoient point eu celle des hommes éclairés et des gens de bien. Tous les événemens se pressoient, se précipitoient, pour amener le règne du plus absolu despotisme, ou de l'indépendance la plus complette. Déjà Louis XV, payant d'effronterie, avoit osé faire entendre, en pleine séance du parlement, ces paroles monstrueuses, qui ne furent point perdues : *Je ne tiens ma couronne que de Dieu.* Et les parlemens eurent le courage de rapporter chez eux, de sang froid, leurs registres souillés de la transcription d'une pareille maxime. La chûte de la magistrature, dite souveraine, avoit diminué beaucoup l'intérêt qu'on portoit à la bulle *Unigenitus;* de même qu'à la cour, l'élévation de la Dubarry fit oublier vîte le règne de la Pompadour.

Louis XV, cause, centre, objet de toutes les intrigues, y étoit peut-être le plus étranger, non par effort de vertu. Son ame cadavéreuse n'étoit susceptible que des sentimens les plus bas. C'étoit une machine usée, sur laquelle les frottemens les plus violens ne se faisoient plus sentir. Ce monarque étoit tel qu'il le falloit à son principal ministre : celui-ci, auquel un esprit turbulent et vain tenoit lieu de génie, vouloit, bon gré, mal gré, faire jouer à la fois tous les ressorts du rouage politique, n'importe à quel prix. Son *pacte de famille* n'avoit pas répondu aux brillantes espérances qu'il sembloit promettre. Il n'en fut pas de même du *pacte de famine* concerté entre les principaux meneurs de la cour, et dans lequel entra le roi, comme simple particulier, comme un spectateur, qui ne pense qu'à l'accroissement de son pécule.

Il ne tira pas une seule pièce d'argent de sa cassette, pour les frais des noces du dauphin ; et il n'y eut pas moins de trente mille chevaux mis en réquisition pour le service de la jeune princesse, dans son voyage des frontières à Compiégne. Le bouquet du feu d'artifice, préparé pour la fête, étoit composé de trente mille fusées, et revenoit par conséquent à près de cent mille livres : tandis qu'à Tours et à Besançon, le peuple étoit sans pain, et menaçoit de passer du murmure à la révolte ; tandis que dans le Limousin et dans la Marche, plus de quatre mille personnes étoient mortes de faim.

Nous avons vu, au règne de Henri IV, ce prince libertin assigner à sa nouvelle épouse, pour lui faire passer la nuit avant de la mener au Louvre, la même maison où sa maîtresse venoit de lui donner un enfant : fidèle aux mœurs des Bourbons, Louis XV s'empressa de présenter lui-même la Dubarry à sa bru et de les faire manger en-

semble : tant il est vrai de dire que les extrêmes se touchent. La cour de France offroit le contraste de la politesse et du cynisme. Quelques jours après, un spectacle plus affligeant semble présager la fin tragique à laquelle les nouveaux époux étoient destinés ; les réjouissances de Paris, à l'occasion de leur hymen, coûtèrent la vie à deux cents citoyens, et en blessèrent bien un mille.

Cependant un nouveau triumvirat mettoit le comble aux infamies de la cour et à la situation des affaires. La comtesse Dubarry, le chancelier Maupeou, et le duc d'Aiguillon, qu'un lit de justice tenu à Versailles venoit de justifier et d'absoudre, n'eurent pas de peine à renverser le ministre Choiseul du piédestal sur lequel il s'étoit hissé avec astuce, et où il se conservoit avec plus de bonheur que de talent et de prudence. Ce colosse abattu fut un étai de moins pour la magistrature, qui jusqu'à ce moment avoit lutté avec assez de succès contre le clergé et même le trône. Maupeou, d'un trait de plume, osa bien renverser cette antique barrière élevée entre le peuple et le monarque ; mais cette barrière étoit vermoulue, et ne trouva personne pour lui tendre la main et la soutenir contre la cour. La nation, qui avoit pris tant d'intérêt aux persécutions du parlement du temps de la Fronde, resta calme, et parut abandonner des magistrats qui lui en avoient montré l'exemple. Plus de fermeté de la part des parlemens et moins d'égoïsme, leur auroit valu tout au moins une diversion puissante dans les murmures du peuple offensé. Il ne fit aucun mouvement ; la curiosité seule, et non l'indignation, le porta ensuite en foule sur la route des magistrats nouveaux, substitués aux anciens *tuteurs de nos Rois.*

Ce coup de vigueur despotique, que Louis XIV qui alla

un jour siéger au parlement le fouet à la main, ne se seroit pas permis, étonne de la part de Louis XV ceux qui ignorent que, pour le pousser à cette extrémité hasardeuse, le triumvirat l'avoit menacé d'une perspective semblable à celle de Charles I.

Cette petite révolution parlementaire se fit donc sans coup férir et sans verser une seule goutte de sang, par la raison que tous les ordres de l'état, toutes les professions, tous les individus frappés d'une stupeur simultanée, se tenoient dans un respectueux silence. Le philosophe à l'écart tailloit ses crayons, pour laisser à la postérité l'esquisse d'un tel tableau.

Une pareille catastrophe ne pouvoit avoir lieu sans bourse délier. Le contrôleur des finances étoit l'homme propre à trouver dans son sinistre cerveau de quoi parer aux brèches faites à la fortune publique et aux propriétés particulières. Qu'on juge du train des choses confié à l'administration des d'Aiguillon, Maupeou, Terrai, de Boisne, Monteynard, la Vrillière et la Dubarry! Celle-ci voyoit à ses pieds, ou du moins à sa toilette, les princes du sang, les seuls capables, s'ils eussent été susceptibles de quelque élan généreux, de sauver leur patrie. Mais le sang des Bourbons eût-il jamais une patrie? Un seul d'entr'eux eût suffi pour nétoyer les étables du roi Augias. Mais il ne falloit rien moins qu'un Hercule, un homme de génie et d'une trempe forte, pour chasser toutes les harpies souillant le trône de leurs infamies. Les annales de la monarchie françoise n'avoient pas encore offert une époque plus flétrissante, plus corrompue; c'étoit véritablement le règne de tous les vices et de tous les crimes, se donnant la main dans le château de Versailles. La cour étoit une sentine de tous les débordemens, dont l'espèce humaine dégradée est capable.

Le conseil d'état se tenoit dans le cabinet de la courtisane la plus éhontée de tout le Royaume. Cinq ou six ministres, disputant entr'eux de complaisance pour la Dubarry, venoient recevoir ses ordres ou combiner avec elle l'entière ruine de la France. C'est dans ce sanctuaire impur des plus sales plaisirs, que l'on faisoit signer à Louis XV, ivre d'amour et de vin, des *bons* sur le trésor, des lettres de cachet, des ordres arbitraires et absurdes; c'est-là qu'on soudoyoit des milliers d'espions et de délateurs; c'est-là qu'on veilloit à ce que les imprimeries étrangères et nationales ne révélassent point le secret de la cour; c'est-là qu'on fouilloit dans ceux des familles, sans même prendre le soin d'amollir les cachets. Le défaut d'énergie et la timidité, apanage des scélérats sans caractère, empêchent seuls les proscriptions sanglantes. Mais si le peuple des villes ne vit pas se renouveller le massacre de la Saint-Barthélemi, dont le gouvernement n'avoit que faire, puisqu'il ne trouvoit nulle part de résistance; les habitans des campagnes se virent réduits à brouter l'herbe, et à périr d'inanition sous leurs toits de chaume délabrés et les abritant à peine. Versailles dévoroit tout; la famille royale pompoit à elle seule toute la substance et toutes les ressources de l'Empire.

En un mot, il faudroit la plume de Pétrone ou de l'Aretin pour décrire ces mœurs, et celle de Tacite, pour retracer le règne de Louis XV. Hâtons-nous de terminer cette esquisse, en disant un mot du trépas de ce roi, qui mourut comme il avoit vécu. Il termina sa carrière le 10 mai 1774, âgé de plus de 64 ans, après en avoir passé cinquante-neuf sur le trône; et le jour de sa mort n'en fut pas un de deuil pour la France. L'allégresse publique, pire peut-être que la malédiction, accompagna son cercueil jusqu'au tombeau

beau de ses pères. Les mêmes scènes qui avoient eu lieu au convoi de Louis XIV, tout le long de la route de Versailles à Saint Denis, se renouvellèrent aux funérailles de Louis XV.

C'est sous ce règne, en 1750, que parut l'éloquent discours de J. J. Rousseau sur les sciences et les arts, dans leur rapport avec les mœurs; on ne voulut y voir alors qu'un brillant paradoxe, mais les années qui s'écoulèrent depuis n'ont que trop justifié l'auteur philosophe. Le siècle de Louis XV, peint sous des couleurs plus vraies que celles de Voltaire, fut peut-être un des plus corrompus et en même-temps le plus éclairé. Tandis que des personnages médiocres et vains assiégeoient les avenues du trône, les plus beaux ouvrages de morale et de politique illustroient chaque année de ce règne. On élevoit le monument de l'Encyclopédie. L'Histoire naturelle, le Livre de l'Esprit, l'Esprit des Lois, Héloïse, Emile, le Contrat Social, passoient dans toutes les mains. Jamais le théâtre n'avoit été plus chaste. Jamais il n'y avoit eu de foyer de lumières, tel que les trois Académies logées au Louvre. Conçoit-on la stupidité de tout un peuple, n'osant souffler devant les courtisans de Louis XV et les complaisans de la Dubarry, avec la connoissance des élémens de la morale la plus élevée, étalée dans une foule d'écrits savans et pleins d'élégance? Conçoit-on que le Régent, Law, Dubois, Louis XV, Pompadour, Dubarry, Choiseul, la Vrillière, Maupeou, d'Aiguillon, Terrai, aient pu se jouer tout à leur aise et avec impunité d'une nation de vingt-cinq millions d'hommes, parmi lesquels se trouvoient d'Alembert, l'abbé Arnaud, d'Argens, Boulanger, Buffon, Condamine, Condillac, Diderot, Duclos, Fontenelle, Fréret, Helvétius, Mably, Dumarsais, Maupertuis,

Mirabeau le père, Montesquieu, Quesnai, Thomas, Marmontel, Voltaire et J. J. Rousseau, etc.? Etoit-il besoin de plus de flambeaux pour éclairer les turpitudes de la cour, les intrigues du gouvernement, et les mystères d'iniquité du despotisme et de la superstition? Quel siècle a été plus à même de connoître les vrais principes de l'humanité et de la politique?

Fin du cinquième volume.

TABLE CHRONOLOGIQUE
DES FIGURES DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

Qui composent le cinquième volume.

TROISIÈME RACE.

Nota. Les chiffres qui précèdent le nom de chaque Sujet, indiquent l'année selon l'ordre des règnes, et celui qui les suit annonce la page où ils doivent être placés.

Fin de la table du cinquième volume.





